



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1681,3

Eur. 511^m - 1681,3

Mercur

<36624576630011

<36624576630011

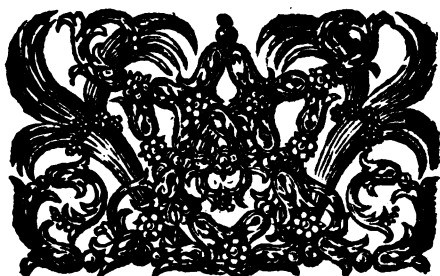
Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

M A R S 1681.



A L Y O N,

Chez THOMAS AMAULRY,
Ruë Merciere.

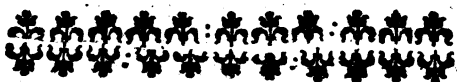
M. D C. L X X X I.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

THE
LIBRARY
OF THE
MUSEUM
OF
COMPARATIVE ZOOLOGY
AND ANATOMY
HARVARD UNIVERSITY



Bayerische
Staatsbibliothek
München



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.



E vous enverray, cher Lecteur, dans huit jours sans manquer un Traité des Escarboucles & des Dragons; cela a fait tant de bruit en France, que je ne doute pas que vôtre curiosité ne vous oblige à en faire acheter un grand nombre, il est tres-bien écrit. On distribuera toujours le Journal des Sçavans pour six sols le Cahier; & les Journaux de Medecine tous les Mois aussi pour six sols chacun. Les Mercurès se vendront toujours, sçavoir ceux de 1678. 1679. 1680. 1681. pour vingt sols le Volume,

Le Libraire au Lecteur.
tant entier que séparé ; & les Extraordinaires se vendront aussi trente sols le volume, il est inutile de les demander à meilleur marché.

LIVRES NOUVEAUX
du Mois de Mars 1681.

Instructions Chrestiennes sur les
Misteres de N. Seigneur JESUS-
CHRIST, nouvelle Edition,
augmentée & corrigée en beau-
coup d'endroits, in-octavo, cinq
volumes, 18. livres.

Moyen de se guerir de l'Amour,
Conversation galante, indou-
ze, 20. sols.

Traité du Droit de Chasse, in-
douze, 20. sols.

Zaide Tragedie par Monsieur
l'Abbé de la Chapelle Auteur
des Amours de Catulle, in-
douze, 15. sols.

De

**De Marca Opuscula , in-octavo,
3. livres.**

**Cosmographie aisée , contenant
la Sphere , l'usage du Globe
terrestre , & la Geographie en
faveur de la Noblesse , indou-
ze, 30. sols.**

**La Vie du Pere Charle Spinola
de la Compagnie de J E S U S ,
indouze, 25. sols.**

**La douce & sainte Mort , par le
Pere Crasset de la Compagnie
de Jesus, indouze, 30. sols.**

**La Science & la pratique du
Chrestien par Monsieur Bou-
don, indouze, 15. sols.**

**La Philosophie des gens de Cour
indouze.**

Le Medecin d'Armée, indouze.



T A B L E

D E S M A T I E R E S

contenuës dans ce Volume.

A vant-propos ,	1
Réjoüissances faites à Marseille pendant le Carnaval ,	4
L'Avocat congelé ,	12
Avanture du Carnaval , ou le faux Démon ,	16
Mort du Pere le Cointre ,	22
Mort du Cardinal Nitard ,	23
Mort de M. de Marolles, Abbé de Villeloins ,	25
La Tubereuse & le Papillon. Fable ,	27
Voyage de la Reyne , de Monseigneur le Dauphin , & de Madame la Dauphine à Paris , & les Divertissemens qu'ils y ont pris ,	31
Monsieur de Bezons est reçu Doyen d'honneur dans la Faculté de Droit de Paris ,	
Monsieur de la Reynie est reçu Docteur honoraire dans la mesme Faculté ,	36
Quatrains ,	38
Lettre	

T A B L E.

<i>Lettre où l'on voit que ce que les Dames appellent estime, est bien souvent amour déguisé,</i>	40
<i>Festes de Vicenze,</i>	44
<i>L'Abeille & le Papillon. Fable,</i>	75
<i>Réjouissances faites au Chasteau de Jarnac,</i>	84
<i>Sentimens sur les Mots nouveaux, & manieres de parler nouvelles,</i>	92
<i>Mort de M. de Bragelonne, premier President au Parlement de Metz,</i>	98
<i>Mort de M. le Goux de la Berchere, cy-devant Premier President au Parlement de Grenoble,</i>	100
<i>Mort de M. le Commandeur de Machault,</i>	101
<i>Histoire,</i>	104
<i>Réponse à ce qu'un Cavalier avoit dit, que la Poësie n'estoit qu'un jargon d'amour, & que le cœur avoit bien moins de part que l'esprit, à toutes les protestations qu'on faisoit aux Belles, quand on s'expliquoit en Vers,</i>	127
<i>Mariage de M. le Marquis de Laval, & de Mademoiselle de Fenelon,</i>	130
<i>Dispute arrivée à Rome pour une Cerémonie de visite,</i>	130
<i>Affaire arrivée aux Ambassadeurs de</i>	

T A B L E

<i>France en Pologne ,</i>	137
<i>Mariage de M. le Duc de S. Aignan ,</i>	145
<i>Lettre de ce Duc écrite au Roy sur ce sujet ,</i>	147
<i>Monsieur du Gué est reçu Président en la Chambre des Comptes ,</i>	154
<i>Monsieur Bignon, fils de Monsieur Bignon Conseiller d' Estat, est reçu Avocat du Roy au Chastelet ,</i>	ibid.
<i>Fautes survenues dans le dernier Mer- cure ,</i>	156
<i>Traduction d'une Ode d' Horace ,</i>	159
<i>Monsieur de Rubantel est reçu en la Liente nance Colonelle du Regiment des Gardes ,</i>	160
<i>Reception de plusieurs Capitaines aux Gardes ,</i>	161
<i>Mort de M. Chabot de la Serre ,</i>	162
<i>Monsieur de Reyneville est nommé Lieu- tenant des Gardes du Corps ,</i>	163
<i>Discours sur l' Histoire Universelle pour expliquer la suite de la Religion, & les changemens des Empires, depuis le commencement du monde jusqu'à Char- lemagne ,</i>	164
<i>Origine de l' Imprimerie Royale du Lou- vre ,</i>	166
<i>Mort</i>	

T A B L E.

<i>Mort de M. Dauzon, Maître de Camp de Cavalerie, & Commandeur de l'Or- dre de S. Lazare ,</i>	168
<i>M. de Gaste, a est pourveu de la Comman- derie de M. Dauzon ,</i>	ibid.
<i>Entrée de M. Delphini , Procureur de S. Marc à Venise ,</i>	169
<i>Diversifsemens du Carnaval de Venise ,</i>	170
<i>Chute d'une partie de l' Abbaye de Nôtre Dame de Troyes, avec les grands Pri- vileges de cette Abbaye ,</i>	177
<i>Lettre en Vers de Daphnis à Iris ,</i>	184
<i>Réponse d' Iris ,</i>	191
<i>Billet de Madame la Presidente de Font- mort , par lequel elle se ressuscite elle- mesme ,</i>	195
<i>Conversions ,</i>	199
<i>Monsieur le Maréchal de Vivonne obtient de Sa Majesté , le commandement des Galeres , pour M. le Duc de Morte- mar son Fils , reçu en survivance ,</i>	204
<i>Explications des Emignes du dernier Mois.</i>	210
<i>Emigne ,</i>	212
<i>Autre Emigne ,</i>	214
<i>Entrée de Monsieur l' Ambassadeur de Savoye, & tout ce qui s'est passé à son Audian</i>	

T A B L E.

<i>Audiance à S. Germain,</i>	215
<i>Mort de Monsieur le Duc de Charost</i>	
<i>Bethune,</i>	225
<i>Monsieur de Vaubourg Neveu de Mon-</i>	
<i>sieur Colbert, reçu Maître des Reque-</i>	
<i>stes,</i>	231
<i>Maison de la Vrilliere,</i>	233
<i>Monsieur de la Forrolo, Tresorier de</i>	
<i>Madame la Dauphine,</i>	235
<i>Monsieur de Gace-Matignon accordé à</i>	
<i>Mademoiselle Bertbetet,</i>	236
<i>Mariage de M. Rases & de Made-</i>	
<i>moiselle le Bailleur.</i>	ibid.
<i>Mariage de M. de la Vienne premier</i>	
<i>Valet de Chambre du Roy.</i>	ibid.
<i>Madrigal sur le gros Lot gagné par le</i>	
<i>Roy.</i>	238

Fin de la Table.



EX

EXTRAIT DV PRIVILEGE
du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé Par le Roy en son Conseil, J^UN-QUIERES. Il est permis à J. D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT, présenté à Monseigneur L E DAUPHIN, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defences sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 3. Janvier 1678. Signé E. COUTEROT. Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé a cédé & transporté son droit de Privilege à Thomas Amaulry Libraire de Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le
28. Mars 1681.

Avis pour placer les Figures.

LE Char de Triomphe, qui parut aux Fêtes de Vicenze, doit regarder la page 58.

L'Air qui commence par *Tu me promis cent fois, &c.* doit regarder la page 126.

L'Air qui commence par *Pere, Maîtresse, &c.* doit regarder la page 209.



MERCU



MERCURE GALANT.

MARS 1681.



L'E l'avoüe, Madame.
 Il seroit surprenant
 que je commençasse
 toutes mes Lettres
 par le mesme
 Article, si un autre que le Roy
 m'en fournissoit la matiere. Tous
 les Héros de l'Antiquité ont fait
 quelqu'une de ces Actions d'é-
 clat, dont la memoire ne périt ja-
 mais; mais nous n'en connoissons

Mars 1681.

A

point qui en ait fait de continuelles. Il n'y a que ce Grand Prince qui donne sans cesse de nouveaux sujets de l'admirer. N'attendez point que je vous explique icy toutes les choses extraordinaires que la bonté qu'il a pour les Peuples luy fait entreprendre chaque Mois. Il me seroit plus difficile de les compter, qu'il ne luy est mal-aisé d'en venir à bout. Aussi le nombre en est-il si grand, que la plûpart ne sont connuës que de ceux à qui elles sont utiles. Que les Souverains fassent quelque chose qui soit remarqué, on traite cela de belle action, quand mesme cette action ne regarderoit que leur interest. Il n'en est pas de la mesme sorte de ce qu'on voit faire à LOÜIS LE GRAND. Il a toujours le bien de ses Sujets pour objet, & croit
avoir

avoir beaucoup fait pour luy, quand il a tout fait pour eux. Quel avantage ne trouvent-ils point dans l'Edit qui porte *Que les voix des Officiers des Cours & Sieges, tant Titulaires, Honoraires, que Vétérans, qui seront Parens aux degrez mentionnez dans l'Edit, ne seront comptées que pour une seule, lors qu'elles seront uniformes, à peine de nullité des Reglemens & Arrests?* Ces degrez sont de Pere & Fils, de Frere, Oncle, & Neveu, & de Beaupere, Gendre, & Beaufrere. Cela marque la haute prudence du Roy, & la vigilante application qu'il a pour les affaires du dedans, aussi bien que pour celles du dehors. Il oste par là à ses Sujets toute la crainte qu'ils pourroient avoir qu'une Parenté si proche n'entraînast quelques suffrages, & ne préva-

A ij

4 M É R C U R E

lust sur cette rigide severité, avec laquelle on doit s'attacher uniquement à ce qu'on croit juste. Sa Majesté a encor fait une Declaration pour empescher que les Benefices situez dans les Païs qui luy ont esté cedez, ne se conferrent à des Etrangers. Cet Edit & cette Declaration, furent registrez en Parlement le douzième du dernier Mois. Les bontez du Roy y éclatent trop, pour avoir besoin qu'on les mette dans leur jour par un discours étendu. Ainsi la simple exposition du Fait portera plus loin vos réflexions, que ne pourroient faire toutes mes remarques.

Je vous fis part la derniere fois des réjouissances qu'on a veuës icy ce Carnaval. Comme c'est un temps où tout le monde est en joye, l'exemple de la Capitale du
Royaum

GALANT.

Royaume a esté suivy dans les Provinces , & il ne se peut rien de plus agreable ny de plus galant , que la maniere dont on s'y est diverty. Sur tout on peut dire qu'en Provence, ces jours de plaisir ont esté marquez par autant de Festes dignes de ceux qui en ont pris soin. Huit Gentilshommes des plus riches & des plus qualifiez de Marseille, ayant résolu de faire les honneurs de leur Ville par de superbes Regals donnez au beau Sexe, choisirent une Maison de campagne, à un quart de lieuë des Murailles, pour y étaler toutes les magnificences qu'ils avoient dessein de faire ; & le lendemain des Roys , Monsieur le Marquis d'Alain, que le Sort avoit désigné le premier Roy, y mena sa Reyne accompagnée de neuf ou dix

A iij

Femmes de qualité. Cette Reyne estoit Mademoiselle de Foresta. Elle a de l'esprit, chante, dance, & jouë du Theorbe admirablement. Si-tost que ces Dames furent descenduës de Carrosse à la porte de cette agreable Maison qu'on appelle la Fleuride, elles furent salüées par quatre Trompettes, par un Timbalier, & par cent Boëtes que l'on tira. Ensuite elles entrerent dans le Jardin, qui sans contredit est un des plus beaux de la Province. La Déesse Flore, ayant à sa suite quatre Nymphes & quatre Zéphirs, jouans de la Flûte douce, s'avança vers elles, & leur presenta de riches Corbeilles remplies de Bouquets, & de Guirlandes de toutes sortes de Fleurs, attachées par des Rubans tissus d'or. Mademoiselle de Foresta trouva ces

Vers

Vers au milieu des Fleurs qui
estoyent dans la Corbeille,

*Ces vives & belles couleurs
Qui brillent sur vostre visage,
Iris, ont seules l'avantage
De ternir celles de ces Fleurs.*

Cette belle Troupe vint de là
sous un Berceau couvert de Lau-
rier, & fut régalée du gazoüille-
ment de mille petits Oiseaux,
dont les Cages estoient attachées
aux branches sans qu'elles parus-
sent. Six Hautbois que les Da-
mes trouverent postez dans un
Cabinet de verdure au bout du
Berceau, les divertirent pendant
quelque temps, apres quoy elles
prirent le plaisir de la promena-
de, qu'elles quiterent pour un
Dîné magnifique qui les atten-
doit. On avoit dressé le Bufet &
la Table dans le mesme lieu. Le

A iij

premier estoit extrêmement riche , & bien garny. On y voyoit au milieu un Jet d'eau de fleur d'Orange , qui ne cessa point pendant le Repas. La Table fut servie de trois grands Plats, & de huit petits. On les releva cinq fois. Des Pyramides de fleurs remplissoient les vuides. Sur ces Pyramides , estoient des Giroüettes avec ces deux Vers.

*Sans le Vin l'ame des Beuveurs
Ne peut avoir , Iris , que de foibles
ardeurs.*

Après que l'on eut dîné, la Compagnie vint dans une Salle qu'on avoit eu soin de préparer pour le Bal. Elle estoit éclairée de plus de deux cens Bougies. Toutes les Dames qu'on avoit priées de s'y trouver étant arrivées , on le commença. Monsieur le Marquis d'Alain Roy de cette Feste, estoit

estoit en Habit noir avec un Manteau , & les autres Hommes en Iuste-à-corps ou brodez , ou galonnez. Le Bal fut interrompu par le Dieu Comus , à qui on fit place , pour entendre quelques Recits qu'il chanta à la gloire de la Reyne. Ceux de sa suite porteroient des Bassins de Confitures & d'Oranges de Portugal , & des Corbeilles de diférentes Liqueurs. On reprit la Dance , à laquelle succeda un Ambigu d'une profusion extraordinaire de Vian- des , qui furent servies dans la mesme Salle , où la Compagnie avoit dîné. On croyoit la Feste terminée par là , mais en sortant pour retourner à la Ville , on fut fort surpris de voir le dehors de la Maison tout illuminé. Le feu prit incontinent au papier huilé qui estoit devant les Fenestres, &c.

en mesme temps on en vit sortir un nombre incroyable de Fées.

Quelques jours apres le sort estant tombé sur Monsieur le Marquis de Mison, il choisit Madame la Marquise d'Alain pour sa Reyne. C'est une Dame d'une beauté surprenante. Cette Feste eut les mesmes agrémens que la premiere, & fut suivie de celles dont le Sort continua de décider dans l'ordre qui suit.

Monsieur Daudrifet, avec Madame la Marquise de Mison. Je vous ay déjà parlé du mérite de cette Dame dans quelqu'une de mes Lettres.

Monsieur de Foresta de Colongue, avec Madame de Bausset.

Monsieur de Forville Capitaine de Galere, avec Mademoiselle

selle de Mirabeau. Elle est Nièce du Chevalier de ce nom , & sort d'une Mere, qui peut passer avec beaucoup de justice pour une dizième Muse.

Monsieur de Barras la Peine, avec Madame la Comtesse de Peiroubie. Cette Dame est généralement estimée pour ses belles qualitez.

Monsieur le Commandeur de Bucus , avec Madame de Puget. C'est une Veuve qui a beaucoup de merite.

Monsieur le Commandeur de Felix , avec Mademoiselle de Moustier. Elle a de l'esprit, & de la beauté autant qu'il en faut pour plaire.

Je vous ay nommé Monsieur de Foresta de Colongue , parmy les Auteurs de ces galantes Parties. C'est un jeune Gentilhomme d'une

d'une des meilleures Maisons de Provence, dont l'esprit vous est connu par plusieurs Ouvrages que vous avez veus de luy, sous le nom du Solitaire de Carpiagne. Le Conte qui suit est de sa façon. On l'a tiré d'une Lettre qu'il écrivoit à un de ses Amis, qui s'estant trouvé dans la Galerie de Monsieur le Comte du Luc, dans le temps de son naufrage, avoit fait des Vœux qu'il ne songeoit point à executer.



L'AVOCAT CONGELE.

Jadis vivoit dans un Bourg de
Provence

*Vn Sexagenaire Avocat,
Dont le tempérament estoit plus dé-
licat*

Que

*Que l'esprit & la conscience.
Quoy qu'il fut ignorant de l'un &
l'autre Droit,
Il ne manquoit jamais d'aller à
l'Audiance;
Aussice fut là que le froid
Un jour d'Hyver livrant à sa cha-
leur la guerre,
Le fit tomber roide par terre.
On dit bien qu'il parloit, mais qu'il
ne pouvoit pas
Remuer les pieds & les bras.
En cet état deux Sergens chari-
tables
(Chose aussi rare alors qu'elle l'est
aujourd'huy.
Qu'ils sont tous mille fois plus cruels
que des Diables)
Sur un Brancard le porterēt chez luy.
Dés qu'il y fut, il dit d'une voix
casse,
Que peuvent faire, hélas! en leur
Convent.*

Par

14 . M E R C U R E

Par ce grand froid ces Moines à
beface ,

Qui font maigre tout l'an , sont
deschaux, & souvent

N'ont dans le ventre que du
vent ?

Ma Femme, *ajouta-t-il*, de grace,
Envoyez quelqu'un à la Place

Acheter un cent de Correts,

Deux cens Pains bis , deux cens
Harangs forets,

Et faites - les porter au plustost
chez ces Moines.

*Après ces mots nostre Avocat con-
trit*

*Ne tarda pas d'estre mis dans un lit,
Que deux Bassinoirs ou deux
Moines*

Avoient chauffé de la belle façon.

Adieu le froid & le frisson ;

*Leur Ennemy le Chaud les oblige au
plus viste*

A faire gille de leur giste.

Ils

Ils luy cedent la place au grand contentement

*De cet humble Devot de la Déesse
Astrée,*

*Qui n'a plus l'ame penetrée
Que du chagrin d'avoir si précipitamment*

Fait (selon son humeur) une largesse outrée.

*Cent Cotrets, deux cens Pains,
deux cens Harangs forets !*

*Quelle profusion ! elle est digne
de blâme,*

*Poursuit-il à-part-foy ; mais un
moment apres*

*Venant à réfléchir que peut-estre sa
Femme*

N'a pas executé ses ordres indiscrets,

*La joye en mesme temps s'empare
de son ame,*

Il s'en informe avec empressement.

La

16^e MERCURE

La réponse n'est pas à ses desirs contraire.

Elle luy dit, Mon cher, on va dans un moment

Travailler à vous fatiguer.

Ah non, dit-il, il n'est plus nécessaire

Qu'on songe à cela ; Dieu mercy,

Je trouve que le temps s'est beaucoup adoucy.



Comme dans un Miroir je te vois dans ce Conte,

D'un peril pressant menacé,

Tu fis des vœux au Ciel dont tu ne tins nul conte

Dès le moment qu'il fut passé.

J'aurois trop à dire, si j'entrois dans le détail des divers plaisirs dont le Carnaval a esté la cause. Il faut pourtant vous apprendre
une

une Avanture de cette saison. Elle a eu tant de témoins dans une Ville aussi polie que peuplée, que peut-estre ne sera - ce rien de nouveau pour vous. Le Mardy - gras approchoit , & chacun cherchant à se divertir à sa maniere , il y avoit fort peu de Maisons où l'on ne fust disposé à quelque Partie de réjouissance. Dans ce temps-là , un Cavalier des plus considerables des environs , estant allé voir ce que faisoit une Dame qui recevoit assez de visites , trouva dans sa Cour quatre jeunes Demoiselles qui avoient un engagement de jeu pour toute l'apresdînée. Le Soupé en devoit estre , & elles sortoient pour aller au rendez-vous. Le Cavalier s'estant prié du Regal, les arresta quelque temps , leur dit des folies , & pour s'en vanger,

ger , la Court estant couverte de neige qui estoit tombée toute la nuit en grande abondance , elles commencerent à le peloter par enjouement. Apres qu'elles furent lassées de se donner ce plaisir, le Cavalier leur dit en riant qu'elles prissent garde à elles , & que peut-estre le jour ne se passeroit-il pas , sans qu'il tirast raison de l'insulte. Elles répondirent en riant ainsi que luy , que la menace les étonnoit peu, & qu'elles alloient toujours se divertir à bon compte. Cette réponse estant une espece de défy , il resolut de les aller surprendre le soir dans quelque déguisement qui les effrayeroit , ou qui du moins autoriseroit les plaisanteries qu'on sçavoit estre de son caractère. Il ne trouva rien de plus propre pour cela que de s'habiller en Diable.

Diable. Il avoit chez luy tout ce qu'il falloit pour cette metamorphose ; & comme les Mascarades avoient esté de tout temps un de ses plus grands plaisirs , il auroitourny en un besoin toute sorte d'équipages. Tous les Domestiques de la Maison où jouïoient les Belles , estant aisez à gagner parce qu'ils le connoissoient, il fit dessein de ne se montrer que quand le Soupé seroit sur la Table. La nuit venue , il se déguisa, & estant sorty pour executer son entreprise , il ne put passer devant la Maison d'un Gentilhomme de sa connoissance, sans y entrer un moment. La porte en estoit ouverte , & la Dame du Logis estant d'une humeur fort enjouée, il fut ravy d'essayer par elle ce que produiroit son déguisement. Le Gentilhomme
marié

marié depuis quatre ans , marquoit beaucoup d'amour à sa Femme , & leur union passoit dans la Ville pour un exemple qu'il y avoit de la gloire à imiter. Cependant comme il arrive toujours quelque différent dans le ménage , un peu de mauvaise humeur les ayant pris l'un & l'autre depuis un quart-d'heure, ils estoient venus ensemble à des paroles d'aigreur. La Femme avoit fait à son Mary des reproches chagrins , & le Mary, quelquefois un peu trop brusque , la donnoit au Diable dans le moment mesme que le Cavalier entra vêtu en Demon. La Dame effrayée , fit un fort grand cry en le voyant, & le Cavalier s'avança vers elle, fort éloigné de penser que la veuë d'un Masque eust pû l'effrayer veritablement ; mais il fut bien

bien étonné quand elle tomba à la renverse sans aucune marque de connoissance. Elle avoit esté frappée de ce qui estoit échappé à son Mary , & l'entrée si juste de ce faux Démon , luy persuadant que son imprécation luy en attiroit une véritable, elle perdit tout à coup l'usage des sens & de la parole. Le Mary de son costé aussi épouvanté qu'elle, demeura comme immobile , & au lieu de prendre au corps le prétendu Diable, il ne sçeut luy-mesme ce qu'il devoit croire de cette soudaine apparition. Le Cavalier fort surpris de ce désordre qu'il avoit causé innocemment , cria au secours , & se fit connoistre. On fit venir aussi tost un Chirurgien pour saigner la Dame , & peu à peu on trouva moyen de la faire revenir. Le Gentilhomme fut aussi

aussi saigné, mais cette précaution ne détourna pas une forte fièvre dont tous les deux ont pensé mourir. Ce malheur rompit le dessein du Cavalier, qui ne sortit de chez son Amy, que pour aller se défaire de l'habit de Diable qui luy avoit si mal réussi. Ainsi, ce qu'il avoit medité contre les Belles n'eut aucun effet, & il les laissa jouir fort paisiblement du plaisir de leur partie.

En vous apprenant la mort du Pere le Cointre, vous voyez, Madame, qu'on ne vous a rien appris, puis que deux grands Hommes, l'un de l'Oratoire, & l'autre Jesuite, portant le nom de Pere le Cointre, on a negligé de vous mander duquel des deux nous sommes privez. C'est du Prestre de l'Oratoire, qui estoit à Munster

Munster avec feu M^r Servien, & auquel on peut dire que la France avoit obligation. Il travailla aux Préliminaires de la Paix qui s'y conclut, & fournit des Mémoires pour le Traité. Comme il s'estoit employé avec grand zele à soutenir les droits de Sa Majesté, Monsieur Colbert qui a toujours eu une considération particuliere pour ceux qui servent l'Etat, luy fit avoir une Pension de feu Monsieur le Cardinal Mazarin. Trois ans apres le Roy le gratifia d'une autre. Il s'estoit acquis grande réputation par les Annales Ecclesiastiques qu'il a données au Public. L'estime dont le Pape Alexandre VII. l'a honoré tant qu'il a vécu, estoit une marque de son mérite. Il l'avoit veu Nonce à Munster.

Puis que cette mort me mene
en

en quelque façon à Rome, il faut vous dire que le Sacré College a une vingt-cinquième Place vacante , par la mort de Monsieur le Cardinal Nitard arrivée le premier du dernier Mois , dans la 73. année de son âge. Il estoit Allemand , avoit l'esprit d'une penetration surprenante , & vivoit de la maniere du monde la plus exemplaire. Il avoit esté Jesuite , Confesseur de la Reyne Mere d'Espagne , & Grand Inquisiteur de ce Royaume. Les diferens qu'il eut avec feu Dom Juan d'Autriche, & la plûpart des Grands , l'ayant fait résoudre à venir à Rome, il fut fait quelque tēps apres Archevesque d'Edesse, qui est un titre *in Partibus* , Ambassadeur ordinaire d'Espagne en cette Cour, & ensuite Cardinal. Ce fut Clement X. dont il étoit Creature,

ture , qui l'éleva au Cardinalat. Outre les qualitez de grand Politique & d'Homme de bien il étoit tres bon Prédicateur , & fçavant Theologien , & entre les Livres que l'on a de luy , son Traité de l'Immaculée Conception en est une preuve. Il a laissé de grands biens aux Jesuites , qu'il a déclaré ses Heritiers.

Monsieur de Marolles , qui a tant écrit , & qui estoit Abbé de Villeloin & de Beaugerais , est mort aussi depuis trois semaines. Il nous a donné la Traduction de tous les Poëtes Latins , & les expressions reiterées qu'il a falu faire de la plûpart, font assez connoistre combien ce Travail s'est trouvé utile. Tous ses Ouvrages se vendent chez le Sieur de Luynes au Palais. Il a vécu un très-grand nombre d'années , &

MARS 1681.

B

la dernière est venue enfin pour luy. Le temps détruit tout , & c'est ce qui devoit consoler la vieille Coquette qui veut qu'on la plaigne de ce qu'elle est sans Amans. Vous sçavez qu'elle a prié le Public , par le Billet que vous vistes d'elle il y a deux mois, de luy vouloir enseigner quelques moyens d'adoucir son infortune. Si ses chagrins la laissent capable d'entendre raison , elle n'a qu'à écouter ce que dit le Papillon à la Tubéreuse dans la Fable que voicy. Monsieur Pelegrin en est l'Autheur.

LA

LA
TUBEREUSE,
ET LE PAPILLON.
FABLE.

DAns un des Jardins de Pro-
vence,

Que mille différentes Fleurs,

Par leurs agreables odeurs

Rendent un vray Lieu de plaisance;

Une Tubereuse, dit on,

*Belle par-cy-par-là, mais d'un es-
prit tres-bon*

A menager une Intrigue galante,

*Voyoit avec plaisir maint gentil
Papillon*

Abandonner toute autre Plante

Pour luy venir faire l'amour.

Mais pour commencer son histoire.

B ij

Dès les premiers momens qu'elle pa-
rut au jour,

Elle fonda son bonheur & sa gloire
A se faire une grosse Cour.

Cela n'étoit pas impossible.

Ayant quelque peu de beauté,

Et renonçant à l'austere fierté

Qu'un cœur deus trouve si terrible,
En peu de temps jusque au plus in-
sensible

Luy vint offrir sa liberté.

Tel n'avoit jamais fréquenté

Que le Thym & la Marjolaine,

Qu'il se voyoit reçu sans peine.

Aussi de la moindre douceur

La Volage tenoit bon compte.

Elle apprenoit à tous, sans scrupule
& sans honte,

Le secret de toucher son cœur.

Mais hélas, qu'est-ce qu'une fleur!

Une beauté qui plaît, pour laquelle
on s'empresse

Tandis qu'elle est dans sa fraîcheur,

Et

*Et qu'on n'estime plus, qu'on mé-
prise, qu'on laisse,*

*Dés que l'âge a détruit sa beauté,
son odeur.*

*Si nostre Tubéreuse eut le mesme
malheur,*

N'est pas une demande à faire;

Elle plût tant qu'elle pût plaire,

*Tant qu'avec le teint frais elle eut
de la vigueur.*

*Mais dès que ses forces manque-
rent,*

*Tous les Papillons deserterent,
Et portèrent ailleurs leur amoureux
soucy.*

*La Tubéreuse alors d'un air morne
& transy*

En vain plusieurs fois les appelle;

*En vain pour paroître encor
belle,*

*Sur un baston voisin elle soutient
son corps.*

Et fait mille petits efforts,

*Pas un ne retourne auprès d'elle.
Ce qui fut encor plus fâcheux,
C'est qu'un de ceux qui montraient
plus de Zele,
Luy tint en la quittant ce discours
dédaigneux.*

Qu'avez - vous donc , nôtre
vieille Maîtresse?

D'où vient tant de tristesse?
Prétendiez - vous - plaîre. tou-
jours?

Quoy , vous ne songiez pas que
l'affreuse vieillesse
Est le tombeau des plus tendres
amours?

Le temps (vous sçavez le Pro-
verbe)

Détruit ce qu'on voit de plus
fort.

Oüy , nous allons suçer de
l'herbe

Où paroïssoit jadis ce Bâtiment
superbe

Qui

Qui témoignoit des ans ne craindre point l'effort.

Et vous, qui n'êtes rien qu'une chétive Plante

Que le plus doux Zéphir tourmente,

Vous auriez prétendu résister à ses coups?

Adieu vous dis, consolez-vous.

La Reyne, accompagnée de Monseigneur le Dauphin, & de Madame la Dauphine, vint à Paris au commencement de ce Mois. Elle fut reçeuë au Palais Royal par Son Altesse Royale, qui luy donna un magnifique Repas: Toutes ces augustes Personnes allerent de là à la Foire. Comme la clarté des lumieres luy donne un brillant particulier, on avoit eu soin de fermer tous les endroits par où le jour auroit

Pû entrer. La Reyne jouïa beaucoup de Bijoux , & ne les jouïa que pour en faire autant de Présens. C'est un effet de cette noble inclination , qui la portant à donner, soutiét avec tant de gloire les sentimens de grandeur que sa Naissance luy a inspirez. Cette Princesse alla voir ensuite l'Opéra de *Proserpine*. Il ne devoit pas luy estre nouveau , puis qu'il a servy tout un Hyver de Divertissement à S. Germain. Cependant cet Opéra n'estât représenté ny par les mêmes Acteurs , ny avec les mesmes Décorations, Elle y trouva quantité de choses qui eurent pour elle toute la grace de la nouveauté. Le Theatre des Champs Elisées parut magnifique , aussibien que le Palais de Pluton, & on donna beaucoup de louanges aux principaux de ceux qui

qui chanterent. Sa Majesté admira non seulement l'entière justesse avec laquelle ils sçavent conduire leurs voix, mais encor leur agreable maniere d'exprimer au naturel par leurs actions & par les divers mouvemens de leur visage, tout ce que les Personnages qu'ils representent peuvent avoir de passionné. Nous devons voir incessamment apres Pasques sur le mesme Theatre de l'Académie Royale de Musique, *Le Triomphe de l'Amour*, qui a diverty Leurs Majestez pendant tout le Carnaval. Je croy vous avoir déjà marqué que ce Spectacle ne doit être regardé que comme une Masquerade qu'on avoit eu dessein de faire à la Saint Hubert, & que la maladie de Monseigneur le Dauphin empescha. C'est un Ballet qui ne contient que des En-

irées mêlées de Recits , sans Pièce de Theatre , & pour lequel le Roy n'a point fait ces grandes dépenses qu'on luy voit faire pour les Opéra dont il regale sa Cour. Monsieur. de Lully , qui est bien aise que son Theatre ne demeure point sans nouveauté, & qui veut que le Public jouisse de cette Musique , beaucoup plus belle que n'ont voulu faire croire ses Ennemis de Paris qui en ontourny de méchans Mémoires aux Nouvelles Etrangères , fait de grands apprests pour cet Ouvrage. Il y adjoint beaucoup de Machines & de Décorations , & a fait venir d'Italie un célèbre Machiniste qui a travaillé longtemps aux somptueux Opéra qui attirent tous les ans un nombre infiny de Curieux à Venise. Ce Machiniste promet des choses

les extraordinaires , & s'il execute tout ce que je sçay qu'il a entrepris , peut-estre n'aura-t-on encor rien veu en France de plus surprenant. Comme plusieurs Femmes de qualité dansoient à la Cour dans ce Ballet, Monsieur de Lully a choisy beaucoup de Filles afin de remplir les mesmes Entrées. Ainsi on peut s'assurer qu'on verra sur son Theatre une nouveauté toute singuliere.

Monsieur le Pelletier, Doyen d'honneur de la Faculté de Droit de Paris , ayant souhaité se démettre de cette Charge , qu'il a exercée avec beaucoup d'avantage pendant quatre ans à la priere des Docteurs, Regens, & Honoraires , qui l'avoient toujours continué , Monsieur de Bezons, Conseiller d'Etat ordinaire

naire, fut nommé pour remplir la
mesme Charge, par les suffrages
de tous ceux qui se trouverent à
l'Assemblée. Monsieur le Pelle-
tier avoit procuré à la Ville, & à
l'Université de Paris, le rétablif-
sement de la Profession publique
du Droit, & la Graduation, c'est
à dire, pouvoir de donner des
degrez en Droit Civil, qui avoit
esté retranchée il y a cent ans
par l'Ordonnance de Blois. Il
avoit aussi obtenu du Roy, par
l'entremise & les sages conseils
de Monsieur le Chancelier, le
rétablissement d'un temps d'étu-
de competent dans toutes les Fa-
cultez de Droit.

La mesme Faculté de Droit
Civil & Canonique, s'estant as-
semblée le 24. de l'autre mois,
reçut Monsieur de la Reynie
Conseiller d'Etat, au nombre de
ses

Ses Docteurs Honoraires. Quoy que je vous aye souvent parlé de ce zélé Magistrat , j'aurois toujours quelque chose de nouveau à vous en dire , si je ne sçavois que la justice qu'on luy rend par les loüanges fait souffrir sa modestie. Mais j'ay beau me taire. Ses actions parlent hautement pour luy , & il fait beaucoup mieux son eloge par l'exacte & continue vigilance avec laquelle il s'applique au bien public , que ne le feroiēt les termes les mieux choisis que je pourrois employer. Il a un soin extraordinaire de faire observer la Déclaration du Roy , touchant les Malades de la Religion Prétendue Réformée. C'est pour cela que le 27. de Fevrier il fit publier une Ordonnance portant que les Commissaires , selon leurs divers quartiers,

tiers, ne cesseront point de se transporter chez ces Malades, pour sçavoir d'eux s'ils veulent mourir dans ces erreurs de Calvin. Il en est beaucoup qui ayant liberté de s'expliquer, demandent à estre instruits des veritez Catholiques.

Le Quatrain qui suit méritoit fort d'estre noté. La réponse qu'on y a faite sur les mesmes rimes, luy serviroit de second Couplet. Une jeune Demoiselle devant qui soupiroit un Cavalier, exigea de luy une Chanson, qui luy fist connoistre ce qui l'obligeoit à soupirer. Il satisfit à cet ordre par ces quatre Vers.

S I je soupire, hélas ! ce n'est pas
sans sujet.

*Quand on vous aime, Iris, & qu'on
n'ose le dire.*

N'est.

*N'est-ce pas un cruel martyre
Que de soupírer en secret ?*

Voicy la Réponse de la Demoiselle.

C*roy moy, mon cher Tyreis, tu te plains sans sujet.
Si mes peux t'ont charmé, ne peux-tu pas le dire ?
Comment scaurois-je ton martyre,
Si tu ne me dis ton secret ?*

Puis que nous sommes sur les affaires de cœur, j'ay à vous apprendre que la belle Brune qui a passé chez vous quelque temps, dans les dernières Vendanges, & qui étendoit la severité de sa vertu, jusqu'à dire qu'on pouvoit estimer un honneste Homme; mais que les Personnes raisonnables n'alloient jamais au delà, est
enfin

enfin sortie d'erreur, & a reconnu par sa propre expérience, que ce que les Dames appellent Estime, est bien souvent Amour déguisé. Ce qui l'a persuadée de l'abus où elle estoit est fort singulier. Vous le trouverez dans cette Lettre, où l'on peut dire qu'elle a peint ses sentimens d'après Nature.

L E T T R E.

I' Ay douté pendant quelque temps, ma chere Sylvie, si ce que je sentoïis pour Tyrcis estoit véritablement ce que l'on appelle amour. Je m'estoïis souvent consultée moy-mesme sur cette matiere, mais mon cœur n'avoit jamais osé s'expliquer, tant ma raison l'effrayoit. Cette jalouse de ma liberté me cassoit mes fers

avec

avec tout le soin possible ; & quand mon cœur vouloit m'en faire appercevoir par quelques soupirs qui luy échappoient malgré toutes les défenses qu'elle luy en avoit faites, cette mesme raison essayoit de m'éblouir, en imputant ces soupirs à une naturelle mélancolie. Elle ne pouvoit se résoudre à approuver ma tendresse , & ne pouvant empêcher aussi que la vûe de Tyrcis ne causast une émotion sensible à mon cœur , elle m'en faisoit rougir de honte , & vouloit encor me persuader que ce n'estoit là que l'effet d'une pudeur commune à tout nostre Sexe. Mais il n'estoit plus en son pouvoir de me déguiser ce que mes sens ne me faisoient que trop découvrir, lors que le sommeil acheva de me convaincre. Tyrcis me parut il y a trois nuits dans un de mes songes, dangereusement blessé. Je vis , ma
chère

chere Sylvie , sortir son sang à gros bouillons de ses playes, & mon cœur ne craignant plus alors ma raison qui dormoit , ne se fit aucune violence pour cacher ses sentimens. Je le sentis percé par le mesme fer qui avoit mis mon cher Tyrcis dans un état si funeste. Ah ! que je connois bien , ma chere Sylvie , qu'à moins que de l'aimer tendrement , on ne pouvoit prendre autant de part à ses maux que j'en pris ! Quelle inquietude ne sentis-je pas dans ce songe ? De quelle douleur ne fus-je pas pénétré , lors que je le vis expirer apres quelques pas chancelans ? Peut-être en serois-je morte effectivement moy-mesme, si la violence de mon déplaisir n'eust interrompu mon songe. Tout imaginaire qu'il estoit , il me fit verser des larmes avec abondance. Je m'en trouvoy toute mouillée à mon réveil. Ma

raison

raison qui s'éveilla dans le même temps, tâcha de les effuyer, & voulut faire dédire mon cœur de ses tendres mouvemens, mais tous mes sens se revoltèrent contr'elle. Elle se noya dans mes larmes, & fut enfin obligée de céder au penchant qu'elle avoit toujours si fortement combattu. Tu ne sçaurois croire, ma chere Sylvie, les maux que j'ay soufferts pendant la durée d'un songe qui avoit osté la vie à Tyrcis, Mais je ne sçaurois t'exprimer la joye qui s'empara de mon cœur, quand je connus que ce n'estoit qu'un mensonge, qui m'a pourtant appris une verité que je voulois me déguiser à moy-même, puisqu'il ne me sera plus permis de douter désormais de ma tendresse pour..... Adieu, ma chere Sylvie. Tu ne me reconnoistras plus : tant je suis changée depuis ce funeste songe.

Rien

Rien ne marque mieux la grandeur des Villes que la magnificence des Fêtes que l'on y fait, & c'est par là que Vicenze a soutenu glorieusement depuis quelques mois le rang qu'elle tient parmy les plus considérables d'Italie. Peu de Spectacles passent en beauté ceux qu'on y a veus. J'en dois la description à Monsieur Patin, celebre par son sçavoir, & qui a esté témoin oculaire de tout ce que vous allez apprendre. Voicy en quels termes il l'a faite en nostre Langue, apres l'avoir fait en Italien.

F E S T E S DE VICENZE.

Les Spectacles publics ont esté presque de tous les temps. Les
anciens

anciens Monarques d'Orient s'y
font plu, & quoy qu'il y eust bien
de la barbarie attachée à ces grands
Divertissemens, ils n'ont pas laissé
de servir d'exemple aux Egiptiens,
aux Grecs, aux Romains, aux Mo-
res, & enfin à tous les autres Peu-
ples qui à proportion de leur lumie-
re & de leur inclination, y ont ajou-
té des exercices & des galanteries
particulieres. Il y a apparence que
ces titres de Grands Roys, & de
Roys des Roys, leur avoient si fort
enflé le cœur, qu'ils se servirent de
la grandeur de cet appareil, pour
faire éclater leur autorité & leur
richesse. Mais la Posterité qui a
enchery sur ces exemples, a bien fait
connoître qu'il y avoit alors plus de
vanité que de bon sens. Elle a trouvé
le secret de joindre l'esprit & le cœur,
en émouvant les ressorts de l'ame les
plus cachez par des Objets qui au-
paravant

paravant sembloient ne fraper que les yeux & les oreilles. Les Athéniens furent fort long-temps charmés de la Comédie que le hazard avoit fait naître chez eux plustost qu'un dessein premedité, & s'appliquèrent même avec des dépenses infinies, à faire réüssir dans leur Capitale ce que des Païsans échaufés de la vapeur du Vin, avoient inventé dans le temps des Vandanges pour leur divertissement particulier. Les Romains, ces Maîtres du Monde, s'occupèrent aux Combats de Gladiateurs & des Bestes farouches, aux Nammachies, & à beaucoup d'autres sortes de Spectacles qu'ils reglerent avec autant d'ordre que de politesse. Ils y créèrent même des Magistrats ; & les Particuliers qui en eurent le soin, faisoient souvent gloire de se ruiner pour satisfaire à la coutume, & au luxe qui y étoit attaché.

taché On y employa enfin ce que les trois plus illustres conditions de la Republique y pouvoient contribuer d'excellent. En joignant les mysteres de la Religion, l'adresse des Armes, & le bon goust des Sciences, on rendit ces Spectacles tout ensemble venerables, divertissans, & instructifs. Ainsi on s'en fit avec une étude délicate, un plaisir en temps de paix, une preparation à la guerre, & une cérémonie sacrée.

On reduisit enfin tous ces Jeux à trois especes fort différentes. Les uns se faisoient à cheval, & pour cela estoient appellez Ludi Equestres & Curules, ou Decursio. Les Espagnols les appellent Carozels. Les Allemands leur ont donné le nom de Tournois, qu'on croit venir de Torneamentum, & peut-estre de Troia, à cause des Troyens qui en porterent l'exercice en Italie, comme Virgile le marque. D'autres Peuples les ont ap-

pellez Barrieres , principalement quand on y joint quelque espece de combat. Les François & les Anglois les nomment Courses.

Les autres Jeux s'appelloient Agonales & Gymnici. C'estoient des Combats, des Luites, & des Iou-tes de bien des manieres. On les faisoit ordinairement dans le Cirque & dans l'Amphitheatre, qu'on dedioit exprés au Soleil, à Neptune, à Mars, & à Diane. La Politique des Romains estoit si fort attachée à la Religion, que leurs grands desseins rouloient presque également sur l'une & sur l'autre. Aussi ne réussissoient-ils jamais mieux que lors qu'ils estoient appuyez de pretextes specieux, & trompant ingenieusement les Peuples, les retenoient dans l'obeissance. C'est ce qui a fait dire à Tacite que c'estoient Artes Imperatoriae quibus decipiebantur Populi.

Le

Pr.
don
rendre
G. main
St. Jean Chre.
l'Etat

Je connais
joye qu'on se
vice sur le Theatre, a
Mars 1681.

les
 à l'épée
 à une in-
 à n'oublier
 rozal qu'on vit
 de que les se
 à Chrétien
 .. Chef de
 .. romains ; Mon-
 .. de celle des Persans ;
 Mon

GALANT. 51

Monsieur le Prince , de celle des Turcs ; Monsieur le Duc, de celle des Moscovites ; & Monsieur le Duc de Guise , de celle des Mores. Il ne s'est jamais rien veu qui égalaſt la magnificence de cette Iournée. Auſſi fut-elle ordonnée par le plus Grand Roy du monde, qui outre une application ſinguliere , y fit une dépenſe incroyable.

Ce n'eſt pas une petite gloire pour des Gentilſhommes particuliers , de bien imiter un ſi glorieux exemple. En eſſet , le Spectacle que la Ville de Vicenze vient de donner , a eſté ſi éclatant , qu'il a meſme ſurpaſſé l'attente des Spectateurs. Il y a de Gens qui ne ſçachent que Vicenze eſt une Ville de la Marche Tréviſane , ſujete à la République de Veniſe , & qui pour eſtre ſoumiſe à elle volontairement la premiere de toutes les Villes

celles Barrières, principalement
quand on y joint quelque espece de
combat. Les François & les Anglois
les nomment Courses.

Les autres Jeux s'appelloient
Agonales & Gymnici. C'estoient
des Combats, des Lattes, & des Iou-
tes de bien des manieres. On les fai-
soit ordinairement dans le Cirque &
dans l'Amphitheatre, qu'on dédiaoit
expres au Soleil, à Neptune, à Mars,
& à Diane. La Politique des Romains
estoit si forte attachée à la Religion,
que leurs grands desseins vouloient les
presque également sur l'une & de l'autre.
Aussi ne réussissoient-ils à l'une in-
moins mieux que lors qu'ils en n'oubli-
rent de pretextes specieux, que les fra-
trompant ingenieusement, que les fra-
ples, les retenoient dans l'oubli. C'est ce qui a fait dire à Cicero, Chef de
C'est ce qui a fait dire à Cicero, Chef de
c'estoient Armes Imperiales; Mon-
bus decipiebantur de celle des Persans;
Adon

Tut.

Maj.

Guise

jamais

zifien

ille ordo

du monde

singulier

croyable.

Ce n'est

des Gentils

rien imiter u

En effet, le

de Vicenze u

declarant, qu

attente des

ten de Gens qu

Vicenze est un

de Trévise

publique de Ven

seste soumise à

ment la premiere

GALANT. 51

Monsieur le Prince , de celle des Turcs ; Monsieur le Duc, de celle des Moscovites ; & Monsieur le Duc de Guise , de celle des Mores. Il ne s'est jamais rien veu qui égalast la magnificence de cette Journée. Aussi fut-elle ordonnée par le plus Grand Roy du monde, qui outre une application singuliere , y fit une dépense incroyable.

Ce n'est pas une petite gloire pour des Gentilshommes particuliers , de bien imiter un si glorieux exemple. En effet , le Spectacle que la Ville de Vicenze vient de donner , a esté si éclatant , qu'il a mesme surpassé l'attente des Spectateurs. Il y a de Gens qui ne sçachent que Vicenze est une Ville de la Marche Trévisane , sujete à la République de Venise , & qui pour estre soumise à elle volontairement la premiere de toutes les Villes

48 **M E R C U R E**
 pelles Barrières , principalement
 quand on y joint quelque espece de
 combat. Les François & les Anglois
 les nomment Courtes.

Les autres Jeux s'appelloient
 Agonales & Gymnici. C'estoient
 des Combats, des Lattes, & des Iou-
 tes de bien des manieres. On les fai-
 soit ordinairement dans le Cirque &
 dans l'Amphitheatre, qu'on dedioit
 exprès au Soleil, à Neptune, à Mars,
 & à Diane. La Politique des Romains
 estoit si fort attachée à la Religion,
 que leurs grands desseins vouloient les
 presque également sur l'une & de l'autre.
 Aussi ne réussissent-ils à une in-
 mais mieux que lors qu'ils en n'oublièrent
 appuyez de pretextes specieux, que les fra-
 trompant ingenieusement, que les fra-
 ples, les venenoient dans l'opinion, que les fra-
 C'est ce qui a fait dire à ^{quelques} ^{un} ^{des} ^{plus} ^{grands} ^{hommes} ^{de} ^{ce} ^{temps} ^{là} ^{le} ^{Grand} ^{Chief} ^{de} ^{la} ^{France}
 c'estoient Armes Imperiales; Mon-
 bus decipiebantur de celle des Persians; Mon-

GALANT.

51

Monsieur le Prince , de celle des Turcs ; Monsieur le Duc , de celle des Moscovites ; & Monsieur le Duc de Guise , de celle des Mores. Il ne s'est jamais rien vu qui égalaſt la magnificence de cette Journée. Auſſi fut-elle ordonnée par le plus Grand Roy du monde , qui outre une application ſingulière , y fit une dépenſe incroyable.

Ce n'eſt pas une petite gloire pour des Gentilſhommes particuliers , de bien imiter un ſi glorieux exemple. En effet , le Spectacle que la Ville de Vicenze vient de donner , a eſté éblouſſant , qu'il a meſme ſurpaſſé l'attente des Spectateurs. Il y a de Gens qui ne ſçachent que Vicenze eſt une Ville de la Marche Tréviſane , ſujete à la République de Veniſe , & qui pour eſtre ſoumiſe à elle volontairement la première de toutes les Villes

C ij

pellez Barrieres , principalement quand on y joint quelque espece de combat. Les François & les Anglois les nomment Courses.

Les autres Jeux s'appelloient Agonales & Gymnici. C'estoient des Combats, des Luites, & des Joûtes de bien des manieres. On les faisoit ordinairement dans le Cirque & dans l'Amphitheatre, qu'on dédioit exprés au Soleil, à Neptune, à Mars, & à Diane. La Politique des Romains étoit si fort attachée à la Religion, que leurs grands desseins rouloient presque également sur l'une & sur l'autre. Aussi ne réussissoient-ils jamais mieux que lors qu'ils estoient appuyez de pretextes specieux, qui trompant ingenieusement les Peuples, les retenoient dans l'obeissance. C'est ce qui a fait dire à Tacite que c'estoient Artes Imperatoriæ quibus decipiebantur Populi.

La

pi.
lon
rendre
& moins
religion Chre.
à l'Etana.

fit connu
d.

joye qu'on se j.
vice sur le Theatre,
Mars 1681.

pellez Barrieres , principalement quand on y joint quelque espece de combat. Les François & les Anglois les nomment Courses.

Les autres Jeux s'appelloient Agonales & Gymnici. C'estoient des Combats, des Luites, & des Iou-tes de bien des manieres. On les faisoit ordinairement dans le Cirque & dans l'Amphitheatre, qu'on dedioit exprés au Soleil, à Neptune, à Mars, & à Diane. La Politique des Romains estoit si fort attachée à la Religion, que leurs grands desseins vouloient presque également sur l'une & sur l'autre. Aussi ne réussissoient-ils jamais mieux que lors qu'ils estoient appuyez de pretextes specieux, qui trompant ingenieusement les Peuples, les retenoient dans l'obeissance. C'est ce qui a fait dire à Tacite que c'estoient Artes Imperatoria quibus decipiebantur Populi.

Monsieur le Prince , de celle des Turcs ; Monsieur le Duc, de celle des Moscovites ; & Monsieur le Duc de Guise , de celle des Mores. Il ne s'est jamais rien veu qui égalast la magnificence de cette Journée. Aussi fut-elle ordonnée par le plus Grand Roy du monde, qui outre une application singuliere , y fit une dépense incroyable.

Ce n'est pas une petite gloire pour des Gentilshommes particuliers , de bien imiter un si glorieux exemple.

En effet , le Spectacle que la Ville de Vicenze vient de donner , a esté rendre éclatant , qu'il a mesme surpassé & mérité d'entre des Spectateurs. Il y a des Gens qui ne sçachent que l'Etana est une Ville de la Marche , sujete à la République de Venise , & qui pour estre soumise à elle volontairement la premiere de toutes les Villes

pellez Barrières , principalement quand on y joint quelque espece de combat. Les François & les Anglois les nomment Courses.

Les autres Jeux s'appelloient Agonales & Gymnici. C'estoient des Combats, des Luites, & des Joutes de bien des manieres. On les faisoit ordinairement dans le Cirque & dans l'Amphitheatre, qu'on dedioit exprès au Soleil, à Neptune, à Mars, & à Diane. La Politique des Romains estoit si fort attachée à la Religion, que leurs grands desseins vouloient presque également sur l'une & sur l'autre. Aussi ne réussissoient-ils jamais mieux que lors qu'ils estoient appuyez de pretextes specieux, qui trompant ingenieusement les Peuples, les retenoient dans l'obeissance. C'est ce qui a fait dire à Tacite que c'estoient Artes Imperatoria quibus decipiebantur Populi.

convenant ; de celle des Princes ; Mon

GALANT.

51

Monsieur le Prince , de celle des Turcs ; Monsieur le Duc, de celle des Moscovites ; & Monsieur le Duc de Guise , de celle des Mores. Il ne s'est jamais rien vu qui égalast la magnificence de cette Journée. Aussi fut-elle ordonnée par le plus Grand Roy du monde, qui outre une application singuliere , y fit une dépense incroyable.

Ce n'est pas une petite gloire pour des Gentilshommes particuliers , de bien imiter un si glorieux exemple.

En effet , le Spectacle que la Ville de Vicenze vient de donner , a esté rendre éclatant , qu'il a mesme surpassé & moins gente des Spectateurs. Il y a des Gens qui ne sçachent que l'Estana est une Ville de la Marche , sujete à la République de Venise , & qui pour estre soumise à elle volontairement la premiere de toutes les Villes

C ij

Mars 1681.

pellez Barrieres , principalement quand on y joint quelque espece de combat. Les François & les Anglois les nomment Courses.

Les autres Jeux s'appelloient Agonales & Gymnici. C'estoient des Combats, des Luites, & des Joutes de bien des manieres. On les faisoit ordinairement dans le Cirque & dans l'Amphitheatre, qu'on dedioit exprès au Soleil, à Neptune, à Mars, & à Diane. La Politique des Romains estoit si fort attachée à la Religion, que leurs grands desseins rouloient presque également sur l'une & sur l'autre. Aussi ne réussissoient-ils jamais mieux que lors qu'ils estoient appuyez de pretextes specieux, qui trompant ingenieusement les Peuples, les reteroient dans l'obeissance. C'est ce qui a fait dire à Tacite que c'estoient Artes Imperatoriae quibus decipiebantur Populi.

...omni ; de celle des Princes ; Mon

GALANT. 51

Monsieur le Prince , de celle des Turcs ; Monsieur le Duc, de celle des Moscovites ; & Monsieur le Duc de Guise , de celle des Mores. Il ne s'est jamais rien veu qui égalast la magnificence de cette Journée. Aussi fut-elle ordonnée par le plus Grand Roy du monde, qui outre une application singuliere , y fit une dépense incroyable.

Ce n'est pas une petite gloire pour des Gentilshommes particuliers , de bien imiter un si glorieux exemple.

En effet , le Spectacle que la Ville de Vicenze vient de donner , a esté rendre éclatant , qu'il a mesme surpassé & moins gente des Spectateurs. Il y a des Gens qui ne sçachent que l'Estana est une Ville de la Marche , sujete à la République de Venise , & qui pour estre soumise à elle volontairement la premiere de toutes les Villes

C ij

Mars 1681.

pellez Barrieres , principalement quand on y joint quelque espece de combat. Les François & les Anglois les nomment Courses.

Les autres Jeux s'appelloient Agonales & Gymnici. C'estoient des Combats, des Luites, & des Jouttes de bien des manieres. On les faisoit ordinairement dans le Cirque & dans l'Amphitheatre, qu'on dedioit exprés au Soleil, à Neptune, à Mars, & à Diane. La Politique des Romains estoit si fort attachée à la Religion, que leurs grands desseins vouloient presque également sur l'une & sur l'autre. Aussi ne réussissoient-ils jamais mieux que lors qu'ils estoient appuyez de pretextes specieux, qui trompant ingenieusement les Peuples, les retenoient dans l'obeissance. C'est ce qui a fait dire à Tacite que c'estoient Artes Imperatoriae quibus decipiebantur Populi.

La

pro
lon
rendre
& moins
religion Chre
l'Etana.

fit conn
joye qu'on se j
vice sur le Theatre,
Mars 1681.

Les
tëps
à une in-
n'oubliera
trozel qu'on vit
que les se
de Chau

R
Chef de
omain ; Mon-
de celle des Persans ;
Mon

GALANT. 51

Monsieur le Prince , de celle des Turcs ; Monsieur le Duc, de celle des Moscovites ; & Monsieur le Duc de Guise , de celle des Mores. Il ne s'est jamais rien vu qui égalaſt la magnificence de cette Journée. Auffi fut-elle ordonnée par le plus Grand Roy du monde, qui outre une application ſinguliere , y fit une dépenſe incroyable.

Ce n'eſt pas une petite gloire pour des Gentilshommes particuliers , de bien imiter un ſi glorieux exemple. En effet , le Spectacle que la Ville de Vicenze vient de donner , a eſté ſi éclatant , qu'il a meſme ſurpaſſé l'attente des Spectateurs. Il y a peu de Gens qui ne ſçachent que Vicenze eſt une Ville de la Marche-Tréviſane , ſujete à la République de Veniſe , & qui pour s'eſtre ſoumiſe à elle volontairement la premiere de toutes les Villes

Les
têps
à une in-
n'oubliera
trozet qu'on vit
que les se
e Champs

R. Chef de
omaines ; Mon-
de celle des Persans ;
Mon

GALANT. 51

Monsieur le Prince , de celle des Turcs ; Monsieur le Duc, de celle des Moscovites ; & Monsieur le Duc de Guise , de celle des Mores. Il ne s'est jamais rien vu qui égalaſt la magnificence de cette Journée. Auffi fut-elle ordonnée par le plus Grand Roy du monde, qui outre une application ſinguliere , y fit une dépenſe incroyable.

Ce n'eſt pas une petite gloire pour des Gentilshommes particuliers , de bien imiter un ſi glorieux exemple. En eſſet , le Spectacle que la Ville de Vicenze vient de donner , a eſté ſi éclatant , qu'il a meſme ſurpaſſé l'attente des Spectateurs. Il y a peu de Gens qui ne ſçaſſent que Vicenze eſt une Ville de la Marche-Tréviſane , ſujete à la République de Veniſe , & qui pour s'eſtre ſoumiſe à elle volontairement la premiere de toutes les Villes

de Terre-ferme , a merit  le nom de sa Fille a n e ; qu'elle est encor plus considerable par l'abondance & par la d licatesse de ses Vins, que par sa grandeur ; qu'elle est aussi peupl e que le porte son  tendue , & qu'elle est remplie de Gentilshommes aussi spirituels , aussi braves, & aussi galans qu'il y en ait en aucune Ville du monde. C'est cette derniere circonstance qui a donn  lieu aux Festes dont j'ay entrepris la description, & qui n'ont est  l'effet que d'un entretien fortuit qu'une rencontre impreveu  fit avoir   quelques-uns de ces Gentilshommes avec les deux Recteurs de la Ville. L'un a le titre de Podesta , l'autre de Capitaine Grand, & tous deux y repr sentent la Majest  de la Serenissime R publique. Celui qui est aujourd'huy Podesta, s'appelle Marino Zorzi. Pour faire conno tre c bien il est genereux

&

& bienfaisant, il me suffira de dire qu'il fait acheter le Bled à cinq livres la mesure, pour la revendre au Peuple à trois & demie. Reglant, comme il fait, toutes ses actions sur ce pied-là, il n'en sera pas plus riche, mais aussi les benedictions ne luy manquent pas. Le Capitaine Grand s'appelle Benedetto Capello. On l'aime à Vicenze comme à Venise, parce qu'on connoît ses rares talens partout où il est. Ceux qui aiment l'Antiquité, seront peut-être bien aises d'apprendre qu'il est possesseur de ce renommé Cabinet de Médailles du sçavant Erizzo, qu'il en connoist parfaitement les beautés, & qu'il l'enrichit aux occasions. Ces deux Recteurs sont d'une Noblesse des plus anciennes, riches, bien faits, sçavans, magnifiques, & en réputation, quoy que fort jeunes, d'être aussi prudens que spirituels.

Ce fut avec ces Seigneurs que les Nobles de Vicenze concerterent la Pompe de leur Carozel. Le jour en ayant esté choisy , la Ville, j'entens les Dix Nobles qui la représentent, & qui pour cela en sont appellez les Députez, eut soin de toutes les seûretéz & de toutes les commoditez qu'on pouvoit attendre. On ferma les avenues. On mit des Gardes par tout , mais ces Gardes eurent plus d'égard à faire honneur aux Etrangers , qu'à mettre obstacle à la curiosité d'un nombre infiny de Gens qui accoururent de toutes parts. Le plus bel espace de la grande Place avoit esté ménagé pour servir de Scene à ce Spectacle. & on en osta toutes les Briques dont elle est pavée , afin que les Chevaux courant sur le sable , fournissent leurs courses plus commodement. Ceux qui ne sont jamais
venus

venus à Vicenze , en peuvent concevoir la beauté , en s'imaginant que l'une de ses faces est occupée par le Palais de la Justice , ce fameux morceau d'Architecture de Palladie ; & que le Mont de Piété , & le Palais du Capitaine Grand , occupent l'autre. Elle estoit ornée des quatre costez d'une espece d'Amphitheatre , qui n'estoit pas moins propre à faire tout voir , qu'à donner lieu d'estre veu. Il y avoit par tout de riches Tapis , & ce fut là où les Dames se placerent sur les vingt-heures , qui sont en France quatre heures apres midy. Aucune d'elles n'y gardoit de rang , & ainsi on peut dire que la galanterie Italienne tenoit bien de la Françoisse ce jour-là , puis qu'il n'y avoit point de place distinguée pour les Sexes , que les Cavaliers estoient comme au Louvre confusément avec les Dames , &

qu'ils s'efforçoient de les servir dans toutes les occasions de bienséance. Les uns & les autres estoient habillez avec tous les avantages que demandoit l'éclat de la Feste. On ne vit peut-estre jamais plus de Perles en un seul endroit ; & pour en marquer la profusion, il suffit de dire que l'on y compta jusques à cent Dames Vénitiennes. Ceux qui sont instruits de leur richesse , & du plaisir qu'elles ont à se parer , comprendront sans peine la quantité qu'on y en pût voir. Les Dames de Padouë , de Verone, de Bresse , de Mantouë , & des autres Villes du voisinage , se trouverent aussi à cette Feste avec une infinité de Pierreries. Les Nobles Vénitiens , qui sont là comme les Dieux Tutelaires du Pais, eurent grand soin de bien soutenir leur caractère par la richesse de leurs Habits. Il y en avoit quantité brodez en feüillages d'or,

ce qu'elle contient , on peut aisément se figurer une partie des beautés de cette Feste.

L'Excellentissime Seigneur Benedetto Capello, Capitaine Grand, & qui pour ne pas commettre la Majesté publique , paroissoit là comme incognito , c'est à dire, avec un petit Masque sur le nez , estoit Chef de la premiere Quadrille. Quatre autres Seigneurs l'accompagnoient, de voir, Messieurs les Comtes Macchi, Goddi, Louis Valle, Coparoistre, Boniface Poiamaphé, dans lequel estoit une figure du Sieur Baltarin ; Musicien de Monsieur le Duc de Mantone. Ce Char estoit précédé de huit Trompetes, dont les Habits & les ornemens sembloient n'estre qu'or & Pierreries. D'autres Trompetes suivoient avec plusieurs Estafiers fort lestes. Ceux-cy avoient des Livrées tres-éclatantes , qui pourtant

qu'ils s'efforçoient de les servir dans toutes les occasions de bienséance. Les uns & les autres estoient habillez avec tous les avantages que demandoit l'éclat de la Feste. On ne vit peut-estre jamais plus de Perles en un seul endroit ; & pour en marquer la profusion, il suffit de dire que l'on y compta jusques à cent Dames Venitiennes. Ceux qui sont instruits de leur richesse , & du plaisir qu'elles ont à se parer , comprendront sans peine la quantité qu'on y en pût voir. Les Dames de Padouë , de Verone , de Bresse , de Mantouë , & des autres Villes du voisinage , se trouverent aussi à cette Feste avec une infinité de Pierreries. Les Nobles Venitiens , qui sont là comme les Dieux Tutelaires du Pais, eurent grand soin de bien soutenir leur caractère par la richesse de leurs Habits. Il y en avoit quantité brodez en feüillages d'or,

ce qu'elle contient , on peut aisément se figurer une partie des beautez de cette Feste.

L'Excellentissime Seigneur Benedetto Capello, Capitaine Grand, & qui pour ne pas commettre la Majesté publique , paroissoit là comme incognito , c'est à dire, avec un petit Masque sur le nez , estoit Chef de la premiere Quadrille. Quatre autres Seigneurs l'accompagnoient, de noir, Messieurs les Comtes Macle ^{en} Goddi, Louis Valle, Coparoistre ^{en} Boniface Poiama. phe, dans lequel estoit ^{blanc} figure du Sieur Baltarin, Musicien de Monsieur le Duc de Mantone. Ce Char estoit précédé de huit Trompetes, dont les Habits & les ornemens sembloient n'estre qu'or & Pierreries. D'autres Trompetes suivoient avec plusieurs Estafiers fort lestes. Ceux-cy avoient des Livrées tres-éclatantes , qui pourtant

qu'ils s'efforçoient de les servir dans toutes les occasions de bienséance. Les uns & les autres estoient habillez avec tous les avantages que demandoit l'éclat de la Feste. On ne vit peut-estre jamais plus de Perles en un seul endroit ; & pour en marquer la profusion, il suffit de dire que l'on y compta jusques à cent Dames Vénitiennes. Ceux qui sont instruits de leur richesse , & du plaisir qu'elles ont à se parer , comprendront sans peine la quantité qu'on y en pût voir. Les Dames de Padouë , de Verone , de Bresse , de Mantouë , & des autres Villes du voisinage , se trouverent aussi à cette Feste avec une infinité de Pierreries. Les Nobles Vénitiens , qui sont là comme les Dieux Tutelaires du Païs, eurent grand soin de bien soutenir leur caractère par la richesse de leurs Habits. Il y en avoit quantité brodez en feüillages d'or,

ce qu'elle contient , on peut aisément se figurer une partie des beautés de cette Feste.

L'Excellentissime Seigneur Benedetto Capello, Capitaine Grand, & qui pour ne pas commettre la Majesté publique , paroissoit là comme incognito , c'est à dire, avec un petit Masque sur le nez , estoit Chef de la premiere Quadrille. Quatre autres Seigneurs l'accompagnoient, savoir, Messieurs les Comtes Macle ^{es}, ^{en} Goddi, Louis Valle, Coparoistre ^{en}, & Boniface Poiama. Dans lequel estoit ^{blanc} & figure du Sieur Baltrarin, Musicien de Monsieur le Duc de Mantone. Ce Char estoit précédé de huit Trompetes, dont les Habits & les ornemens sembloient n'estre qu'or & Pierreries. D'autres Trompetes suivoient avec plusieurs Estafiers fort lestes. Ceux-cy avoient des Livrées tres-éclatantes, qui pourtant

qu'ils s'efforçoient de les servir dans toutes les occasions de bienséance. Les uns & les autres estoient habillez avec tous les avantages que demandoit l'éclat de la Feste. On ne vit peut-estre jamais plus de Perles en un seul endroit ; & pour en marquer la profusion, il suffit de dire que l'on y compta jusques à cent Dames Vénitiennes. Ceux qui sont instruits de leur richesse , & du plaisir qu'elles ont à se parer , comprendront sans peine la quantité qu'on y en pût voir. Les Dames de Padouë , de Verone, de Bresse , de Mantouë , & des autres Villes du voisinage , se trouverent aussi à cette Feste avec une infinité de Pierreries. Les Nobles Vénitiens , qui sont là comme les Dieux Tutelaires du Pais, eurent grand soin de bien soutenir leur caractère par la richesse de leurs Habits. Il y en avoit quantité brodez en feüillages d'or,

ce qu'elle contient , on peut aisément se figurer une partie des beautés de cette Feste.

L'Excellentissime Seigneur Benedetto Capello, Capitaine Grand, & qui pour ne pas commettre la Majesté publique , paroissoit là comme incognito , c'est à dire, avec un petit Masque sur le nez , estoit Chef de la premiere Quadrille. Quatre autres Seigneurs l'accompagnoient, à savoir, Messieurs les Comtes Macchi, Goddi, Louis Valle, Coparoistre, & Roniface Poiamaphé, dans lequel estoit une figure du Sieur Baltarin, Musicien de Monsieur le Duc de Mantone. Ce Char estoit précédé de huit Trompetes, dont les Habits & les ornemens sembloient n'estre qu'or & Pierreries. D'autres Trompetes suivoient avec plusieurs Estafiers fort lestes. Ceux-cy avoient des Livrées tres-éclatantes , qui pourtant

qu'ils s'efforçoient de les servir dans toutes les occasions de bienséance. Les uns & les autres estoient habillez avec tous les avantages que demandoit l'éclat de la Feste. On ne vit peut-estre jamais plus de Perles en un seul endroit ; & pour en marquer la profusion, il suffit de dire que l'on y compta jusques à cent Dames Vénitiennes. Ceux qui sont instruits de leur richesse , & du plaisir qu'elles ont à se parer , comprendront sans peine la quantité qu'on y en pût voir. Les Dames de Padouë , de Verone, de Bresse , de Mantouë , & des autres Villes du voisinage , se trouverent aussi à cette Feste avec une infinité de Pierreries. Les Nobles Vénitiens , qui sont là comme les Dieux Tutelaires du Pais, eurent grand soin de bien soutenir leur caractère par la richesse de leurs Habits. Il y en avoit quantité brodez en feüillages d'or,

de es.

paroiſtre un, —

phe, dans lequel eſtoit M.

figure du Sieur Baltarin ; Muſicien
de Monsieur le Duc de Mantoue. Ce

Char eſtoit précédé de huit Trom-

petes, dont les Habits & les orne-

mens ſembloient n'eſtre qu'or &

Pierreries. D'autres Trompetes ſui-

voient avec pluſieurs Eſtafiers fort

leſtes. Ceux-cy avoient des Livrées

tres-éclatantes, qui pourtant

...¹¹¹⁰ or-
...¹¹¹⁰ re di-
...¹¹¹⁰ mens & des
différentes , peut - estre
pour imiter les Grecs & les Ro-
mains , qui au temoignage de Ca-
siodore , ornerent leurs Quadrill
de vert , de rouge , de bleu , &
blanc , par allusion aux quatre
saisons de l'année. Ce Char de M.
& ces Argonautes, sont représentés
dans cette Plaque. En examinant

ce qu'elle contient , on peut aisément se figurer une partie des beautez de cette Feste.

L'Excellentissime Seigneur Benedetto Capello, Capitaine Grand, & qui pour ne pas commettre la Majesté publique , paroissoit là comme incognito , c'est à dire, avec un petit Masque sur le nez , estoit Chef de la premiere Quadrille. Quatre autres Seigneurs l'accompagnoient, sçavoir, Messieurs les Comtes Maximilien Goddi , Louis Valle , Coriolan Porto , & Boniface Poiama. Leur Quadrille avoit le blanc & le gris-de-lin pour sa couleur. La seconde qui avoit choisy l'aurore & le violet, étoit composée de Messieurs les Comtes Antonio-Maria Porto, Antonio Trento , Vincenzo Scroffa, Scipion Porto , & Ottavio Trento. Ceux qui formoient la troisieme, estoient

toient Messieurs les Comtes Leonardo Tresino , Thomaso Piovene , le Sieur Jacques Cavatrizzo, qui tenoit la place de Monsieur le Comte Camillo Trento , & Messieurs les Comtes Louis Caldagno , & Leonardo Porto. Leur couleur estoit le bleu. La quatrième Quadrille parut en couleur de feu, & avoit en teste Monsieur le Comte Jean-Baptiste Porto , suivy de Messieurs les Comtes Leonida Porto , Francesco Volpe , Ottaviano Garladore , & Antonio Porto.

Ces quatre Quadrilles firent quelques tours dans le Parterre , tant pour voir plus commodement tous les Spectateurs , que pour se montrer à eux sans aucun tumulte ; apres quoy s'estant rendues au milieu , où elles formerent un magnifique Escadron , Medée qui estoit à la teste ,
arresta

arresta son Char vis-à-vis du Theatre, où les Musiciens estoient placez, & y chanta, non pas de ces Aïrs tendres dont elle s'estoit servie pour amolir le cœur de Iason, mais de ces Aïrs militaires qu'employoient les Anciens pour animer leurs Troupes au combat. Quoy que la voix de celui qui représentoit Medée fust une des plus belles d'Italie, on ne laissoit pas d'entendre avec beaucoup de plaisir l'harmonie des Instrumens, qui ne charmoit pas moins en son genre que l'appareil du Spectacle.

Le Recit ne fut pas plustost finy, qu'on vit disparoistre le Char & les Argonautes. La Place se trouva toute libre, & comme par une espeece d'enchantement, on y découvrit aux quatre coins les Monstres que ces braves Champions avoient à combattre. L'un estoit

ce

ce Taureau aux pieds d'airain, que l'Oracle avoit établi pour gardien de la Toison d'or. L'autre ce Dragon épouvantable qui défendoit l'entrée du Jardin des Hespérides. On voyoit là Nessus le Centaure, beaucoup plus terrible que lors qu'il contoit des douceurs à Dejanire. La Stymphalide enfin sembloit en état de lancer ses plumes qui estoient autant de fleches, contre ceux qui la voudroient attaquer. Ce fut sur ces Monstres que nos Guerriers éprouverent leur valeur, au Dard, au Pistolet, & à l'Epée ; & comme des Monstres ne s'abatent pas du premier coup, il leur falut faire beaucoup de passades avant qu'ils pussent venir à bout de leur entreprise. Les Chefs de Quadrille les attaquèrent d'abord ; & les petites Troupes qui venoient ensuite, achevoient de défaire ces faux Monstres

tres de la mesme sorte qu'elles auroient fait, si elles en eussent combattu de veritables. On remarquoit dans toutes leurs actions cette intrépidité si necessaire dans les Attaques, & cette précaution si utile dans la Retraite, qui unissēt agreablement la valeur & la prudence. Les Quadrilles qui estoient opposées au commencement, se joignirent & se separerent plusieurs fois, jusqu'à ce que le Combat fut finy. Les Estafiers de chaque Cavalier fournissoient de nouveaux Dards à leurs Maistres pour toutes les Courses, & la ponctualité des uns secondoit bien l'adresse des autres. Enfin les Monstres ayant succombé, on emporta leurs Cadavres, & les Vainqueurs commencerent à celebrer leur victoire par une Dance à cheval. Ce fut un Spectacle bien superbe, & qui mesloit l'antique au moderne,

de

de la maniere du monde la plus agreable. Pline dit que les Sybarites furent les premiers qui firent des Balets & des Danccs de Chevaux, & que toute leur Cavalerie y estoit merveilleusement dressée. Ce fut ce qui obligea les Crotoniates leurs Ennemis, à recourir à la ruse pour les défaire. Ils donnerent à leurs Trompetes un ordre secret de sonner au commencement du Combat les mesmes Airs de Balet auxquels ils sçavoient que les Chevaux des Sybarites estoient exercez, & alors il ne leur fut pas malaisé de mettre en desordre leur Cavalerie.

Tout le monde sçait que les Chevaux aiment l'harmonie, & qu'estant les plus nobles de tous les Brutes, & selon Aristote, les plus grands Amis de l'Homme, on a trouvé le moyen de les dresser parfaitement;

ment ; mais peut-estre y a-t'il fort peu de Gens qui soient informez des quatre sortes d'Airs auxquels on a réduit toutes leurs cadences. Ce sont l'Air de terre à terre , quand le Cheval ne s'élève point ; mais qu'il se porte en avant , en arriere , à volte sur la droite & sur la gauche , & à demy-volte en mouvemens égaux ; l'Air des Courbetes , qui sont des mouvemens courbes & à demy élevez ; l'Air des Caprioles , qui sont des sauts hauts & élevez tout d'un temps ; & enfin celui d'un Pas & d'un Saut , quand cet Air est composé d'une Capriole & d'une Courbete fort basse. Toutes ces manieres ont leurs passades , qui sont comme les temps de la Musique , dans lesquels il ne parut point que les Chevaux de nos Argonautes manquaissent un seul moment , tant ils s'élevoient

voient juste , tournoient , & se remettoient à mesme temps.

Après que les Cavaliers qui les montoient les eurent maniez pas à pas, ils les poussèrent au galop , en rond , en ligne , en triangle ; selon les figures concertées , & on remarqua dans leurs mouvemens toute la justesse qui devoit accompagner la gayeté ou la gravité des Airs que formoit le Chœur des Instrumens. Cette merveilleuse discipline des Chevaux , fera de la peine à ceux qui n'en ont jamais entendu parler ; mais pour peu que l'on ait lû , on doit sçavoir par ce que rapportent les Historiens ; que l'on a dressé des Chiens, des Singes, des Ours, & des Elephans, & qu'on les a rendus capables des exercices qui veulent le plus de docilité. Je vis il y a quelque mois un Lievre , battre la Caisse à Venise aussi

artiste

artistement qu'un Tambour auroit pû faire. La Nature ne me semble pas moins violentée par là dans un Animal si timide, qu'elle l'a esté dans la plus pesante de toutes les Bestes que l'on a fait autrefois danser sur la corde. C'est ce que Plin raconte d'un Elephant que Germanicus fit paroistre dans ce somptueux Spectacle dont il régala le Peuple Romain.

Les Cavaliers Vicentins s'acquirent dans ce Carozel une gloire à laquelle les Héros les plus galans de l'Antiquité n'ont pas mesme prétendu. Ceux-cy ne se sont servis de Chevaux dans les Lices, aussi bien que dans la Guerre, que pour tirer leurs Chariots. Aussi tant à leur adresse les faisoit plutôt passer pour de bons Cochers, que pour de braves Gendarmes, & on ne remarque point qu'ils aient jamais fait

fait un exploit considerable à cheval. Ils en atteloient deux, trois, quatre, six, & mesme huit de front, & il suffisoit pour emporter le Prix de leurs Jeux, de les pousser avec plus de vîtesse que les autres, & de les faire tourner court dans les détours des Cirques, évitant ainsi que le Char ne se fracassast contre les Buttes. Il en reste d'assez beaux monumens dans les Medailles des anciens Empereurs Romains.

Le Balet de cette illustre Cavalerie ne fut pas plutost fini, que Médée parut encor dans son Char. Elle y chanta une Ode triomphale au son des Instrumens, ne pouvant moins faire pour ses Argonautes que de célébrer l'intrépide ardeur avec laquelle on les avoit veus combattre. Ce fut par cette harmonie que finit le Divertissement de cette Journée. Les Curieux pourront se représenter
en

en jettant les yeux sur cette seconde Planche, de quelle maniere ces galans Avanturiers se firent voir au milieu des Monstres.

Le lendemain, il y eut trois Festes assez différentes. Elles se firent dans les trois plus grands Edifices de la Ville, & pourtant ils parurent fort petits à cause du concours inconcevable des Etrangers. L'Eglise de S. Laurens fut choisie pour la Messé solennelle que le Prince de l'Académie a coutume de faire chanter en prenant possession de sa Dignité. Monsieur le Comte Leonardo Tressino s'en acquitta avec toute la magnificence possible. Il avoit fait orner l'Eglise des plus riches Tapisseries, & des plus considérables Tableaux du Pais. La Symphonie estoit extraordinaire, par le mérite & la quantité des Musiciens; mais ce qui donna tout l'éclat à cette Feste,

Feste, fut la foule des Personnes de qualité qui s'y trouverent. On prétend qu'il y avoit plus de mille Gentilshommes, outre trois cens Nobles Venitiens. Les Recteurs de la Ville, qui ne manquent guère aux fonctions solennelles, eurent d'autant plus de soin d'assister à celle-cy, qu'elle regardoit la devotion. Les Dames y parurent dans leurs Habits les plus magnifiques, & on peut dire que tout le beau monde de la Lombardie s'estoit assemblé là tout exprés, pour faire honneur à ce nouveau Prince d'Académie. Toutes les fois que ces illustres Académiciens en changent, ils font un Banquet dans la Salle même de l'Académie, au pied de son superbe Theatre. Cette coutume fut observée ce jour-là avec une somptuosité surprenante. On y vit tout ce qu'on peut souhaiter dans un Repas de cette nature, c'est à dire,

re , une profusion magnifique , une délicatesse exquise , & une propreté qui égaloit l'une & l'autre.

Les DeputeZ de la Ville, que j'ay déjà dit qui la représentent, avoient destiné le Divertissement de l'après-dînée dans la grande Salle du Palais public. Leurs soins parurent par l'ordre admirable qui y fut gardé. Les Soldats qu'on avoit mis aux entrées, ne s'opposèrent qu'au menu Peuple, ou pour mieux dire, à la confusion & au desordre. Les Dames, les Cavaliers, & tous les honnestes Gens, y avoient la liberté de dancer, de se reposer, ou de se promener, à peu près comme s'ils eussent esté dans quelque Assemblée particulière. On avoit élevé au bout de la Salle une espèce de Theatre pour les Musiciens; & bien qu'il n'y en eust qu'environ cinquante,

cinquante, la Symphonie paroïſſoit eſtre de plus de cinq cens. Ce divertissement dura environ cinq heures, ſans qu'on s'apperçeuſt de l'arrivée de la nuit, à cauſe de la quantité de Flambeaux dont ce grand Lieu eſtoit éclairé. En France on aime les Branles, les Courantes, & les Danſes figurées. Les Sarabandes ſont au goût des Eſpagnols. Les Danſes d'Allemagne ſont plus impetueuſes, pour ne pas dire militaires, chaque Nation reſenant, meſme dans ce qui fait ſes plaiſirs, quelque caractère de ſon inclination. La Danſe Italienne n'eſt proprement qu'une maniere de promenade, pendant laquelle le Cavalier & la Dame qui ſe tiennent par la main, ſ'entretiennent de ce que bon leur ſemble entre deux rangs de Spectateurs, qui ſont d'ordinaire aſſis. On peut la conſidérer comme une ſuite de

de la prudence du Prince. On voit tout sans peine. On se fait voir sans affectation. On se promène sans lassitude. On converse librement sans soupçon; & enfin on n'y est pas obligé d'assujettir son plaisir à la cadence de des Instrumens, ny des Pas mesurés qu'on n'apprend qu'avec beaucoup de temps sans aucune utilité considérable.

C'est l'ordinaire dans ces Fêtes d'appareil, de faire dresser au Ballet dans un lieu commode, & d'y présenter à la Compagnie de délicieux rafraichissemens, qui sont des Liqueurs à la glace, des Vins précieux, & de toute sorte de Sorbets. Ce fut à quoy le Pape se donna ordre dans celle-cy avec une magnificence qui fut admirée. Il n'y eut pas jusqu'aux Valets pour qui il n'eust fait préparer des Tonnois de Vin qu'on leur prodigua sur le Portier Mars 1681. D

de la Salle. Comme les Dames avoient du trop d'embaras des Confitures, si on leur en eust présenté sur la table; il jugaa plus, à propos de leur en envoyer à chacune un grand Basset dans leur Palais. Ainsi on leur épargna jusques à la moindre incommodité. Cette dépense eust esté considerable dans une petite Assemblée. Elle le fut beaucoup plus dans le concours d'un si grand nombre de Villes; mais ceux qui connoissent le génie du Podesta qui en voult prendre soin, s'étonneront peu de cette generosité particuliere. Ils savent qu'il est né pour la gloire. Et que l'estimant comme le seul partage des grandes Ames il renonceroit volontiers en sa faveur à toutes les autres douceurs de la vie.

Je vous envoie une Fable qui enferme une tres utile morale pour ces Amans du bel air, dont

le

le monde plus éclairé, consi-
ste dans la dépense qu'ils font
pour leurs Belles. Elle est de
Monsieur Philbert, d'Aniba en
Provence.

L' A B E I L L E, ET LE PAPILLON.

F A B L E.

DEs que l'Astre du jour, par ses
clartez nouvelles
Venoit éclairer le matin
Un Papillon dans un jardin
Étoit avec soin ses ailes
Sur la Rose & sur de la min.
Mais pourquoi, direz-vous, prenoit-
il tant de peine ?
L'Amour l'avoit pour son de-
main.
Et de tout temps l'ajustement

D ij

Fut d'un grand seigneur à l'Amant;
 Il soupироit pour une Solitaire.

Faire la déclaration
 De sa maistrance pûssant.

Estoit là sa plus grande affaire.
 Enjoux pourtant l'occasion s'offre,
 L'Abeille qu'il aimoit vint avec
 une amie

En cette Campagne fleurie,
 Elle y trouvoit des Fleurs selon son
 appetit

Nôtre Amoureux ravy de l'avant-
 rure,

Voltige sur les Fleurs, puis s'arrêta
 un moment

Pour préparer un Compliment;
 En suite il se mit en posture
 D'aborder son Objet à ses yeux si
 charmant.

En cet état jamais Amant
 N'avoit fait si bonne figure,
 Tout estoit magnifique en son aj-
 stement.

Sur

Sur sa petite tête une Aigrette élevée
D'une parure en luy de tout point
achevée, non en vain on
Faisoit le plus bel ornement.

Sur corps brillaient des couleurs les
plus vives;

Leur arrangement sans égal,
Rendoit les Bestes attentives.

Sur cet agréable animal,
Ses ailes estoient d'écarlate,

Qu'la Nature avoit placé
D'une manière délicate,

Ce que la Broderie auroit de mieux
tracé,

En cet équipage il s'éleva,
Vers les hauts lieux où son Abeille en-

levée, y vint butiner
Ce qui peut mériter son aboix,

L'approcha de pour salut, par de
l'aile trois fois,

Faites justice à mon amour ex-

trême,
Luy dit-il, de l'air le plus doux;

178 MÉRÉURE

Vous sçantez, Belle, que si
j'aime,

Je ne dois m'en prendre qu'à
vous.

Vos appas ont sçeu me surpren-
dre,

Ils sçavent trop l'art de char-
mer,

Et mon jeune cœur est trop
tendre,

Pour pouvoir s'empêcher d'ai-
mer.

Papillon, dit la Ménagère,

Romentez à quelque autre
jour

A me parler de vostre amour,

Pour aujourd'huy j'ay trop af-
faire.

Si vous sçaviez, ma Mere est en
colere,

Et me reproche chaque jour

De ne pas haster mon retour,

Retirez vous, laissez moy faire;

Une

Une autre fois ayant plus de
loisir,

Je vous diray, comme Abeille
bien née,

Que les foibles appas dont je pa-
rois ornée

Né méritent pas un soupir.

Si vostre ame pour moy se sent
passionnée,

Peu de chose fait son desir.

M'accuser, dit il, de foiblesse,

C'est renoncer à vos puissans
appas.

Mais mon cœur le peut-il
belas !

Il sent trop le coup qui le
blessé,

Et quand je ne le voudrois pas,

Vous auriez toute sa tendresse,

Pendant qu'il épuisait sa voix

A vouloir convaincre l'Abeille

Qu'il ne mourroit que sous ses
loix,

30 MERCURE

Elle faisoit la sourde oreille,
Et s'occupoit toujours à choisir le
meilleur.

De ce que porte chaque Fleur.
L'Amant sans cesse ayant les yeux
sur elle,

Admire tout ce qu'elle fait,
Et pour marquer la grandeur de
son zele,

Forme, en soupirant, ce souhait.
Que Nature fut inhumaine,
Et qu'elle eût bien peu de raison

Pourquoy me faire Papillon ?
Ne pouvoit-elle pas me faire Marc-
jolaine ?

Helas, hélas, à ce moment
Que je ferois heureux Amant !
J'aurois mille baisers, j'aurois mil-
le caresses,

Je verrois sur mon corps faire
mille souplesses,
Et le tout, pour un peu de suc
que je rendrois.

Ah,

GALANT. 81

Ah, chere Abeille, je voudrois
Estre Fleur, mais Fleur succu-
lente,

Je serois plus content, vous seriez
plus contente;

Mais pour n'estre point Fleur, ne
me croyez pas moins

Capable de pourvoir à vos pres-
sans besoins;

Je sçais un lieu que Flore même
Cultive avec un soin extrême.

Pour toute saison, pour tout
temps,

Il n'y regne que le Printemps.
On n'y voit que des Plantes

fieres,
Les Fleurs, même en Hyver, s'y

trouvent printanieres.
Disposez-en, car il n'est rien

Dont je ne sois ravy de faire
vostre bien.

*Si l'Abeille estoit scrupuleuse,
Sa Compagne, grandericuse,*

D V

*Du Compliment ne perdit pas un
mot.*

*L'ofre du Papillon la rendant cu-
rieuse ,*

*Ma Chere, luy dit-elle, il faut du-
per ce Sor,*

*Faites tant - soit - peu l'amou-
reuse.*

*Quand il aura les yeux sur vous,
Laissez aller un regard des plus
doux.*

*S'il vous surprend , paroissez-en
troublée.*

*Il croira que ce trouble est une
occasion*

A parler de sa passion.

*De tout ce qu'il dira feignez d'é-
tre ébranlée ,*

Et ne répondez ouï , ny non.

*Ce n'est pas un défaut qu'estre
dissimulée ,*

*Par là dans ce beau Lieu qu'il
nous a tant vanté,*

Nous

GALANT. 83

Nous aurons sur les Fleurs entière
autorité.

Par ses conseils l'Abeille enfin plus
complaisante,

Flatant du Papillon les amoureux
desirs,

Poussa quelques tendres soupirs
Qui sembloient partir d'une
Amante.

Le Jardin proposé n'estoit pas loin
de là,

Cet illustre Trio promptement y
vola.

Comme l'affaire est assez bien con-
duite,

Sans la Compagne on en craindroit
la suite.

Ajustement, Compliment, & Régat,
Peuvent bien faire une conquête.

Le Papillon ne s'y prenoit pas mal.

En amour il n'est point de Beste.

Cependant nos Abeilles sont

En cet agreable Parterre.

Dieu

Dieu sçait quel ravage elles font
Chaque Fleur sent leur rude
guerre ;

Tout estant desfloré, sans rien dire, à
grande rage.

Les deux fines monches s'en vont
Papillon reste seul sans Fleurs &
sans Maîtresse.

Ah, cruelle, dit-il, devois-tu m'a-
buser ?

Je me consolerois de ma folle lar-
gesse,

Si tu m'avois donné, tous - au-
moins, un baiser.

(666)

Expliquez, belle Iris, vous en êtes
capable,

Se que le Papillon cache dans cette
Fable,

Vous le sçavez, mais entre nous,
Tyrcis le sçait bien mieux que
vous.

Je vous parlay il y a trois mois
de

de la pitié de Monsieur le Comte de Jarnac Lieutenant General pour le Roy des Provinces d'Angoumois & de Xaintonge, à l'occasion d'un Convent de Religieux qu'il a érably pour travailler à la conversion des Prétendus Reformez. Le zele qu'il a pour toutes les choses qui regardent l'interest de Dieu, & qu'on luy voit soutenir avec la mesme application qu'il se donne à bien remplir tous les devoirs de sa Charge, n'empesche pas que dans les occasions de joye, & de divertissement, il ne se fasse autant admirer que dans les choses essentielles & importantes. La maniere dont il a reçu ce Carnaval la Noblesse du Pais, & plusieurs Personnes de la premiere qualité, en est une preuve. Le nombre des Gentilshommes qui se

se rendirent chez luy à l'envy les uns des autres, fut si grand, que le Chasteau de Jarnac, quoy qu'une des plus commodés Maisons qui soient par delà la Loire, eut peine à les contenir. Pendant huit jours, il y eut trois Tables, chacune de vingt Couverts, servies avec autant de délicatesse, que de propreté & d'abondance. Les aprelldinées estoient employées au Jeu, ou bien à la Chasse; & ceux qui estoient de ce dernier goût, trouvoient aisément à se satisfaire, selon que la Venerie, ou la Fauconnerie, leur donnoit plus de plaisir. On destinoit le soir à la Dance, & les Tables n'estoient pas plütoft levées, que l'on commençoit le Bal dans une Salle aussi spacieuse que superbement meublée. Le grand nombre de Lustres de cristal qui
l'éclair

l'éclaircissent, faisoit admirablement
briller les riches ajustemens de
diverses Troupes de Masques,
qui ne manquoient jamais à s'y
rendre. Parmi celles qui y vin-
rent, il n'y eut rien de plus ga-
lant, ny de mieux imaginé qu'une
petite Mascarade qu'y mena
Madame la Comtesse d'Aubig-
ny, Femme de Monsieur d'Au-
bigny, Gouverneur de Cognaç,
& Frere de Madame la Marquise
de Maintenon. Cette Dame avoit
esté priée de la Feste, mais pour
la rendre plus agreable par une
maniere de surprise, elle n'y ven-
lut paroistre que dans le temps
qu'on l'y attendoit le moins, de
sorte qu'à la lueur de plusieurs
Flambeaux, on vit arriver un soir
un Cortege de Carrolles, accom-
pagné de plusieurs Personnes à
cheval. Chacun estant descendu,

ceux

ceux qui composoient la Masca-
rade, se mirent en ordre, & en-
trèrent dans la Salle de la ma-
niere que je vay vous dire.

On vit paroître d'abord une
Troupe de Hautbois & de Mu-
siques, qui dans leur Musique
champestre ne laissoient pas d'a-
voir beaucoup d'agrément. Ils
précédoient un jeune Enfant de
cinq ans, d'une beauté merveil-
leuse, habillé magnifiquement
en Cupidon. Il estoit chargé de
son Carquois, l'Arc à la main, &
fit son entrée par un coup de
Flèche qu'il tira aux pieds des
Dames. C'estoit le petit Cheva-
lier de Pons de Bourg, second
Fils de Madame la Marquise
d'Endicour, de qui le Pere est
Grand Louvetier de France, &
qui est élevé par Madame la
Comtesse de Miollens sa Tante
mater

maternelle, de la Maison de Pons, dont le Mary estoit Frere de Monsieur le Maréchal d'Albret, Ensuite de ce petit Cupidon, venoient des Egyptiennes d'une propreté qui ne se peut exprimer, menées par des Hommes tres galamment habillez. Madame la Comtesse d'Aubigny estoit l'une d'elles, & ne se faisoit pas moins remarquer par sa bonne grace, que par l'or & les pierres dont elle brilloit. Ce n'estoit que Point d'Espagne d'or & d'argent, Brocard, Tissu, Broderie, avec des Points de France admirables, & le tout placé si à propos, & d'une invention si nouvelle, que l'agrément de l'Habit en surpassoit encor la richesse. De jeunes Bergers & Bergeres suivoient à leur tour. Quoy que leur équipage répondist à la simplicité des

des Villageois , il estoit accompagné d'un air de magnificence qui leur attira bien des regards. Ces Bergers estoient suivis de Vieilles & Vieillards , avec des Habits de plusieurs siècles , & derrière eux paroïssent des Espagnols ; qui en finissant la Mas- carade avec la gravité de leur Nation , donnerent plusieurs Sa- rabandes réjouissantes. Ce ne furent que Menüets de Poitou , où Madame d'Aubigny exce'lle mé- lant avec le bon air de Paris la justesse & l'agrément de Xain- tonge. Mademoiselle Chabor , Sœur de Monsieur le Comte de Jarnac , parut beaucoup dans cette Assemblée , soit par sa bonne mine & son air de qualité , soit par la maniere dont elle dança. Monsieur le Chevalier Chabor son Frere , ne se distingua pas moins ; mais rien n'approcha du

petit Comte de Chabot, Fils aîné de Monsieur le Comte de Jarnac. Ce jeune Enfant, quoy que seulement âgé de cinq ans, ne laisse pas de danser le plus agréablement du monde; & si la force de ses jambes répondoit à la justesse de son oreille, on ne verroit rien de plus accompli. Il est beau, bien fait, & d'une taille qu'on peut dire surprenante.

Parmi les Personnes de qualité qui faisoient le plus bel ornement de ce Bal, celles qui tenoient les premières places, estoient Madame la Comtesse de Miossens, Madame d'Aubigny, Madame la Presidente d'Angoulême, & deux de ses Sœurs, Filles de Monsieur le Comte de Brillac, & Petites-Nieces de feu Monsieur le Comte de Brillac, Gouverneur de Xaintonge & d'Angoulmois, dont la

92 M E R C U R E

Femme estoit Premiere Dame
d'Honneur de la Reyne M^{te}. &
Tante de Monsieur le Duc de
Montausier; Madame de Chalus
& Mademoiselle sa Fille. Du co-
té des Hommes qui se firent par-
ticulièrement remarquer à cette
Feste, furent Messieurs les Mar-
quis d'Arz & de Mayac, Petit
Fils du feu Seigneur d'Arz, qui
autrefois fut Chef, & conduisit
le Band de la Noblesse en Lorrain-
ne; Monsieur le Marquis d'An-
geantou, Monsieur le Président
d'Angoulême, & Monsieur de
Marillac. Tout cela faisoit une
très-illustre, ou si vous voulez
que je me serve du mot à la mo-
de, une grande Assemblée, com-
posée de Brilles, tout composé de
termes nouveaux dont je vous
fis part la dernière fois. Vous a-
vez fait connoître que le mot de gras-
sion, n'est pas un mot de l'abbé.

est un de ceux qu'on employe à
toute le plus indifferemment. Ce-
pendant on ne peut pas dire qu'il
soit nouveau, puis qu'il a toujours
esté en usage, & que s'il a quel-
que nouveauté, elle ne consiste
que dans l'application que l'on
en fait. C'est ce qui donne beau-
coup d'embaras aux Étrangers,
qui ayant appris la Langue avec
soin, n'ont jamais vu ce mot
employé que pour une chose qui
a véritablement de la grosseur. En
parlant d'un Homme riche, on
dit aujourd'hui qu'il a un gros
Bien. On dit de la même sorte
un gros Seigneur, comme si le
mot de ~~grand~~ ^{gros} est en con-
damnation, & on ne fait pas de reflexion
que ceux à qui cette mode peut
estre inconnue, sont persuadez
que c'est d'un gros Homme qu'on
veut leur parler. Ce que cette
mode

mode a d'insupportable, c'est que dans le dessein de paroître du bel air, on a si souvent le mot de gros à la bouche qu'on l'applique même à tout ce qui est petit. Rien n'est plus léger que la Gaze, & j'ay vu des Gens dire une grosse Gaze, à cause qu'elle est soit chère. J'ay ouï dire un gros chaud & un gros froid, pour signifier que l'un & l'autre est excessif. En cela on imite en quelque façon les Maçlous qui ont accoustumé de dire un gros temps, quand ils veulent faire entendre que le temps se met au frais, & que l'on est menacé de pluie. On dit encore pour dire un bon Homme & un honneste Homme, ce sont les meilleures extraittes d'Homme, &c. Les Estrangers qui voyent les mots écrits, ne doivent-ils pas les prendre à la lettre, & quand

quand on ignore à quoy on applique ces méchantes manières de parler, comme on peut, on concevoir que de bonnes entailles d'Homme veulent marquer un Homme sincere. Joignez à cela, *desoler & desolant*, dont on se sert en toutes rencontres, sans considérer que la desolation ne convient qu'à ceux qui sont dans les plus grandes disgraces. Comme ces choses n'ont qu'un certain temps, que le peins n'aura-t-on point à en déchiffrer le galimatias, lors qu'on les trouvera écrites, & qu'on ne s'en servira plus en parlant, parce que la mode en sera passée. Ces sortes de modes ne sont bonnes que pour les Habits. Ils sont usés avant qu'elles changent, & ainsi ils ne sont jamais sujets à blesser les yeux. Veut-il rien qui choque plus le bon sens

sens, que le mot de *violent* appli-
 qué à tout, & aux choses mêmes
 de douceur, comme celui de
gros aux plus délicates ? Ce que
 je remarque des uns doit estre
 entendu des autres, dont je ne
 dis rien. C'est à quoy il faudroit
 tâcher de couper cours, comme
 on a fait au Langage précieux en
 le joiant. Si on n'en eust pas
 écarté le ridicule, il eust insensi-
 blement corrompu la Langue, &
 on nous diroit encor aujourd'huy
 qu'une chose seroit furieusement
 belle, quand on en voudroit exa-
 gérer la beauté. Les mots nou-
 veaux sont fort différens de ceux
 qui ayant toujours esté en usage,
 ne sont proprement que des ma-
 nières de parler nouvelles. Un
 mot nouveau est un mot dont on
 ne s'est point encor servy dans la
 Langue, qui est nouveau & par
 luy

luy-mefme , & pour l'ufage auquel on le fait fervir , & qui exprimant une chofe en une feule parole , épargne la peine de recourir au détour. *Destination & impraticable* , font de ce genre. Ce n'eft point à moy à décider fi ces mots font bons , & s'ils expliquent affez ce que l'on veut qu'ils faffent entendre ; mais je croy en general , que le plus méchant mot nouveau qui expliquera en une feule parole , ce qui fans luy ne pourroit eftre entendu que par plusieurs , fera toujours préférable aux nouvelles manieres de parler dont la plupart bleffent toujours autant le bon fens que celles que je viens de vous marquer. Il y a une feconde efpece de maniere de parler d'autant plus condamnable , que ne fignifiant rien , elle ne

Mars 1681.

E

fert qu'à faire employer des mots inutiles. On peut mettre du nombre de ces mots ; *il faut voir , il faut sçavoir , & par toute terre.* Il est vray que ce n'est guère que par enjouement qu'on employe les deux premiers ; mais pour l'autre, il se dit presque toujours dans le sérieux.

C'est trop pousser un Article qui ne consiste qu'en mots. Le temps nous fera raison du caprice de la Mode. Tout y est sujet, comme je l'ay déjà dit , & Monsieur de Bragelonne Premier Président au Parlement de Mets, l'a éprouvé depuis peu de jours. Il est mort le 6. de ce mois, âgé de 64 ans. Ce Magistrat estoit Fils de Monsieur de Bragelonne Conseiller au Parlement , & fut reçu Conseiller en la mesme Cour en 1637. Il fut en suite Président

sident en la Seconde Chambre des Enquestes , & apres avoir exercé plusieurs années ces deux Charges avec gloire , le Roy le fit Premier Président de son Parlement de Mets. Il avoit épousé la Fille de Monsieur de Marle, Chevalier, Seigneur de Versigny, Président en la Chambre des Comptes, sortie d'une Sœur de Monsieur de S. Poüange, Maître des Comptes. Cette Famille de Marle est des plus anciennes de la Robe. Monsieur de Bragelonne a laissé sept Garçons , dont l'Aîné est Conseiller à la Seconde des Enquestes. Le second a pris le party de l'Eglise , & s'applique entierement à l'Etude. Je vous parlay il y a deux mois d'un de ses Sermons. Le troisième est Conseiller au Parlement de Mets. Le quatrième, qui est Lieutenant

aux Gardes, s'est fort distingué en plusieurs occasions. L'Aîné des trois autres, travaille sous Monsieur Colbert avec une application digne du Poste où il est; & les deux Cadets, quoy qu'en-cor fort jeunes, font espérer beaucoup d'eux. Ces Messieurs ont une Sœur, mariée à Monsieur de Valgran Conseiller au Grand Conseil. La Famille des Bragelonne est une des plus grandes & des plus anciennes de Paris. Elle a possédé plusieurs Charges dans l'Epée & dans la Robe, & tire son origine de Martin de Bragelonne, qui fut Prevost des Marchands sous le Regne de Henry II. Il y a eu dans cette Maison plusieurs Présidens aux Enquestes, & un Eveque de Luçon.

Il est mort icy dans le mesme
temps

temps un autre Premier Président. C'est Monsieur le Goux de la Berchere, Marquis de Sante-nay. Je vous parlay amplement de luy & de sa Famille, quand je vous appris la Démission qu'il avoit faite de la Charge de Premier Président au Parlement de Grenoble, que Monsieur le Marquis de Saint André-Virieu possède aujourd'huy. Il avoit soixante & treize ans. Son Testament fait beaucoup de bruit. Je pourray vous en dire quelque chose la premiere fois.

Nous avons aussi perdu Monsieur le Commandeur de Machault. Voicy les qualitez qu'il prenoit; Religieux Seigneur Frere Charles de Machault, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, Commandeur de Fontaine sous Mondidier, de Cou-

lours, & d'Amboise, Grand-Vicaire, & Lieutenant de Monsieur le Grand-Prieur de France. Il a esté cinquante ans Chevalier de Malte, & pour recompense de plusieurs services considérables qu'il avoit rendus à l'Ordre, Monsieur le Grand-Maistre luy donna une Commanderie. Il en eut une autre par droit d'ancienneté, & Monsieur le Grand-Prieur luy donna la troisiéme. Il estoit Fils de Monsieur de Machault, qui apres avoir servy le Roy avec grand succès pendant plus de soixante années, tant dans les Charges de Conseiller au Parlement & de Maistre des Requestes, que dans plusieurs Commissions & Intendances, fut fait Conseiller d'Etat, & mourut enfin Doyen du Conseil. Il laissa plusieurs Enfans, dont l'Ainé estoit

estoit Abbé de S. Pierre, & Conseiller au Parlement à la Première des Enquestes. Le second est Monsieur d'Elevane Conseiller au Grand Conseil, Monsieur le Commandeur de Machault dont je vous apprens la mort, estoit le troisiéme ; & le quatriéme est Monsieur de Machault, Seigneur d'Arnouville, Conseiller en la Seconde des Requestes. Monsieur de Machault qui a esté Maître des Requestes & Président au Grand Conseil, & qui a eu plusieurs Emplois des plus importants de la Robe pendant plus de quarante ans, estoit Frere de ce Doyen du Conseil, & a laissé un Fils qui est à present Intendant de Justice dans la Generalité de Soissons. La Famille de Machault estoit illustre dès le Regne de François I. & depuis

E iij

ce temps, on y a veu plusieurs Maistres des Requestes, Présidens aux Enquestes, & Conseillers d'Etat. Elle est entrée dans des Alliances fort considérables, sur lesquelles on peut voir Blanchard & Monsieur le Laboureur.

Toutes ces morts ont esté précédées de celle de Madame d'Ormesson, Femme de Monsieur le Febvre d'Ormesson, Seigneur d'Ambroille, Maistre des Requestes, arrivée le 3. de ce mois. Elle estoit Fille de Monsieur le Maître President aux Enquestes, & Veuve de Monsieur le Roy Conseiller au Parlement, lors qu'elle épousa Monsieur d'Ormesson.

On fait grand tort au beau Sexe, quand on l'accuse d'avoir peu de fermeté dans ses résolutions. L'Histoire qui suit le fera connoistre.

Une

Une jolie Veuve , aimant le monde, & en ayant tous les airs, menoit une vie d'autant plus douce, que ne se faisant aucune affaire de cœur, elle estoit toujours d'humeur à se divertir, & acceptoit toute sorte de Parties plaisantes sans songer à autre chose qu'à passer les jours agreablement. Ses manieres engageantes & honnestes luy avoient donné beaucoup d'Amies ; & comme elle estoit aussi spirituelle que bien faite , & que son Bien répondoit à sa naissance , on peut dire qu'elle eust eu fort peu d'Amis , si elle eust voulu souffrir des Amans ; mais la liberté dont le Veuvage la faisoit jouir , luy semblant d'un prix inestimable, elle s'estoit si hautement déclarée contre tout ce qui pouvoit avoir l'air d'engagement, que par-

E v

ler d'amour chez elle, c'estoit assez pour estre banny. Parmy ceux que cette déclaration n'étonna point, un Officier revêtu d'une des plus belles Charges de la Robe, fut un des plus assidus. Il luy donnoit tout le temps dont il pouvoit disposer, & disoit les choses d'une maniere si fine, qu'il estoit toujours écouté avec plaisir. Il demeura quelques mois dans un état de tranquillité qui plaisoit fort à la Dame. Quelque entretien qu'il eust avec elle, c'estoit l'esprit seul qui y fournissoit. Elle eut pour luy le procédé le plus obligeant, & par les marques d'estime dont elle paya ses complaisances, il luy fut aisé de voir qu'elle n'estoit pas aveugle sur ses bonnes qualitez. Ce fut ce qui le perdit. Il crut avoir assez de merite pour venir à bout de

de toucher son cœur, & s'abandonnant à des sentimens d'amour, qu'il n'avoit encor osé se permettre, il s'en trouva tellement remply, que ne pouvant plus en estre le maistre, il fut contraint de se déclarer. Il le fit dans les termes les plus tendres & les plus respectueux; & en jurant à la Dame qu'il ne vivroit jamais que pour elle, il luy offrit tous les avantages qu'elle pouvoit souhaiter, si sa fortune, qui estoit fort grande, luy paroïssoit digne de fixer son choix. La Dame fâchée de se broüiller avec luy, voulut luy aider à raccommoder la chose, & feignant de croire qu'il prenoit plaisir à éprouver si elle estoit ferme dans la resolution de ne plus songer au mariage, elle plaisanta d'abord sur le divertissement qu'il cher-

choit

choit à se donner ; mais l'Officier luy réitérant ses offres de son plus grand sérieux, elle prit enfin le sien, & luy fit entendre sans aucun détour, qu'elle cesseroit d'estre visible pour luy, s'il prétendoit se mettre auprès d'elle sur le pied d'Amant. La menace luy fit peur. Il promit de supprimer ce qui déplaisoit, & quoy que de temps en temps il trouvaît la Dame seule, il se contraignit si bien, qu'il demeura dans les termes qu'elle luy avoit prescrits. Cependant si sa bouche se taisoit, ses yeux parloient en dépit de luy. Il devint resveur & mélancolique, & le changement de son humeur découvrit bien-tost ce qu'il tâchoit de cacher. La Dame qui avoit sa politique, ne voulut rien voir de ce changement. Elle espra-

que

que le temps le gueriroit. Aucun de ceux qui venoient chez elle, n'estoit mieux traité que luy, & c'estoit assez pour l'obliger, d'entendre raison. Il l'eust peut-estre enfin entenduë, si pour son malheur un Cavalier fort bien fait ne luy eust donné de la jalousie. C'estoit un de ces Coquets de profession, qui disant ce qui leur plaist, ne pensent rien de tout ce qu'ils disent. Il sçeut de quel caractere estoit la Dame, & trouvant qu'il luy seroit glorieux de venir parler d'amour dans un lieu, où les mieux reçus n'avoient pas ce privilege, il s'introduisit chez elle, luy conta mille douceurs, & dès la premiere fois se déclara son Adorateur. Tout ce qu'il disoit estoit rempli d'enjouement, & cet enjouement empeschant de croire qu'il

qu'il eust deſſein de perſuader, il eust falu ſçavoir peu le monde pour ſe fâcher de ſon badinage. La Dame que le mot d'amour épouvantoit, voulut l'obliger à ſ'en défaire, mais il luy ſouſtint qu'aimer autrement les Belles, c'eſtoit peu les eſtimer, & quelque peine qu'elle eust à ſouffrir ce terme, il falut enfin qu'elle ſ'en accommodaſt. Ce qu'il y avoit de particulier, c'eſt qu'il ne cherchoit jamais le teſte à teſte pour l'entretenir de ſon prétendu amour. Il ſ'en expliquoit devant tout le monde, & cela n'aidoit pas peu à faire connoître que c'eſtoit un jeu d'eſprit où le cœur ne prenoit aucune part. Quoyqu'il fût peu aſſidu, l'Officier ne laiſſa pas de ſe chagriner de ſes viſites. Le langage qu'il parloit luy eſtoit inſupportable. Il ſ'attachoit

choit aux paroles sans examiner le ton, & jamais commerce étably sur de vrayes soins, ne fit naître plus d'alarmes. Sa raison avoit beau luy faire voir que les airs badins du Cavalier, rendoient ses douceurs sans conséquences. Il prétendoit qu'en feignant de badiner, on accoustumoit insensiblement les Gens à écouter des protestations de tendresse, & préoccupé de ce sentiment, il s'abandonna si fort à sa jalousie, qu'il fit mille plaintes à la Dame des libertez qu'elle laissoit prendre à son Rival. La Dame qui n'estoit pas faite pour les remontrances, luy dit d'un air assez froid, qu'il s'y prenoit mal pour faire bannir le Cavalier; que soit qu'elle fust bien aise de s'en voir aimée, soit qu'en l'écourant elle cherchast à s'en divertir, il suffisoit que les visites

visites luy plussent pour les recevoir toujours agreablement; & que se mesler de luy donner des leçons, ce n'estoit pas le moyen de luy faire changer de conduite. Deux ou trois Personnes qui survinrent, empescherent que la conversation ne continuast. Il se passa quelque temps sans que l'Officier osast témoigner son désespoir; mais s'il cessa de se plaindre, il ne cessa pas d'estre jaloux, & par conséquent de se rendre haïssable. Sitost que le Cavalier entroit, c'estoit un chagrin qu'il ne pouvoit déguiser. Il ne parloit plus, & à l'humeur noire qui le faisoit, on remarquoit aisément que son silence venoit de sa jalousie. La Dame qu'il commençoit à importuner, résolut d'y donner ordre. Voicy pour cela l'occasion qu'elle prit. Il y avoit trois semaines que le

Cavalier estoit en Province , où quelques affaires l'avoient appelé. L'aimable Veuve que son absence inquiétoit peu, n'en passoit pas moins d'agréables heures. Elle voyoit ses Amis , cherchoit les plaisirs à son ordinaire, & l'Officier que l'éloignement de son Rival avoit délivré d'un objet fâcheux, paroissoit guéry de ses visions, quand estant un jour entré dans la Chambre de la Dame, qui achevoit une Lettre dans son Cabinet, il en trouva une sur la Table , que ce jour-là mesme elle avoit reçue du Cavalier. Il luy écrivoit du mesme stile dont il se servoit en luy parlant ; & comme elle n'avoit pas dessein d'en faire mystere, elle avoit crû de peu d'importance de l'abandonner aux Curieux, L'Officier la prit, & leur ces Paroles.

N'apprehen

N'Appréhendez rien pour mes
 soupirs. Ils savent trop bien
 leur chemin pour s'égarer, & je
 leur ay si bien appris la route qu'il
 faut qu'ils tiennent, qu'ils arri-
 vent toujours sûrement où je les
 envoie. Il ne s'agit seulement que
 de leur faire une meilleure recep-
 tion, & de ne les pas faire atten-
 dre longtemps à la porte. Le moin-
 dre petit soupir dépesché vers eux
 de vostre part, leur feroit merveil-
 leusement bien les honneurs de chez
 vous; & de bonne foy, quoy que vous
 croyiez peut estre qu'ils sont peu
 timides, ils auroient assez besoin
 d'un semblable Conduc-teur pour s'in-
 troduire avec moins de crainte. Ce
 n'est pas là vous obliger à grande
 dépense, & vous ne sçauriez, ce me
 semble, les recevoir à moindre
 frais; mais pour leur malheur, vous
 estes avare, & je crains bien que
 vous

vous ne logiez quelquefois ces
 pauvres soupirs bien mal à leur ai-
 se. Il est vray qu'ils ne sont pas trop
 fatiguez, quoy que le voyage soit
 assez long, & qu'ils l'ayent fait
 tout d'une haleine. Ils volent vers
 vous aux moindres ordres de mon
 cœur, & partent toujours sans
 qu'ils se fassent prier. Il y en a
 mesme de tous prests, selon les occa-
 sions, à se relayer les uns les au-
 tres, & jamais soupirs ne furent de
 meilleure volonté, ny plus propres à
 s'acquiter des commissions dont ils
 sont chargez. Si vous leur vouliez
 donner audience, chacun a son mes-
 sage à vous faire. Celuy-cy vous
 apporte des nouvelles de l'attache-
 ment que j'ay pour vous. Celuy-là
 vous doit rendre compte du chagrin
 que me cause vostre absence, & ainsi
 du reste. Mais il y en a toujours
 quelqu'un parmy eux qui a l'adresse
 de

*de se détacher des autres , & qui
 surete par tout sans estre apperceu ,
 pour m'avertir de ce qui se passe. Il
 tâche mesme le mieux qu'il peut à se
 glisser dans vostre cœur , quoy que
 l'entrée luy en paroisse assez diffici-
 le. Il y employe tout ce que la ruse
 a pû luy apprendre , depuis qu'il
 fait le mestier de soupir. Comme il
 voudroit bien se faire écouter , il
 prend un ton des plus tendres ,
 mais grace à la dureté de vostre
 cœur , c'est du temps perdu, & Dieu
 sçait comme il fait mal sa cour au-
 pres de moy, quand je découvre qu'il
 a si peu fait la mienne aupres de
 vous. Il a beau dire. Il suffit qu'il
 ne me rapporte pas un soupir de
 vostre part. Je le querelle d'import-
 tance , & j'en dépesche aussitost un
 autre encor mieux escorté , que
 j'instruis tout de nouveau , & qui
 semble me répondre de mieux réus-
 sir.*

ſir. Je ne ſçay ſi à la fin leur négociation ne ſera point plus heureuſe. J'attens de leurs nouvelles à tous momens avec grande inquiétude, mais je ne puis aſſez vous le dire.

Recevez mieux leur doux meſſage.

Ils vous diront toujours ce qui ſe paſſe en moy.

Vous pouvez ſans façon écouter leur meſſage,

Iris, ils ſont de bonne foy.

Mon cœur de ſes ſecrets les fait dépoſitaires,

Sur eux il peut ſe repoſer,

Et dans leurs tendres miniſteres,

Ce ne furent jamais Témoins à récuser.

Cette Lettre fit retomber
l'Officier dans ſes premières
foibleſſes.

foibleſſes. Quand il eſtoit entré chez la Dame , on luy avoit dit qu'elle écrivoit. Il ſ'imagina que c'eſtoit au Cavalier , & cette penſée le laiffa ſi peu maïſtre de luy meſme , qu'auffi-toſt qu'elle parut , il l'accabla de reproches. La Dame ravie qu'un pareil emportement autorïſaſt la rupture , luy dit ſans trop ſ'émouvoir , que puis que l'amour du Cavalier le bleſſoit , il feroit fort ſagement de renoncer à la voir, parce que n'eſtant plus d'humeur à ſe contraindre , elle avoit fort réſolu de faire éclater à ſon retour l'intelligence qu'il ne connoiſſoit encor qu'imparfaitement. Elle tint parole, & le Cavalier fût à peine revenu , que luy apprenant la bizarre jaloûſie de l'Officier , elle le pria de la voir aſſiduément , afin que le rencon-

trant

trant toujours , le dépit qu'il en auroit le força à déserter , & la défist d'un Extravagant qui ne la voyoit que pour faire des plaintes. Le Cavalier reçut cet ordre avec joye , & fut ponctuel à l'exécuter. Ainsi l'Officier ne venoit plus chez l'aimable Veuve qu'il n'y trouvast ce fâcheux Rival , ou qu'il ne survinst un moment apres. Jamais Jaloux n'eût tant à souffrir. La Dame & le Cavalier estant de concert pour jouir de ses chagrins , plus il en faisoit paroître , plus l'un & l'autre estoit enjouié. Ils se faisoient un plaisir de toutes ses peines , & leur belle humeur le mettant au désespoir , il jura vingt fois en quittant la Dame qu'il ne la verroit jamais , & vingt fois l'amour le ramena malgré luy. Enfin apres avoir éprouvé pendãt deux mois

tout

tout ce qu'un Rival favorisé fait souffrir de plus cruel à un Amant malheureux , il s'arma d'une si forte résolution, qu'il rompit entièrement. La Dame qui n'avoit rien souhaité avec plus d'ardeur, rendit grace au Cavalier de la complaisance qu'il avoit eüe , de luy marquer de l'empressement quand les apparences luy en avoient esté nécessaires ; & par reconnoissance de la contrainte qu'il avoit bien voulu s'imposer, elle luy permit d'estre quinze jours sans la revoir. Apparemment elle devinoit que le Cavalier ne prendroit pas ce party. En effet, il s'estoit si bien accoustumé au tour d'esprit & aux manieres engageantes de la Dame , que l'habitude de luy conter des douceurs tourna pour luy en nécessité. Le plaisir qu'il y trouvoit
luy

luy, estant sensible, il s'examina sur ce plaisir, & à force de luy avoir dit qu'elle estoit aimable, il s'en reconnut veritablement charmé. Son cœur ne luy eut pas plutôt appris cette verité, qu'avec sa liberté ordinaire il en instruisit la Dame. Quoy qu'il luy jurast que c'estoit tout de bon qu'il luy parloit, elle ne voulut point demesler si la declaration estoit serieuse. Le Cavalier luy ayant le lendemain, non seulement tenu le mesme langage, mais protesté qu'il seroit favy de luy temoigner en l'épousant qu'il n'y avoit qu'elle qui pust faire son bonheur, elle rougit, demeura toute interdite, & se contenta de le prier d'estre sage sans qu'elle eust la force de se fâcher. Ce fut alors qu'elle examina son cœur à son tour. Cet examen ne servit qu'à

Mars 1681.

F

luy apprendre combien il est dangereux de hazarder une feinte passion avec un Homme digne d'estre aimé. Elle sentit qu'il ne feroit pas en son pouvoir de bannir le Cavalier de chez elle comme elle en avoit banny l'Officier, & se défiant de sa foiblesse s'il continuoit à luy parler serieusement, elle luy osta toutes les occasions du reste à reste qu'il commençoit à chercher. Elle fit plus. Elle sortit fort souvent pour en recevoir de moins frequentes visites ; mais cette contrainte augmentant le mal qu'elle croyoit affoiblir, elle resolut d'y employer un plus seur remede. Elle estoit alliée d'une Maison qui luy donnoit beaucoup de crédit auprès des Puissances, & le Cavalier ayant du service, elle obtint pour luy sans qu'il en sceust rien, un

Employ

Employ considerable qui l'éloignoit de Paris. Jugez de la surprise qu'il eut en recevant l'expédition d'une chose qu'il n'avoit point demandée. Il alla trouver la Dame, luy parla du Poste qu'on luy avoit destiné, & pour luy prouver que l'ambition ne pouvoit rien sur son cœur depuis que l'amour s'en estoit rendu le maître, il l'assura qu'il renonçoit à l'Employ, & qu'il estoit incapable d'accepter ce qui devoit le separer d'elle. Ce sentiment obligant ne put ébranler la Dame. Plus il luy fit voir de véritable tendresse, plus il l'affermir dans le dessein de remedier au desordre de son cœur par l'éloignement du Cavalier. Elle luy apprit qu'ayant cherché de tout temps à rendre service à ses Amis sans qu'ils l'en sollicitassent, elle avoit

fait demander l'Employ dont il se plaignoit, qu'il ne pouvoit luy donner de plus fortes marques de son estime , qu'en voulant, bien luy devoir le commencement de sa fortune ; qu'elle tâcheroit de l'augmenter , quand l'occasion s'en offriroit ; & que ne pouvant répondre à sa passion, elle n'avoit rien trouvé de plus propre à l'en guérir , que de luy rendre l'absence d'une nécessité indispensable. Le Cavalier résista longtemps. Il luy protesta cent fois qu'il n'estoit point de fortune qu'il considérast s'il falloit se priver d'elle , & la conjura dans les termes les plus tendres, de disposer de l'Employ qu'elle avoit brigué pour luy ; mais il eut beau faire. Elle voulut absolument qu'il partist , & luy fit si bien comprendre que la connoissance qu'elle

qu'elle avoit de son amour l'obligeroit à ne le plus voir, qu'il fut enfin contraint d'obéir. Il la quitta apres les adieux les plus touchans, & dans son malheur il eut la joye de connoistre que ce n'étoit pas sans se faire violence qu'elle consentoit à son départ. On m'a appris qu'ils entretiennent commerce de Lettres. Il n'y a rien de plus dangereux entre Gens qui s'aiment. Si le Cavalier vient à bout par là de fléchir la Dame, je vous instruiray de ce changement.

Je vous envoie à mon ordinaire, une Chançon d'un grand Maistre. Il me seroit inutile de rien dire davantage à une Personne qui s'y connoist aussi bien que vous.

CHANSON.

T*U m'as promis cent fois ,
Que tu viendrois seuleté
Dancer dessus l'herbete
Avec moy dans nos Bois.*

*Ah, ah, viens donc, ma Bergere,
Nous n'avons que trop attendu ;
Songe qu'un plaisir qu'on difere,
Souvent est un plaisir perdu.*

J'ajoute la Réponse d'une Dame à ce qu'avoit dit un Cavalier, que la Poësie n'estoit qu'un jargon d'amour, & que le cœur avoit bien moins de part que l'esprit à toutes les protestations qu'on faisoit aux Belles ; quand on s'expliquoit en Vers. Ceux-cy sont du Fils d'un Auditeur des Comptes de Dijon, qui a répondu au nom de la Dame.

REPON

N.

avo-

sprit

met-

le sa-

pei-

dans

épon-

ler de

c tout

recourir

C

T^u
2^e

Dancer

Avec m

Ah, ah,

Nous n'

Songe q

Souvent

J'ajou

me à ce

que la

gon d'

avait bi

prit à

qu'on f

on s'ex

cy sont

Compte

du au n

*Et vous voir en querelle avecque le
bon sens.*

*Quoy donc ? vous appelez un jar-
gon d'amourette ,*

*Ce qui fait en tout lieu , ce qui fait
en tout temps*

*Le langage des Dieux, & cetuy des
Amians ?*

*Sçachez que pour parler de sa flâme
secrete ,*

*L'Art de la Poësie est d'un tres-
grand secours ;*

*Que l'esprit inspiré d'une Muse
discrete ,*

*Trouve pour s'exprimer mille char-
mans détours.*

*Tel ainsi bien souvent expliquant
sa tendresse,*

*Sçait fléchir en amour le cœur d'une
Maitresse ,*

*Qui malgré tous ses soins & son em-
pressement ,*

*Ne le toucheroit point , s'il parloit
autrement.*

Voyez

*Voyez si de Tyrcis je ne suis pas
charmée ,*

*Quand par les doux transports de
sa Muse animée*

*Il vient me raconter son bonheur
sans égal ,*

*Où se plaindre des maux que luy
cause un Rival.*

*Damon , en amitié je vous crois fort
habile ,*

*Mais sans-doute l'Amour vous est
fort peu connu ,*

*C'est luy qui donne aux Vers un tour
tendre & facile ,*

*Sans luy, pour engager , l'esprit est
inutile.*

*Si jusqu'à l'éconter vous estiez par-
venu ,*

*Bientost en sa faveur vous seriez
prévenu.*

*Mais quelle est mon erreur ? en
voyant vostre stile,*

F V

*Ne dois-je pas sçavoir que l'Art de
bien rimer ,
Vous n'avez pû, Damon, l'apprendre
sans aimer ?*

On vous aura peut estre déjà fait sçavoir le Mariage de Monsieur le Marquis de Laval , dont je n'eus point de Memoire le dernier Mois. Il a épousé Mademoiselle de Fennelon, Fille de Monsieur le Marquis de Fennelon, Lieutenant de Roy de la Marche. Le nom de Laval est assez connu, & par l'Histoire , & par l'illustre Famille dont ce Marquis est fortý , pour me dispenser de vous en faire un fort grand détail. Tout le monde sçait que les Comtes de Laval sont aussi anciens que celebres. Mathieu de Montmorency , premier Connestable de sa Maison , croyant ne
pouvoir

pouvoir choisir une plus belle alliance pour un de ses Fils, il luy fit épouser l'Heritiere de Laval, à condition qu'il en porteroit le Nom & les Armes. Il ne les prit pourtant pas pleines comme elles estoient de gueules à cinq Coquilles d'argent, & se contenta de charger la Croix de Montmorency des cinq Coquilles, cantonnée des seize Alérions d'azur, comme nous les voyons encor aujourd'huy. Depuis ce temps-là, cette Branche a toujours continué de Pere en Fils sous le nom de Laval, jusques à celuy dont je vous parle, qui represente l'Aîné de cette Maison. Il attend de fort grands Biens, qui ne peuvent luy manquer apres la mort de deux Doüairieres, à qui il fournit de tres-fortes Pensions. Il a esté élevé par une Me-

re

re qui luy a inspiré les sentimens d'une œconomie aussi bien réglée que le peut estre celle de la maison où il s'allie. Monsieur de Fennelon ayant augmenté ses Revenus de plus de la moitié, tant par ses propres soins, que par le bon ménage de Mademoiselle de Fennelon sa Fille. Ainsi ces deux Maisons estant confonduës en une par ce Mariage, rendront un jour Monsieur de Laval aussi puissant à l'égard des Biens, que les avantages de sa Naissance le rendent considérable. Il a un Frere Abbé dont le merite ne peut longtemps demeurer sans récompense, & une Sœur, Fille de Madame la Dauphine, qui par la bonne grace & les agrémens de sa Personne, a droit d'esperer toute la Fortune dont elle est digne. Monsieur le

le Marquis de Fennelon Beaupe-
 re de Monsieur de Laval, luy a
 fait donner la survivance de sa
 Lieutenance de la Marche, qui
 quoyque la plus petite du Royau-
 me, a neantmoins de fort grands
 appointemens. On peut remar-
 quer dans ce Mariage la verité
 de ce qu'on dit ordinairement de
 tous les autres en general selon
 leur diverse destinée. A ne regar-
 der que les apparences, la ruptu-
 re sembloit en estre infailible.
 La longueur mesme de deux an-
 nées qu'il a traîné, paroissoit avoir
 entierement détaché le cœur de
 l'Amant de celuy de sa Maîtres-
 se. Cependant leur tendresse,
 & leur constance ont prévalu sur
 tous les obstacles, & le merite
 de Mademoiselle de Fennelon
 l'a emporté sur la froideur de
 Madame de Laval sa Belle-
 Mere

Mere , qui enfin y a donné son consentement , sans quoy le Mariage ne se pouvoit faire , Monsieur de Laval n'ayant pas encor atteint l'âge de majorité. Quoy qu'il soit jeune , il ne laisse pas d'avoir l'air posé & retenu. Il est blond , de bonne mine , & de ces tailles avantageuses que l'on estime par tout. Il a l'ame noble & élevée ; voulant vivre en grand Seigneur , & soutenir le rang & le titre du nom qu'il porte. Il paroist avoir eu une tres-belle éducation , & pour n'estre point sorty de la Province , il est surprenant de voir combien il a les grands airs , & les belles manieres de la Cour. Aussi y est-il tous les jours avec un agrément fort satisfaisant pour luy , & dans une distinction qui promet qu'il y tiendra dignement sa place. Sur

tout

tout il est né avec un si grand fond de civilité & d'honnesteté, qu'on peut dire qu'il se fait un plaisir de s'abaisser avec ceux qui sont d'un rang au dessous du sien. Il les comble de mille témoignages de bonté, qui luy acquierent une estime générale. Madame sa Femme le seconde merveilleusement bien en toutes ces choses. Elle avoit jusques à son mariage caché comme sous la cendre plusieurs belles qualitez pour le monde, qui ont brillé tout d'un coup d'une manière étonnante. Il avoit paru qu'elle se mettoit peu en peine de se montrer à la Cour, soit que la douceur de la vie privée luy plust davantage qu'un Poste d'éclat, soit qu'elle crust la Province un séjour plus propre à mettre en pratique la devotion & la piété, soit
qu'en

qu'enfin elle fust bien aise de se
conserver dans la modestie qui
est si séante à une Fille bien née;
mais depuis elle a trouvé le moyé
de concilier toutes ces choses.
Elle s'est fait présenter à la Reyne
& à Madame la Dauphine , &
a continué à leur rendre ses
visites réglées comme toutes les
autres Dames de la Cour. Elle s'y
est déjà si bien façonnée , qu'on
diroit en la voyant qu'elle y a
esté élevée dès sa plus grande
jeunesse. Aussi a-t-elle tous les
avantages qu'une Personne de
qualité peut avoir. Elle est de
grande taille, d'un air noble, d'un
esprit fort net, a les manieres les
plus engageantes , & sçait par-
faitement bien choisir les ajuste-
mens qui luy conviennent. Mais
ce qu'on admire en elle plus que
toutes choses , c'est qu'après
avoir

avoir témoigné longtemps de l'indifférence pour le mariage, elle vit avec Monsieur le Marquis de Laval dans la plus tendre union qu'on ait jamais veüe.

Il s'est passé une chose à Rome pour une Cerémonie de visite qui aura fait bruit dans toute l'Europe. Monsieur le Marquis de Liche, Fils de feu Dom Louïs de Haro, qui conclut la Paix des Pyrenées avec Monsieur le Cardinal Mazarin sous le Regne de Philippe IV. Roy d'Espagne, dont il estoit le Premier Ministre, a trouvé mauvais que l'Ambassadeur Extraordinaire de Malte ait visité celuy de France avant luy, qui a la mesme qualité d'Ambassadeur pour le Roy son Maistre auprès de Sa Sainteté; & pour luy en marquer son

son ressentiment, Monsieur l'Ambassadeur de Malte l'estât allé voir après un jour pris pour en avoir audience, lors qu'il eut appris qu'il estoit sur l'Escalier, il luy fit dire par le Doyen de ses Estafiers, qu'un grand mal de teste ne luy permettoit pas de le recevoir. Cet Ambassadeur ne fut pas plustost fortty, qu'il rencontra celuy d'Espagne en Carrosse. Le sujet d'un procedé si peu juste fut aussitost publié; ce qui fit dire à tous ceux qui sont des-interessez, que Monsieur le Marquis de Liche avoit trouvé un tres-seür moyen de faire éclater en peu de temps aux yeux de toute la Terre le glorieux avantage que les Roys de France ont toujours eu de preceder tous les autres Roys. Ce droit est tellement établi dans la Cout de Rome, que vouloir le dispu-

ter,

ter , c'est non seulement vouloir se déclarer contre la justice, mais encor contre tout ce qui se pratique dans cette Capitale du Monde Chrestien. Vous aurez sans-doute entendu parler des Cérémonies du Soglio. Le Soglio veut dire le Trône où se met le Pape, lors qu'il tient Chapelle. Les Ambassadeurs sont tous aux deux costez de ce Trône , & celui de France y a toujours précédé ceux de tous les Roys qui s'y sont trouvez. Les Cardinaux de la Faction d'Espagne ne manquent jamais à visiter les Ministres de France avant tous les autres , & c'est un droit que Monsieur le Cardinal Nitard , à qui Monsieur le Marquis de Liche a succédé dans les fonctions d'Ambassadeur d'Espagne dans la mesme Cour, a reconnu incontestable pour eux

en

en toutes rencontres. Tout le monde sçait ce qui s'est passé sur ce sujet sous Philippe IV. Roy d'Espagne. Monsieur le Maréchal d'Estrades, & Monsieur le Baron de Vatteville, estoient alors Ambassadeurs en Angleterre, l'un pour le Roy de France, & l'autre pour Sa Majesté Catholique. Ils se devoient rencontrer ensemble à l'entrée d'un Ambassadeur. Monsieur le Baron de Vatteville qui sçavoit que le Carrosse de l'Ambassadeur de France devoit précéder le sien, & que le droit & l'usage reconnus dans toutes les Cours étant contre luy, il luy auroit esté inutile d'employer des raisons pour obtenir ce qu'on ne luy auroit pas accordé, résolut de se servir de la force, & fit attacher son Carrosse avec des crampons de fer au Carrosse qui

qui devoit précéder celui de Monsieur le Maréchal d'Estrades , afin d'empescher par là cet Ambassadeur d'avoir la place qui luy estoit deuë. Cette violence fit beaucoup de bruit. Le Roy s'en plaignit , & avec justice. Toute l'Europe entra dans ses interests, & Philippe IV. Pere du Roy d'Espagne qui regne aujourd'huy, reconnoissant que le droit de précéder appartenoit aux Ambassadeurs de France , le fit declarer publiquement en cette Cour , j'entens à la Cour de LOUIS LE GRAND, le 24. Mars de l'année 1662. par Monsieur le Marquis de la Fuente son Ambassadeur Extraordinaire, en presence de huit Ambassadeurs , & de vingt-deux Résidens ou Agens. Monsieur le Marquis de Liche, convaincu par toute sorte de raisons,

raisons, s'est excusé sur une prétention imaginaire, qui est que les Ambassadeurs de Malte doivent leur première visite à celuy d'Espagne, parce que cette Isle est un Fief du Royaume de Sicile. C'est avouer nettement que le droit des Ambassadeurs de France ne peut estre contesté, que de ne prétendre les honneurs en préférence que de ceux de Malte; ce qui cependant est disputé aux Ambassadeurs d'Espagne par le droit & par l'usage, puis que l'on fait voir que le Cerémonial Romain est pour les François, & que les Grands-Maistres de Malte se sont de tout temps réglé sur ce Cerémonial. Ainsi le droit de France est reconnu de toutes manieres. Il l'est par l'usage, il l'est par le Cerémonial Romain, & il l'est encor par écrit dans la Déclaration.

claration du Roy d'Espagne faite par Monsieur le Marquis de la Fuente.

On a eu avis d'une autre affaire qui regarde Monsieur l'Evêque de Beauvais, & Monsieur de Vitry, Ambassadeurs de France en Pologne. Elle a fait connoître que la valeur des François est redoutable par tout, & que le nombre ne peut rien contre eux quand la justice soutient leur bravoure naturelle. Ces Ambassadeurs revenant un soir assez tard à leur Hôtel, passerent proche de celuy du Palatin de Polosck, où un Dragon de ce Palatin voulut desarmer un Page de Monsieur le Marquis de Vitry. Le Page qui ne se connoissoit point à rendre l'Epée, se mit en état de se défendre, sans s'étonner de plus de soixante Dragons.

armez

armez de Sabres & de Haches d'armes, qui joignirent leur Camarade dans le même temps. Il fût soutenu des Gens de Livrée, & de quatre Gentilshommes de la Suite des Ambassadeurs, qui sortirent de Carrosse, & malgré l'inégalité du nombre & des armes, ils repoussèrent l'insulte avec tant de promptitude & de vigueur, qu'ils tuerent un Dragon, & en blessèrent dangereusement trois autres, avant que Monsieur le Marquis de Vitry eust pu mettre pied à terre pour empêcher ce désordre. Monsieur le Marquis de Janson, Neveu de Monsieur l'Evesque de Bauvais, eut le menton abatu d'un coup de Sabre, & trois Gentilshommes & deux Pages reçurent quelques blessures. Le lendemain le Palatin de Poldsch alla
trou

trouver les Ambassadeurs, par ordre de sa Majesté Polonoise, & leur offrit toute la satisfaction qu'ils souhaiteroient. Elle sera grande, s'ils la veulent accepter proportionnée à l'injure. Je vous manderay la premiere fois ce que j'en sçauray.

Le Roy déclara ces jours passez le Mariage de Monsieur le Duc de S. Aignan, avec Mademoiselle de Rancé. Elle avoit esté élevée auprès de feu Madame la Duchesse de S. Aignan, qui l'aimoit avec beaucoup de tendresse, & la traitoit avec une grande distinction. Des raisons de Famille avoient obligé feu Madame de Rancé sa Mere, à la mettre auprès de cette Duchesse, & à cacher son veritable nom sous celuy de Lucé. Elle jouit de la Terre de Rancé, Maison noble

Mars 1681.

G

& ancienne, près de Chastillon, sur Indre, dont les Armes sont de gueules au chef d'or, chargé d'un Lion passant d'azur. Cette nouvelle Duchesse est fort agreable, a beaucoup d'esprit, & s'est toujours fait fort estimer par sa pieté & sa vertu. Le Mariage se fit à la Ferté S. Aignan au commencement du mois de Juillet dernier, & elle est présentement dans le neufvième mois de sa grossesse. Comme la Lettre que Monsieur de S. Aignan a écrite à Sa Majesté le 15. de celuy-cy, a esté vüe de plusieurs Personnes, & que ce grand Monarque, qui connoist le zele & la fidelité de ce Duc, aussi bien que son merite, s'est donné la peine de la lire luy mesme aux principaux de sa Cour, j'ay crû la devoir donner icy.

L E T



LETTRE DE M^r
LE DUC DE S. AIGNAN,
AU ROY.

15. Mars 1681.

SIRE,

Que les Sujets sont heureux, qui vivent sous le Regne d'un Monarque juste, puissant, victorieux, & dont les grandes qualitez attirent l'admiration de toute la Terre! Mais, SIRE, que les Domestiques de Vostre Majesté sont bien encor plus fortunez, puis qu'ayant l'honneur d'approcher de sa Personne sacrée, ils peuvent voir de plus pres ses lumieres, les bien considerer quoy qu'ils en soient ébloüis, & luy voyant joindre des bontez si tendres avec un pouvoir infiny, ils trouvent

G ij

*dans la majesté d'un Grand Roy
le meilleur de tous les Maîtres !
C'est , SIRE , parce que j'en
suis bien persuadé , que je prens
la liberté de luy rendre compte de
la plus importante affaire de ma
vie. Je sçay , SIRE , qu'à parler
sincèrement , je ne sçaurois estre
tout-à-fait excusable d'une faute
que j'ay commise. Je devois , mal-
gré les raisons qui vont sans dou-
te la diminuer de beaucoup , me
tenir plus exactement dans les
formes , & donner lieu à la justice
de V. M. d'approuver avant l'exé-
cution de mon dessein , ce que je
croyois bien qu'Elle approuveroit
en suite ; mais , SIRE , le plus
solide esprit du monde peut-il rai-
sonner toujours également ; &
quand on a comme moy le cœur tres-
sensible à la gloire , & assez ten-
dre pour l'amour , souffre-t-on pa-
tiemment*

tiemment de voir la première outragée, & l'autre sans espérance? V. M. SIRE, à laquelle j'avois osé en faire mes justes plaintes à son voyage de Fontainebleau, sçait bien avec quelle douleur je pris congé d'Elle, & avec quel desespoir je vis Mademoiselle de Saumery, que je n'avois pas moins esperée que désirée, en la possession d'un autre, par un mariage fait en si peu de jours. Ce ne fut pas avec ce seul déplaisir que j'allay voir mes Terres. V. M. SIRE, a connu tous ceux qu'on y a adjointez, & son incomparable bonté y a fait apporter tous les remedes que je pouvois raisonnablement désirer; mais l'effet en ayant cessé, la cause n'en estoit pas effacée. Une raison bien plus forte s'y joignit encore. Le Ciel acheva de vaincre ce que les raisons de la Terre

combatoient déjà avec peu de succès , & la vigueur de mon tempérament venant à se joindre aux chagrins de mon esprit , je ne crus pas qu'il fust en mon pouvoir de vivre bien longtemps comme j'avois fait depuis six mois ; & craignant d'estre contraint d'offencer Dieu , je jettay les yeux sur une Demoiselle que par des raisons de Famille feuë Madame de Rancé sa Mere avoit mise dès l'âge de cinq ans auprès de ma Femme dans un rang bien au dessous de sa naissance ; d'une Fille que plus de quinze ans avant sa mort , feuë ma Femme qui la connoissoit parfaitement , & qui l'aimoit avec tendresse , m'avoit souhaitée si je venois à la survivre ; de qui la pieté est exemplaire , la vertu solide , l'esprit doux & agreable , le naturel tendre : Et

V. M.

V. M. SIRE, va connoistre sa modération ; d'une Personne connue & estimée de moy depuis plus de vingt ans, de qui l'esprit est meür, & qui en passant trente, n'est plus susceptible de ces legeretez qui emportent quelquefois la grande jeunesse, après s'estre longtemps formée sur un modèle plein de vertu ; d'une Fille que j'ay eu peine à résoudre à me donner la main, de crainte que son choix ne me nuisist auprès de V. M. qui a si peu d'ambition & tant de modestie, que quand elle auroit pu espérer les honneurs du Louvre, elle auroit demandé à genoux à V. M. de ne les-luy pas accorder ; qui l'assure par moy qu'elle n'y veut jamais prétendre, & qui bien loin de vouloir faire la Belle-mere de Monsieur & Madame de Beauvillier, & de Monsieur & Ma-

dame de Livry , ne veut que les
estimer , les honorer , & vivre
avec eux comme auparavant ; qui
ne veut songer enfin qu'à me ren-
dre la vie agreable , & par sa
complaisance & par ses soins pour
mon ménage , & qui veut trouver
toute sa felicité dans l'établisse-
ment de la mienne. Ce fut , SIRE,
le 9. de juillet dernier que ce Ma-
riage se fit à la Ferté S. Aignan ,
avec toutes les formes necessaires ,
& toutes les ceremonies de l'Eglise.
Le Ciel le benit incontinent apres
par sa grossesse , & le temps de
ses couches m'a pressé mesme d'en
informer V. M. comme je prens la
liberté de faire aujourd'huy. On
connoist , SIRE , le Nom & les
Armes de Rancé , celui de Lucé
qu'elle portoit n'estant pas le sien ,
& elle jouit paisiblement de cette
Terre. La lâche envie de ceux qui
ont

ont fait pour elle une Genealogie ridicule qui la fait sortir des plus grands Princes du Monde, a eu pour eux dans la verité un succez encor plus ridicule que ce qu'ils en avoient inventé. Elle n'est donc, SIRE, ny d'une naissance à me faire beaucoup d'honneur, ny d'un rang à me causer aucune honte. Ceux qui malgré leur merite & leurs dignitez, ont épousé des Femmes dont la seule vertu & la beauté faisoient toute la noblesse, n'ont pas laissé de les voir vivre dans le monde avec beaucoup d'éclat. Celles cy ne demande que l'obscurité, quoy qu'il n'y en ait point dans sa Race. J'ose donc me persuader, SIRE, que je ne seray blâmé de Vostre Majesté que pour avoir esté un peu trop viste, & non pour avoir couru mal à propos. Si pourtant quelque chose luy a déplu en cette oc-

casion, je luy en demande pardon avec une soumission égale au zele avec lequel je suis toujours,

SIRE,

DE V. M.

Le tres-humble, tres-obeïssant
tres-fidelle Sujet &
Serviteur,

LE DUC DE S. AIGNAN.

Monsieur du Gué, Conseiller au Grand Conseil, a esté receu le dernier Mois President en la Chambre des Comptes, en la place de feu Monsieur de la Court. Il est Fils de Monsieur du Gué Conseiller d'Estat ordinaire, & porte d'azur au Chevron d'or, accompagné de trois Etoilles de mesme, deux en chef, & une en pointe, celle de la pointe surmontée d'une Couronne d'or.

Monsieur

Monsieur Bignon, Fils de Monsieur Bignon Conseiller d'Etat, qui s'est acquis tant de gloire dans la Charge d'Avocat General au Parlement de Paris, est presentement Avocat du Roy au Châtelet. Il a succedé dans cet Employ à feu Monsieur Brigallier, qui l'a possédé pendant plus de quarante ans, & qui avoit deux Freres, l'un Conseiller en la Cour des Aydes, & l'autre Aumônier de Mademoiselle d'Orleans.

En vous apprenant la mort de Monsieur de la Berchere, Premier Président au Parlement de Grenoble, j'ay oublié de vous dire qu'il estoit Oncle de Monsieur le Goux de la Berchere Maître des Requestes, & de Monsieur l'Evesque de Lavaur. Le Goux de la Berchere porte d'argent

d'argent à une Teste de More de sable tortillée d'argent , accompagnée de trois Molets de gueules.

Je me suis trompé au nom, en vous parlant d'un Docteur de Sorbonne tres-estimé , à qui le Roy a donné l'Abbaye d'Herminieres. Il s'appelle Monsieur Pirrot, & non Picot, & son Abbaye n'est qu'à six lieuës de Paris.

Comme je m'attache exactement à la verité, je suis obligé de me dédire de ce que je vous manday la derniere fois, du Service solennel que Madame l'Abbesse du Sauvoir avoit fait faire dans son Eglise, pour feuë Madame la Maréchale du Plessis sa Mere. Il a esté fait le 6. de ce Mois , & non le 10. de Fevrier, comme je vous l'ay marqué sur le faux Mémoire que j'en avois eu.

eu. Il n'y a point eu d'Oraison funebre , cette Abbessé faisant profession d'une humilité qui luy fait haïr l'éclat, & qui n'a pû luy permettre d'écouter ce qu'on auroit dit de glorieux de son illustre Famille. Ceux qui ont dressé le premier Mémoire ont eu leur dessein. Je puis aisement estre surpris , quand ce qu'on m'envoye n'est point de nature à estre suspect. Il est des Articles qui estant outrez , me font avoir la précaution d'écrire aux lieux qu'on me marque , pour estre instruit de la verité. C'est ce que j'ay fait depuis deux mois à l'occasion d'un Mariage de Rheims. Ceux qui m'en donnoient l'avis, devroient bien se reprocher d'avoir inventé des circonstances qu'ils n'ont point eu le plaisir de voir-publiées. J'auray encor plus d'exacti

d'exactitude à l'avenir, & desavoueray toujours jusqu'aux moindres choses dont on m'apprendra la fausseté.

L'Ode d'Horace que je vous ay envoyée depuis quelques mois de la Traduction de Mademoiselle de Castille, a donné lieu à une jeune Personne de son Sexe, d'essayer le talent qu'elle a pour la Poësie, en traduisant la 33. Ode du premier Livre de ce mesme Auteur. Cette jeune & spirituelle Personne s'appelle Mademoiselle de Ramie. Elle est de Marseille, tres-bien faite, & d'un merite qui luy fait rendre justice par tous ceux qui la connoissent.

TRA

TRADUCTION DE
l'Ode d'Horace, qui commen-
ce par *Albine doleas*, &c.

CESSE de t'affliger des rigueurs
de Glycere,

Ne te plains plus que cette ame,
sans foy

Par caprice préfere

Un Galant plus jeune que toy.


Licoris que son front fait paroître
si belle,

Brûle d'une flâme immortelle

Pour le jeune Cyrus, tandis que cet
Ingrat

Adorer une Cruelle

Qui n'en fait nul état.


Avant que de ses belles levres
Il reçoive un baiser tendre & déli-
cieux, On

*On verra les Loups furieux
S'associer avec les Chevres.*



*Tel est le plaisir de Cypris ;
Elle aime à voir brûler des mesmes
flâmes ,*

*Par un jeu rigoureux , les ames
De mérite inégal , & de différent
prix.*



*Pour moy , je m'obstinois à languir
pour Myrtaë ,
Plus mutine cent fois que les flots de
la Mer ,*

*Dans le temps que j'estois sollicité
d'aimer*

*Par les yeux d'une Dame en beauté
sans égale ,*

Qui vouloit estre sa Rivale.

Ma dernière Lettre vous ap-
prit que le Roy avoit donné la
Lieutenance-Colonelle du Re-
giment

giment des Gardes Françoises à Monsieur de Rubantel , ancien Capitaine de ce Regiment , & Maréchal des Camps & Armées. Il a esté reçu dans cette nouvelle Charge à la teste du Regiment des Gardes , dans une Reveuë que Sa Majesté en fit au commencement de ce Mois dans la Plaine de Nanterre. Le choix du Roy fut fort applaudy ; mais quoy qu'il soit tres-avantageux à Monsieur de Rubantel , la maniere obligeante dont il a plû à Sa Majesté de luy faire ce Présent, luy a donné beaucoup plus de joye que le Présent mesme, quoy que ce Prince l'ait accompagné d'une Pension considerable.

Monsieur de Cayavel , fort connu pour sa bravoure , a esté reçu Capitaine aux Gardes ,
dont

dont auparavant il estoit Aide-Major. Monsieur de Varennes qui en estoit Lieutenant, en a aussi esté reçu Capitaine. Monsieur de S. Dié, second Fils de Monsieur le Président de Bretonvilliers, a pareillement esté reçu Capitaine dans le même Corps. Il a acheté cette Charge de Monsieur de Refuges. Monsieur de S. Dié a servy quelque temps de Volontaire dans les Gardes du Corps, & avoit esté ensuite Lieutenant dans la Compagnie de Monsieur de Creil, Capitaine aux Gardes.

Monsieur de Chabot, Chevalier, Seigneur de la Serre, Mestre de Camp, Lieutenant des Gardes du Corps du Roy, & Brigadier General de la Cavalerie, est mort apres avoir servy Sa Majesté pendant quarante huit années.

années. Ses Emplois ont esté des preuves de sa valeur. On n'en a donné qu'aux Gens de mérite sous le Regne de Louis XIV. & sur tout dans les Gardes du Corps. Monsieur de Serignan, premier Aide-Major, auroit remply cette place s'il l'eust souhaité, mais il a mieux aimé demeurer dans son Employ, parce qu'estant de service toute l'année, il a tous les jours l'honneur de voir ce grand Prince, & que l'avantage d'approcher de sa Personne luy tient lieu de toutes choses. Sa Majesté qui a connu son zele par là, luy a dit que ses services ne luy feroient pas moins agreables en qualité d'Aide-Major, que de Lieutenant. Monsieur de Reyneville qui estoit second Aide-Major, a eu la Lieutenance de Monsieur de la Serre.

On

On ne parle depuis quelques jours que d'un Livre nouveau fait par Monsieur l'Evesque de Condom. Il est adressé à Monseigneur le Dauphin. Je ne dis pas dédié, car il n'y a point d'Epistre. Il l'adresse seulement à ce Prince qu'il apostrophe en beaucoup d'endroits. C'est une maniere nouvelle dont on s'est servy depuis quelque temps dans ces sortes d'Ouvrages qui semblent estre faits exprés pour l'instruction des Princes. Ce Livre est intitulé, *Discours sur l'Histoire Universelle, pour expliquer la suite de la Religion, & les changement des Empires depuis le commencement du monde jusqu'à Charlemagne.* Ce n'est qu'une premiere Partie. Je ne prétens point vous en faire le détail. Je le laisse à d'autres qui s'en acquiteront mieux que je ne

ne ferois ; mais vous pouvez juger par son Titre de ce qu'il contient , & combien peut estre utile une chose d'une aussi grande étendue , traitée par un aussi habile Homme que l'est Monsieur de Condom. Je croy vous devoir seulement dire apres luy , *Que cette maniere d'Histoire Universelle est à l'égard des Histoires de chaque Pais & de chaque Peuple, ce qu'est une Carte generale à l'égard des Cartes particulieres. Dans les Cartes particulieres vous voyez tout le detail d'un Royaume , ou d'une Province en elle mesme. Dans les Cartes universelles vous apprenez à situer ces Parties du Monde dans leur tout. Vous voyez ce que Paris ou l'Isle de France est dans le Royaume, ce que le Royaume est dans l'Europe , & ce que l'Europe est dans l'Univers.*

Ce

Ce Livre se vend chez Sebastien Mabre-Cramoisy Imprimeur du Roy, & Directeur de l'Imprimerie Royale du Louvre, établie par les soins de Monsieur le Cardinal de Richelieu en l'année 1640. Le feu Roy en donna d'abord la Direction au Sieur Sebastien Cramoisy son Imprimeur ordinaire, auquel a succédé dans le mesme Employ le Sieur Sebastien Mabre-Cramoisy son Petit-Fils, qui travaille sous les ordres de Monsieur Colbert, ce grand Ministre prenant soin de ce qui regarde cette Imprimerie, comme Surintendant des Bâtimens, & Protecteur des Arts. C'est là qu'on a imprimé tous ces beaux Ouvrages qui font l'ornement des Bibliothèques, les Conciles, la Bible, l'Histoire Bizantine, & tant d'autres, & nouvelle

vellement tous ces grands Livres
 de Figures dont je vous ay parlé
 dans quelque une de mes Lettres.
 On y imprime présentement,
 au despens du Roy, le huitième
 Volume des Annales Eccle-
 siastiques de France, du Pere le
 Cointre, qu'il avoit achevé peu
 de temps avant sa mort. Les sept
 autres y sont déjà imprimez.
 Ainsi ce seront huit Volumes in-
 folio en Latin, que contiendra
 cet Ouvrage, qu'on peut regar-
 der comme un des plus considé-
 rables qui ait paru de nos jours.
 Il y travailloit depuis vingt ans.
 J'ajoute à ce que je vous ay dit
 de ce grand Homme au com-
 mencement de cette Lettre, qu'il
 estoit de Troyes; qu'il est entré
 jeune dans les Peres de l'Or-
 toire, où il a professé quelques
 années les Humanitez avec
 applau

applaudissement ; & que l'application qu'il s'estoit donnée pour aequérir une entiere connoissance de l'Histoire , l'y avoit rendu si éclairé , que Monsieur Colbert qui l'honoroit de son amitié, s'est servy de luy dans toutes les occasions où il a esté nécessaire pour les Affaires de l'Etat de fouiller dans l'Antiquité , & de consulter l'Histoire. Il a vescu soixante & dix ans.

Je vous nommay dans ma Lettre de Janvier tous ceux que le Roy avoit gratifiez des Commanderies de Saint Lazare. Monsieur Dauzon Mestre de Camp de Cavalerie estant mort depuis ce temps-là, sa Commanderie a esté donnée à Monsieur de Casteja, qui en avoit une de moindre valeur ; & Monsieur le Chevalier de Bourgonne qui n'en avoit point,

point, a obtenu celle de Monsieur de Casteja.

Le Mercredy 4. du dernier mois, on vit à Venise la Ceremonie de l'Entrée d'un Procurateur de S. Marc. Il la fit accompagné de vingt-quatre Procurateurs vêtus d'une Robe de Velours rouge, & suivy de deux cens Senateurs habillez chacun d'une Robe de Damas de cette mesme couleur. Les Marchands dont les Boutiques estoient dans les Ruës par où il passa, les avoient ornées à l'envy les uns des autres. Tout brilloit par tout, & jusqu'aux Perles & aux Diamans, rien n'y avoit esté épargné. Au sortir de la Ruë de la Mercy, il entra dans la Place qui estoit parée tout-à-l'entour de magnifiques Tableaux. On y avoit dressé un très-beau Berceau, qui conduisoit à S. Marc.

Mars 1681.

H

170 M E R C U R E
où l'on celebra la Messe en cere-
monie.

Le 14. du mesme mois, on fit
combatre un Taureau contre des
Dogues. Le Taureau estoit arra-
ché à un Anneau passé dans
une grande corde, qui s'éten-
doit d'un bout de la Place à l'au-
tre. Il y eut plusieurs Personnes
blessées. A ce Combat succeda
celuy d'un Ours, qui fut plus
fort que les Dogues. Monsieur
le Duc de Mantouë, Monsieur
le Chevalier de Soissons, Mes-
sieurs les Ambassadeurs, & plu-
sieurs Estrangers de qualité,
estoyent conviez à ce Spectacle.
Le Doge le fit réiterer dans son
Palais le Dimanche gras. Ce
mesme jour on coupa la teste à
trois Bœufs vifs dans la Place,
& ensuite on vit une chose tres-
surprenante. Un Homme qui
monta

monta l'année dernière sur un Cheval par le moyen d'une corde, depuis le bord de la Mer jusques au haut du Clocher de l'Eglise de Saint Marc, plus élevé que ne sont les Tours de Nostre Dame de Paris, y a monté elle-cy dans une Barque ou Gondole découverte. Il estoit debout sur le derriere, à la maniere de ceux qui conduisent les Gondoles dans Venise, & avoit un Aviron qu'il remuoit comme s'il en eust ramé. Au milieu du chemin qu'il fit sur cette corde, il s'arresta, quitta le derriere de sa Barque, & ayant mis bas son Aviron, il dépouilla sa chemise pour en prendre une autre. Chacun trembloit de frayeur, lors qu'il estoit intrépide. Ce changement de chemise fait, il reprit son premier poste, monta jus-

ques au Clocher , dans lequel il descendit, & de là sur une Echelle de corde , il s'éleva jusque sur la pointe de la Pyramide , où l'on ne sçauroit aller que par dehors. Là , il se mit droit sur les épaules d'un Ange de bronze qui est placé au dessus de la Pyramide , & où à cause de la haute élévation , il ne parut grand que d'une coudée. Il y avoit une corde au pied de cet Ange , sur laquelle il devoit descendre par dessus toute la Place de S. Marc jusque dans la Mer , mais elle se trouva trop mouillée de la pluie pour pouvoir couler dessus. Ainsi il se contenta de battre une Enseigne qu'il avoit portée , après quoy il revint dans le Clocher, d'où ayant volé sur une autre corde jusques en bas vers une Galerie du Senat , où estoit le

Doge,

Doge, il luy presenta un Bouquet de Fleurs. Il avoit des aîles attachées aux deux épaules, avec lesquelles il sembloit avoir volé, tant il y eut de rapidité dans cette descente.

Il y a eu beaucoup d'autres Divertissemens ce Carnaval dans cette superbe Ville. J'attens à vous en parler que j'aye reçu les Opera que l'on me promet. On en a veu sur quatre Theatres. Joignez à cela deux Theatres de Comédiens, un de Bamboches en Musique, & un autre où l'on representoit moitié en Musique, moitié en Recit. Tous ces Theatres estoient ouverts tous les jours; & comme il y en avoit à diferent prix, chacun trouvoit à se satisfaire. Les Lieux où l'on joue sont tres-spacieux. Rien n'est plus beau

ny plus magnifique que le Theatre de S. Jean Chrysostome, qui est tres-profond, & autour duquel on voit trente-cinq Loges à chaque rang. Les Décorations sont d'une hauteur & d'une longueur surprenante, & les Perspectives admirables. Il n'y a que deux Femmes, ou trois tout au plus, qui chantent aux Opéra, mais ce sont des voix fortes, douces, & qu'on a raison de nommer divines. S'ils avoient des Basses, leur Musique seroit quelque chose de parfait. On est charmé de leur Symphonie, mais ils n'ont ny Ballets, ny Violons, ny Flûtes douces. Au lieu de Machines, ce sont de grandes & somptueuses Décorations. Ainsi à l'Opéra de Crésus, qui est un de ceux de cet Hyver, il y avoit des deux costez du Palais

lais du Roy , soixante degrez pour y monter , & ces degrez estoient ornez par tout de Statuës sur des Piedestaux. Cela faisoit un tres bel effet. Les Loges ne se loüent pas comme en France. Elles sont à des Familles qui s'en accommodent souvent avec d'autres , & qui en payent une certaine somme tous les ans , outre le premier prix de l'achapt. Tout le monde prend des Billets pour entrer. Ceux qui ont des Loges payent l'ordinaire. Ceux qui n'en ont point, vont au Parterre , & loüent un Siege qui leur est fourny à bon marché. Les honnestes Gens y vont librement. D'ailleurs , l'ordinaire est d'aller masqué aux Spectacles , c'est à dire avec un Habit de Ville ou une Robe de Chambre , & un petit Masque.

H iij

On a grand égard pour tous ceux qui sont masquez. Cela est permis tout le Carnaval. Pendant ce temps on va tout le jour en masque. Le concours en est fort grand dans la Place de S. Marc. Les Ambassadeurs & autres Personnes de qualité, y vont selon la coûtume. L'aprèsdînée on va aussi masqué aux Convents des Religieuses. On entre dans les Parloirs. On y cause, on y mène les Violons, on y dance ; & comme cela est fort divertissant, beaucoup y viennent dans le seul dessein de voir les Masques. Quand la nuit approche, il y a un Lieu ouvert pour le Jeu. On y va aussi masqué, & les Etrangers n'y peuvent aller que pendant le Carnaval. On y trouve vingt Bureaux différens, pour jouer si gros & si petit

tit jeu qu'on veut, & tout cela sans dire un seul mot. C'est quelque chose de fort difficile à concevoir que ce grand silence. Les Religieux dans leurs Dortoirs ne sont pas plus paisiblement que dans des Lieux d'Assemblée. Tout le monde y est masqué, & comme on porte grand respect aux Masques, on leur laisse toute liberté de se divertir. Outre cela, il y a souvent des Festins le soir. C'est là que viennent les plus belles Courtisanes. Il s'en fait d'autres où l'on ne voit que des Gentildonnes. Le 17. qui estoit le Lundy gras, il y eut dans la Place de S. Marc une Mascarade, qui satisfit fort les Spectateurs. C'estoient Gens de qualité, la plupart François, déguisez en Diables.

Je croy vous avoir déjà dit

H v

dans l'un des Articles de cette Lettre, qu'il n'y a rien que l'on ne voye enfin détruit par le tēps. Ce qui est arrivé le premier jour de ce mois dans l'Abbaye de N. Dame de Troyes, en est une marque. C'est une Abbaye de Filles de l'Ordre de Saint Benoist, dont l'Eglise est la plus ancienne de la Ville, & aussi considérable pour la beauté que pour la grandeur du Vaisseau qui renferme sous le mesme Toit l'Eglise des Religieuses, & celle d'une des premières Paroisses du Diocèse. Le jour que je viens de vous marquer, une partie de cette Eglise tomba une heure après que l'Office fut achevé, & cela, par le defect d'un Pillier métoyen, qui en tombant entraîna la moitié du Chœur des Dames, & celuy de la Paroisse tout entier,

tier, en sorte que leur Chœur estant ouvert de tous costez par la chute du Toit qui a suivy celle des Voutres, elles ne peuvent plus à présent faire l'Office, dont elles s'acquitoient auparavant jour & nuit avec autant de piété que d'exactitude. Heureusement tout ce grand fracas s'est fait sans qu'aucune des Religieuses ait esté enveloppée dans cette chute, qui ne donna que le temps de se sauver à celles qui estoient restées dans l'Eglise. Cette Abbaye, fondée il y a plus de neuf cens ans, ayant esté réduite en cendres avec une partie de la Ville, fut rétablie en 1182. par les bienfaits de Henry II. Comte de Champagne & Brie. Depuis en considération de son ancienneté, nos Roys, outre les Lettres par lesquelles ils l'ont toujours recon

reconnuë pour estre de leur fondation , luy ont accordé une protection singuliere. Les Droits en sont grands & fort honorables. L'Abbesse a puissance temporelle dans une partie de la Ville. Elle nomme à deux des principales Cures ; & ce qui est beaucoup plus considerable , c'est que quand les Evêques de ce Diocèse font leur Entrée , ils doivent aller descendre la veille à la Porte de cette Abbaye, où l'Abbesse accompagnée de ses Religieuses vient les recevoir. Elle les conduit ensuite au Chapitre , les y revest de leurs Habits Pontificaux , leur met la Mitre sur la tête , & la Crosse dans la main ; & là ils sont obligez de faire serment sur les Evangiles de garder tous les Privileges , Droits , & Franchises de l'Abbaye, & le donnent
par

par écrit à l'Abbesse, qui les ramene jusqu'au mesme lieu où elle les a reçeus. De là ils sont conduits ou par elle - mesme, ou par quelqu'autre Personne de sa part, dans l'Appartement qui leur a esté préparé pour cette nuit. Le Lit où ils ont couché, & la Mule ou Cheval sur lequel ils sont venus, appartiennent à l'Abbesse, qui le lendemain, jour de leur Entrée, doit encor les conduire au grand Autel de l'Eglise de l'Abbaye, les y revestir de leurs Habits Pontificaux, & les presenter au Clergé pour leurs Evêques. Apres qu'ils ont fait un second serment au Chapitre de l'Eglise de Troyes, sur les Evangiles que le Doyen leur presente, ils sont portez Processionnellement dans une Chaire couverte d'un Poëlle, depuis l'Eglise de l'Abbaye, jusqu'à

qu'à la Cathedrale, par les Barons Seigneurs d'Anglure, de S. Just, de Marger, & de Pouffey, dont ils reçoivent la foy & hommage qu'ils sont obligez de rendre à genoux. Je ne parle point des autres Privileges de cette Abbaye, qui la rendent une des plus celebres de tout le Royaume. Aussi a-t-elle toujours esté possedée par des Filles de la premiere qualité, dont il y a eu deux Princesses, & sans remonter plus haut, parmy celles qui en ont esté Abbeses depuis six-vingts ans, on en trouve deux de la Maison de Luxembourg. Madame de Dinteville dont la Famille est assez connue, leur a succedé. Madame de Choiseul qui a eu cette Abbaye apres elle, l'a gardée quarante neuf ans, & elle est presentement gouvernée par
Mada

Madame Anne de Choiseul-Praslin sa Sœur, toutes deux Filles du grand Maréchal de Praslin, qui par sa fidélité, sa valeur, & les signalez services qu'il a rendus à la France sous trois de nos Roys, Henry III. Henry IV. & Louis XIII. en a mérité l'estime, & l'amitié particulière de Henry le Grand, dont il estoit le Favori & le Confident. Il me seroit inutile de vous marquer l'ancienneté de cette Maison, & la grandeur de ses alliances. Tout le monde sçait qu'elle compte des Ducs & Pairs, & plusieurs Maréchaux de France, plusieurs Chevaliers des Ordres du Roy, plusieurs Lieutenans Generaux des Armées, & une infinité d'autres Personnes du premier rang. Quel que gloire que ces avantages puissent donner à l'illustre Abbessé
dont

dont je vous parle, elle est beaucoup au dessous de celle que luy a fait acquérir l'exacte regularité qu'elle maintiét depuis plusieurs années dans son Monastere.

Je vous envoie deux Lettres en Vers, qui vous feront souhaiter que je reçoive souvent de petits Ouvrages de cette nature. On m'assure que celuy-cy aura de la suite, & je croy, Madame, que cette assurance vous réjouira. Il faut cependant vous dire ce qui a donné occasion à ces Vers. Un Cavalier & une fort aimable Personne, ont fait une liaison de cœur, la plus sincere qui se puisse imaginer; mais ce qu'il y a d'assez extraordinaire, c'est qu'ils y ont admis l'un & l'autre un Confident, à qui ils se sont accoutumez à ne rien cacher. Ce Confident qui connoist
leur

leur mutuelle tendresse, est le témoin des innocentes protestations qu'ils s'en font, & loin de chercher à la détruire, il prend intérêt à l'entretenir. Il a l'esprit fin & délicat, quoy que Philosophe, la conversation douce & insinuante, & une mélancolie agreable, qu'on préféreroit volontiers à l'enjouement. Rien ne luy paroist si digne d'amour que la Belle dont son Amy est charmé. S'il avoit à aimer, ce seroit elle qu'il aimeroit, mais il la regarde comme une Personne à laquelle il ne peut rien prétendre sans une espèce de crime, & à force de la regarder ainsi, il vient à bout de l'entreprise qu'il a faite de ne l'aimer point. Comme il n'ose suivre les mouvemens de son cœur en faveur de la seule Personne qui luy semble

semble aimable, il est tombé dans une fort grande indifférence, & c'est en vain qu'elle luy est reprochée par une autre Belle, qui auroit ses raisons pour vouloir qu'il en sortist. Cependant il a toujours un panchant assez tendre pour celle dont il est le Confident, & il n'a pû s'empêcher de luy en donner des marques, en luy envoyant ces Vers.



DAPHNIS

A IRIS.

IRis, n'avez-vous point de peur
Que je ne quitte enfin cette longue
paresse,

Où mon cœur se repose avec tant de
langueur ?

Quel ennuy pour un jeune cœur,
Que de n'avoir point de tendresse !

Vous



Vous tenez cependant le mien
 Dans une espece d'esclavage.
 Pourquoi le gardez-vous, s'il ne
 vous sert à rien ?
 Ce n'est pas m'en servir, que d'avoir
 en partage
 Le seul droit de vous estimer ?
 Je n'en puis faire un bon usage,
 Si je ne m'en sers pour aimer.



C'est de quoy pres de vous on est bien-
 tost capable,
 On ne résiste guère à de si doux
 appas ;
 Mais je suis seul, qui vous trou-
 vant aimable,
 Ose bien ne vous aimer pas.



Ah ! si par là je pouvois vous dé-
 plaire,
 Si ce sincere aveu vous mettoit en
 courroux,

Iris,

*Iris, vous appaiseriez-vous,
Quand je vous dirois le con-
traire ?*



*Vous ne me semblez pas craindre
trop ce retour ;
Mais pour m'être longtemps défen-
du de l'amour ,
Croyez-vous que ses traits ne puis-
sent plus m'atteindre ?*

*Il se moque de tous nos soins,
Et c'est quand on le craint le
moins ,
Qu'il est souvent le plus à crain-
dre.*



*Si vous n'apprehendez vostre pro-
pre beauté,
Ayez du moins quelques alarmes,
Que je n'engage ailleurs ma li-
berté.*

*Les Belles avec tous leurs charmes
N'ont pas toutes de la fierté.*

Vous



*Vous me charmeZ d'être toujours
tranquile,
Et de ne prendre point de soupçons
de ma foy.
Il vaut mieux pres de vous demeurer inutile,
Que chercher ailleurs de l'employ.*



*Oüy, belle Iris, vous devez croire
Que je borne toute ma gloire
A celle de sçavoir les secrets senti-
mens
Du Berger qui pour vous si constam-
ment soupire,
Et de sçavoir aussice qu'Amour vous
inspire
Pour le plus tendre des Amans.*



*Voyez quel bonheur est le nostre,
Qu'estant tous trois unis, nous puis-
sions estre heureux.*

Vous

*Vous estes tous deux nez pour vous
aimer l'un l'autre,*

Moy, pour vous estimer tous deux.



*Je garde donc, Iris, l'ancienne in-
dolence*

*Dont Climene me fait reproche cha-
que jour,*

*Qu'elle n'espere plus que mon cœur
s'en offense,*

*Je prise vostre confidence
Plus que je ne fais son amour.*



*Quoy que puisse faire la Belle
Pour me rendre sensible à l'amour,
à ses coups,*

*Je ne veux point l'estre pour vous,
Et je ne puis l'estre pour elle.*



*Je cherche vostre estime avec au-
tant d'ardeur*

*Que je suis de porter sa chaîne;
J'aime mieux estre auprès de vostre
cœur,*

Qu'estre

Qu'estre dans celui de Climene.



*Tant que pour vous Tyrcis soupi-
rera ,*

*Qu' Iris son aimable Maîtresse
Allumera le feu dont son cœur brû-
lera ,*

Daphnis n'aura point de tendresse ;

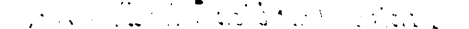


*Mais s'il arrivoit quelque jour
Que l'amour de Tyrcis se changeast
en estime ,*

*L'estime entre nous deux , nous le
pourrions sans crime ,*

Se changeroit-elle en amour ?

*Voicy ce que l'on prétend que
la Belle ait répondu.*



IRIS A DAPHNIS.

Vous ne vous plaignez donc que
de vostre indolence ;

Helas !

*Hélas ! Daphnis , que vous êtes
heureux !*

*Tyrçis se plaint du tourment amou-
reux ,*

*Vous voyez de ses maux toute la
violence ;*

*Cependant vostre cœur est encore en
balance ,*

*Et ne sçauroit quel mal choisir des
deux.*



*S'il faut dire ce que j'en pense
Pour vous en épargner la triste ex-
périence,*

*Le dernier de ces maux donne le
moins d'ennuy.*

*On ne sent point sa propre indifé-
rence ,*

Mais on sent bien celle d'autrui.



*Je veux que vous trouviez quelque
Belle sensible,*

La chose n'est pas impossible ,

D'autres

D'autres en ont trouvé qui ne vous
valaient pas ;

Mais vers mon cœur vous avez
fait des pas,

Ainsi j'ay des droits sur le vostre ;

Qu'il ne songe qu'à m'estimer,

Je vous promets les douceurs que
toute autre

Employeroit pour se faire aimer.



Ce mot dit une fois , je n'ay rien à
vous dire,

C'est à vous maintenant à vous dé-
terminer ;

Sans souffrir les chagrins que l'a-
mour peut donner,

Vous vivrez doucement sous mon
petit empire.



Pour aimer, dites-vous, vous atten-
dez qu'Iris

De son Berger ait perdu la tendresse.

Voudriez-vous de mō cœur à ce prix ?

Mars 1681.

I

Pour moy, j'aurois plus de délicatesse.



Voudriez - vous d'un cœur abandonné,

*Que le dépit ou la vangeance donne?
Vous méritez mieux que personne
Un cœur que l'Amour ait donné.*



Il est vray qu'en ce temps nous aimerions sans crime ;

Mais quoy ? vous m'apprenez qu'on n'aime pas toujours.

Si l'amour de Tyrcis peut devenir estime,

Que deviendroient nos nouvelles amours ?

Vous pouvez donner une grande joye à vostre Amie, en luy apprenant que Madame de Fontmort, dont ma Lettre de Fevrier luy a fait pleurer la perte, n'a point

point songé à mourir , & qu'elle m'a fait l'honneur de m'en assurer elle mesme par le Billet que vous allez voir.

A Nyort le 18. Mars 1681.

J' Avois crû, Monsieur, qu'un voyage de Poitou à S. Germain, & de S. Germain en Poitou, au plus fort des neiges & des glaces d'un très-rigoureux Hyver, seroit suffisant pour signaler mon courage; sans qu'on prist la peine de m'embarquer dans un autre voyage encor plus difficile, comme celui de passer en l'autre monde en moins de six heures. Je suis bien aise de vous pouvoir apprendre moy-mesme mon retour de ce Pais-là, & d'estre en estat de vous remercier d'un plaisir que j'ay toujours souhaité, &

I ij

que je n'espérois pas, qui est de sçavoir ce qu'on diroit de moy apres ma mort. Vous me l'avez appris si agréablement, & par des loüanges qui touchent si vivement mon cœur, qu'il s'en faut peu que je ne me persuade que je leur dois ma resurrection. Du moins je leur dévray les avantages de vostre connoissance & de vostre commerce, que je ménageray si bien toute ma vie, que je ne pourray plus mourir sans que vous en sçachiez de seûres nouvelles. Je suis fort sérieusement, Monsieur, vostre tres &c.

DE VALOIS DE FONMORT.

Je ne doute point, Madame, que vous n'appreniez avec plaisir qu'une Personne aussi considérable que Madame la Présidente de Fonmort, soit ressuscitée.

Vous

Vous avez le cœur trop sensible au vray mérite , pour ne l'avoir pas touché de la legere peinture que je vous fis la dernière fois de ses belles qualitez. Cette peinture ne peut vous estre suspecte, puis que les avis qu'on m'avoit donnez me la faisant croire morte , je n'ay point cherché à l'obliger, & que parlant d'elle comme d'une Dame qui n'en pouvoit rien sçavoir , je me suis réglé sur la voix publique. On s'est sans doute hasté de me donner ces avis sur quelques bruits répandus qu'on n'a point examinez. Il est vray que vers le mois de Novembre , Madame de Fonmort mena de Poitou à Paris & à Saint Germain Mesdemoiselles de Caumont & de Sainte Hermine ses Nièces , & qu'on n'a pû les persuader de se faire Catholi-

ques, mais il n'est point vray qu'à son retour elle ait esté attaquée d'apopléxie. On l'a toujours veüe en pleine santé , & cet accident a esté imaginaire. Il est encor vray qu'ayant aussi mené Mademoiselle de Murçay à Paris, elle l'a laissée auprès de Madame la Marquise de Maintenon. C'est une jeune Demoiselle de dix à onze ans , tout à-fait aimable , & qui semble n'estre née que pour la Cour & les agrémens. Elle est Fille de Monsieur de Villette , l'un des plus honnestes Hommes de France , mais malheureusement trop attaché pour sa fortune & pour son salut , aux erreurs de la Religion Prétendue Reformée. Il a plus de vingt-cinq années de service , & par un zele qu'il est bien aise de communiquer aux siens , depuis quelque

temps

temps il a presque toujours eu dans son Vaisseau deux de ses Fils , auxquels il a fait faire leur apprentissage , & leur premiere Campagne , avant qu'ils eussent dix ans. C'est un Homme d'un merite singulier , & qui n'a rien que de noble en tout ce qu'il fait. Luy & Madame de Fonmort sa Sœur , ont eu la mesme éducation que Madame de Maintenon , dont ils sont Cousins germains. Monsieur d'Aubigny, leur Ayeul à tous , estoit un Génie extraordinaire , & d'une pénétration si profonde , que peu de Personnes en ont approché. C'estoit un des plus fidelles Favoris de Henry IV.

Je ne sçaurois quitter le Poitou, où il se fait tous les jours des Conversions en si grand nombre, sans vous parler de celle de

Madame de Pontieu, qui depuis fort peu de temps, a fait l'abjuration de ses erreurs, dans l'Eglise des Peres de l'Oratoire de Niort. Le mérite de cette Dame, rend ce changement fort important. Elle n'a quitte sa Religion qu'après un long examen, car il y a déjà plusieurs années qu'elle cherchoit à s'éclaircir de ses doutes. Aussi ne s'entretenoit-elle presque jamais d'autre chose, quand elle trouvoit d'habiles Gens de l'un & l'autre party, avec qui entrer en conference. Si elle eust voulu changer il y a cinq ou six mois, ç'eust esté peut-estre avec de grands avantages; mais elle n'estoit pas encore assez bien persuadée pour se convertir sincerement, & elle a suivy les veritez Catholiques sans nul interest, si-tost qu'elle

a en toutes les lumieres qu'elle
souhaitoit. Monsieur le Président
de Fonmort , si persuasif & si
zéle , n'a rien oublié pour ce
grand ouvrage. Une Religieuse
Ursuline de beaucoup d'esprit,
& Parente fort proche de Mon-
sieur Maboul , Procureur Gene-
ral des Requestes , n'y a pas peu
contribué de son côté par ses
exhortations tendres & pieuses,
& par le conseil qu'elle donna à
Madame de Pontieu , de voir
souvent un des Hommes du mon-
de le plus propre à gagner les
cœurs à Dieu. C'est une Person-
ne de qualité , & d'un mérite
fort rare , qui renonçant aux va-
nitez de la terre il y a dix ou dou-
ze ans , chercha sa retraite dans
l'Oratoire , où il mene une vie
tres exemplaire. La Maison du
Breüil de Chive de Pontieu , est

alliée des Comtes de Fontaine, & de la Maison de la Force, & l'une des plus nobles, & des plus anciennes de Poitou.

Je ne parle point de plus de quatre mille Personnes, qui depuis deux mois ont quitté la Religion Prétendue Reformée, dans dix ou douze Villages du Diocèse de Poitiers. C'est un détail dont je ne suis point assez informé. Tout ce que je sçay, c'est que ce zelé Prélat, qu'une fièvre aussi fâcheuse que longue avoit empêché d'agir par luy-mesme, ne s'en est pas veu plutôt soulagé, qu'il s'est transporté dans les mesmes lieux où il avoit envoyé son Grand-Vicaire. Le fruit qu'il a fait par sa présence a esté fort grand, & continuë tous les jours par l'ordre qu'il a donné aux Missionnaires & aux Curez, de

de veiller incessamment à l'instruction de ceux qui seroient capables de la recevoir.

Il s'est fait aussi plusieurs abjurations à S. Quentin soit de Malades à l'article de la mort, soit de Personnes qui doutoient depuis long-temps. L'exemple leur en a esté donné par Monsieur Benard, qui après plusieurs remises n'a pû enfin se défendre d'embrasser la verité. Il a un Frere qui ayant reconnu avant luy la fausseté des maximes de Calvin, luy a fort aidé à executer son entreprise. Il est premier Secrétaire de Monsieur l'Evesque de Tournay, & ce fut entre les mains de ce grand Prélat, que Monsieur Benard fit sa profession publique de Foy, sur la fin du dernier Mois. A peine fut-il de retour à Saint. Quentin, qu'il fit connoistre à sa
Femme,

Femme toutes les raisons qui l'avoient porté à ce changement. Elle y trouva tant de force, qu'elle se sentant convaincuë, elle résolut de l'imiter. Ainsi elle abjura le 7. de ce Mois, entre les mains de Monsieur Bendier, Docteur de la Maison de Sorbonne, Chanoine de l'Eglise Royale & Collegiale de S. Quentin, & Officier du Chapitre.

La santé de Monsieur le Maréchal Duc de Vivonne, ne luy permettant pas d'aller commander les Galeres cette Campagne, il a obtenu de Sa Majesté, que Monsieur le Duc de Mortemart son Fils, reçu en survivance de sa Charge, les commanderoit en sa place. Vous n'aurez pas sans-doute oublié ce que j'esçay qu'on vous a dit bien des fois à l'avantage de ce jeune Duc, & la suite de sa vie vous aura souvent fait

reſſouvenir de ſes premiers commencemens. Il doit vous eſtre revenu une infinité de choſes remarquables de tous les Lieux où il a paſſé, & c'eſt à dire, de preſque toutes les Provinces de l'Europe. Il n'a toutefois que dix-ſept ans, & il n'en avoit guères que quinze, lors que ſes Amis, à l'occaſion de ſon Mariage, ſe réjoûiſſant de ſa bonne fortune dont il devoit eſtre content, & le voulant flater de ce que à cet âge il avoit beaucoup d'applauſſement, l'avantage d'eſtre revêtu des plus grandes Dignitez, & celui d'appartenir aux premières Perſonnes de l'Eſtat, il répondit qu'il connoiſſoit toute l'étendue de ſon bonheur, mais que pour eſtre entièrement ſatisfait, il faudroit qu'il euſt mérité par ſes actions, ce que ſa bonne fortune ſeule luy faiſoit obtenir.

obtenir des bontez du Roy. Vous pouvez connoître par là ce qu'on a lieu d'attendre d'un Homme qui joint à de si beaux sentimens un courage éprouvé dès le berceau , & a un esprit , & une sagesse qui ont toujours surpris , & qui continuent à étonner ; mais quand on vient à penser à celui dont il tire sa naissance, on ne peut s'empêcher de donner beaucoup de ces grandes qualitez au sang dont il sort , & à l'exemple qu'il a presque toujours eu devant les yeux , aussi bien qu'à son excellent naturel. Il a esté instruit en voyant agir continuellement un Pere qui n'a jamais pû souffrir qu'il y eust dans sa vie une année inutile au service du Roy, non pas mesme dans un temps où les plus braves & les plus zelez , pouvoient jouir sans aucun repro

reproche des douceurs d'une
 tranquille Paix; & dans les Exploits
 militaires de Monsieur le Maré-
 chal de Vivonne , qu'un grand
 Prince a dit qui ressembloient à
 des actions de Roman, Monsieur
 de Mortemar a dû voir tout ce
 que la valeur accompagnée de la
 prudence peut faire exécuter. Il
 n'a pas trouvé de moindres leçons
 dans son gouvernement politi-
 que, mais il a trouvé dans cet il-
 lustre General une chose qui est
 presque inimitable. C'est une
 passion pour Sa Majesté, si grande
 & si desintéressée, que l'amour
 que les Héros ont pour la gloire
 n'y a pas même esté mêlé, &
 il a fait la plus grande partie de
 ce qui nous étonne, par la seule
 envie de servir & de plaire à un
 Maître si justement admiré de tou-
 tes les Nations, & que son cœur
 prése

préfère à la gloire , & à tout ce qui peut flater davantage une grande ame. Quand ses plus intimes Amis luy ont fait quelquefois des reproches, de ce qu'il ne faisoit point assez de choses pour faire valoir ses Actions , & leur donner tout l'éclat qu'elles méritoient , il leur a répondu qu'il déroberoit quelque chose au Roy , pour qui seul il travailloit, & qui estoit trop juste & trop genereux , pour ne donner pas à ses Actions , si elles estoient telles qu'on luy disoit, tout le prix qu'elles méritoient , & que n'estant faites que pour luy , il luy laissoit le soin de sa gloire.

Voicy encor une suite de ce que Monsieur Charpentier a commencé.

TROI

ET

D,

neur

nable

u ma

entre

e ge-

rand

mon

Chimene ?

208
prés
qui
gran
time
fois
faisc
faire
dom
toiel
dér
Roy
&
gen
fes
les
qu'e
flan
laiss
V
que
com

TROI

TROISIEME COUPLET
DES STANCES DU CID,
mis en Air.

PEre , Maîtresse , honneur
amour,
Noble & dure contrainte , aimable
tyrannie,
Tous mes plaisirs sont morts , ou ma
gloire ternie,
L'un me rend malheureux , l'autre
indigne du jour.
Cher & cruel espoir d'une ame ge-
nerouse,
Mais ensemble amoureuse,
Digne Enemy de mon plus grand
bonheur,
Fer qui causes ma peine,
M'es-tu donné pour vanger mon
honneur ?
M'es-tu donné pour perdre ma
Chimene ?

Puis

Puis que vos Amies ont impatience de sçavoir quels sont les vrais Mots des deux dernieres Enigmes en Vers , je ne puis me dispenser de les satisfaire. Voicy deux Madrigaux qui leur apprendront ce qu'on a voulu entendre par l'une & par l'autre. Celuy qui explique la premiere est de Monsieur de la Coudre de Caën.

Votre Enigme sent bien la
Corde ;

*Faites grace , à l'expression,
Avecque vous point de discorde,
J'entens Corde d'un Violon,*

D'un Luth, ou de quelqu'autre Instrument d'Apollon.

L'Explication de la seconde est dans ces Vers. Monsieur des Vaux de Rouën en est l'Auteur.

Quoy?

Voy ? c'est donc tout de bon, les
 Dieux comme les Hommes
 Se plaisent sur la terre à faire de
 bons coups,
 Sont d'humeur scélérate ainsi que
 nous le sommes,
 Sont en un mot aussi fripons que
 nous ?
 Vrayment il est nouveau, le fait est
 assez rare,
 De voir Mercure, une Divinité
 Que cette auguste qualité
 D'avec tous les Hommes sépare,
 Pendant que sous le nom de Messa-
 ger des Dieux,
 De Pais en Pais il va faire sa course,
 Détrousser les Passans en tout temps,
 en tous lieux,
 Et leur couper impunément la
 Bourse.

Voilà, Madame, tout ce que
 vous aurez sur cet Article jusques
 au

au 15. d'Avril que ma treizième Lettre Extraordinaire vous fera part des autres Explications qui m'ont esté envoyées sur ces Enigmes , auxquelles je ne manqueray pas d'ajouter les noms de tous ceux qui en ont trouvé le sens. Je remets aussi jusque là ce que j'ay à vous dire des deux Geans & du Nain qui font l'Enigme en figure. Vous vous attacherez, s'il vous plaist, à chercher le Mot des deux nouvelles en Vers que je vous envoie. Monsieur Grillon D. M. a fait la première.

E N I G M E.

A Pres avoir servy d'azile & de
retraite

A des Peuples entiers , & conservé
leur Roy ,

Je ne puis neantmoins empêcher
leur défaite, Lors

*Lors que d'avares mains s'animent
contre moy.*



*La ruine d'eux tous ne finit pas
ma peine ;
Car comme ils m'ont commis un dé-
post prétieux,
Pour me le faire rendre, on me presse,
on me gese ,
Et bien souvent en suite on me con-
damne aux feux.*



*J'ay pourtant l'avantage au fort de
mes miseres
De conserver toujourns d'assez illus-
tres rangs ,
Puis que je suis présente aux plus
sacrez mysteres,
Et que j'appuye enfin l'autorité des
Grands.*

AUTRE

AUTRE ENIGME.

Quoy que je sois du Sexe fe-
minin

Toujours à parler trop enclin,

Il faut qu'on m'ait fait violence

Lors qu'à me faire entendre enfin je
me résous.

Ainsi, quand avec moy l'on n'en
vient point aux coups,

Jamais je ne romps le silence.



Suivant les passions d'autrui,
A la joye, au chagrin, je cede ou je
résiste.

Je pleureray demain, si je ris au-
jourd'huy,

Mais on ne peut sçavoir si je suis
gaye ou triste,

Si lors que de parler on me donne
l'employ,

D'autres en mesme temps ne parlent
avec moy.

Com



*Comme j'ay la voix éclatante,
Beaucoup de ceux vers qui cét éclat
la conduit,
Venant presque aussitost, remplissent
mon attente ;*

*Mais quelquefois j'ay beau faire
grand bruit.*

*Il est des Gens d'humeur rebelle,
Quoy qu'à cris redoublez longtemps
je les appelle,
De qui je ne pourrois jamais rien
obtenir,*

*Si l'on n'alloit chez eux pour les
faire venir.*

Le Dimanche 23. de ce Mois,
Messire Thomas-Félix Ferrero,
Comte de Buriane, & Beatin,
Marquis de la Marmora, & de
Chanois fit son Entrée publique
à Paris en qualité d'Ambassadeur
de Savoye auprès de Sa Majesté.
C'est

C'est un caractère qu'il avoit déjà remply en cette Cour pendant quatre ans avec tant de gloire, qu'il semble qu'il n'ait abandonné quelque temps ce Poste , que pour le venir reprendre avec plus d'éclat. Il est Gouverneur pour Son Altesse Royale de Savoye de la Ville & Province d'Yvrée & du Duché d'Auste , Chevalier Grand-Croix, & Grand-Hospitalier de la Religion des Saints Maurice & Lazare, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade , & sort de l'illustre Famille de Ferraro d'Italie , qui s'est souvent distinguée par ses grands Emplois , & par les rangs les plus élevez , soit dans l'Eglise , à qui elle a donné cinq Cardinaux, dont deux Freres ont esté revestus de la Pourpre en mesme temps, soit dans le monde, où elle a possédé & posséde

de encor les Principautez de Masseran, & de Crevecœur ; soit dans la guerre , où deux de ses Predecesseurs ont servy les Roys de France en qualité de Capitaines de Gendarmes, & ont esté Chevaliers des Ordres, & un autre , Gouverneur du Milanois apres avoir commandé les Armées de France en Italie , lors que le Duché estoit sous la domination de nos Roys. On voit dans plusieurs Histoires que beaucoup d'entr'eux ont eu les premieres Dignitez dans la Cour des Ducs de Savoye leurs Souverains, pour récompense de leurs grands services.

Cet Ambassadeur s'estant rendu à Picpus le jour que je viens de vous marquer , y reçeut les Complimens de tous les Princes & Princesses du Sang, & Mini-

Mars 1681.

K

stres Etrangers ; en suite de quoy Mr le Maréchal de Créquy vint le prendre dans les Carrosses du Roy & de la Reyne, accompagné de Monsieur de Bonneüil Introduceur des Ambassadeurs. Son Cortège estoit de trente Gentilshommes Savoyars ou Piémontois , tres-propres & tres-bien mis. Il avoit des Carrosses aussi magnifiques que bien attelez. Le premier qu'on vit paroistre attira l'admiration de tout le monde. C'estoit un fort grand Carrosse , dont tout le Corps avoit esté peint par les plus excellens Ouvriers de Paris. La Sculpture estoit des plus délicates ; le fond du Corps , tout doré ; & l'Impériale , couverte d'une espece de housse de cuivre doré cizelé , & à grands ramages , qui partant tous du centre alloient aboutir
aux

aux extremittez , qu'on voyoit garnies de plusieurs Bouquets tres-riches & fort élevez. Il y avoit entre les grands clous des goutieres & les petits, une Campanne de cuivre doré cizelé, entre des Festons de mesme matiere, qui faisoient un effet des plus brillans. Le Train qu'on avoit aussi doré, estoit d'une Sculpture admirable, les Moutons & l'Entree-toise de mesme, avec une grande Statue dans le milieu qui soutenoit deux Enfans. Il n'y avoit du verd dans ce Train, qu'autant qu'il en falloit pour en faire éclater l'or. Les Harnois faits d'un cuir verd bordé d'aurore, & conformes au dedans du Carrosse & du Siege du Cocher, qui estoit d'un Velour à fond d'or & fleurs vertes, estoient semez de quantité de Clous & de Plaques de cui-

vre doré tres-bien façonnées, avec les Armes de Monsieur l'Ambassadeur. Il n'y avoit pas moins de propreté dans les Brides, qui estoient garnies d'Aigretes aurore & verd, & à trois tuyaux, & de plusieurs grosses Houpes de soye verte & or, ainsi que les Guides, toutes les Rènes, & le reste de la Garniture. Enfin on peut dire que ce Carrosse estoit des mieux entendus, & aussi particulier qu'on en ait veu depuis fort longtemps. Il y avoit encor une Caleche dorée, peinte & tres-propre. Le dedans estoit d'un Velours aurore & oramoisy, le reste assorty de même, tant pour le Harnois que pour les Aigretes. Elle estoit attelée de six beaux Chevaux gris sale, & chaque Carrosse de six Chevaux gris pommelez.

La Livrée de Monsieur l'Ambassa

l'ambassadeur estoit d'un fond feuilleté de morte, avec des Galons fort larges, dont le milieu estoit un Velours cramoisy ondulé, bordé de blanc, d'aurore & de violet. Les Valets de pied avoient leurs Chapeaux bordezz d'argent, avec une Plume de la couleur de leur Garniture. Une plus grande propriété d'Habits, de Vestes, de Garnitures, & de Bouquets de Plumes, distinguoit les Pages, tous très-bien montez.

Après avoir traversé tout Paris, qui admira ces magnificences, on arriva à l'Hôtel de Monsieur l'Ambassadeur au Fauxbourg S. Germain, où Monsieur le Maréchal de Créquy prit congé de luy. Monsieur de Bonneuil y demeura, pendant qu'il reçut les Complimens du Roy par Monsieur le Duc de S. Aignan Pre-

mier Gentilhomme de sa Cham-
bre; de la Reyne, par Monsieur de
Montignac son Premier Ecuyer;
de Madame la Dauphine, par Mr
le Maréchal de Bellefond son
Chevalier d'honneur; de Mon-
sieur, par Mr le Comte du Plessis
Premier Gentilhomme de sa
Chambre; & de Madame, par
Mr de Bron son Premier Ecuyer;
& comme les dernieres Visites
se firent la nuit, toute la Maison
estoit éclairée, à l'entrée, sur l'Es-
calier, & dans les Chambres, par
une fort grande quantité de Bou-
gies dans des Lustres, des Plaques,
& des Girandoles. Ces Cerémo-
nies estant achevées, on ser-
vit un magnifique Soupe pour
tout le Cortège de Mr l'Ambassa-
deur, ainsi qu'on avoit déjà servy
le Dîné.

Le Roy ayant destiné le jour
sui

suivant pour l'Audience de Cérémonie, Monsieur le Maréchal de Créquy le vint prendre de nouveau dans les Carrosses de Leurs Majestez, avec Monsieur de Bonneuil, & le conduisit à Saint Germain. Sa Suite estoit la mesme qui avoit paru dans son Entrée. Il passa dans la premiere Court entre le Regiment des Gardes rangées en haye des deux costez, & le Tambour appella, comme il se pratique quand les Ambassadeurs des Testes couronnées passent. Il fut en suite mené à la Chambre des Ambassadeurs, & de là à l'Audience chez le Roy, les Cent Suisses estant rangez en haye au travers de la Court, & sur les degrez, jusques à la Porte de la Salle des Gardes, où Mr le Duc de

K iij

Noailles, Capitaine de la Première Compagnie, le reçut, & l'accompagna jusqu'à la Chambre de Sa Majesté. Ce grand Monarque luy fit un accueil fort obligeant, & luy donna de tres-fortes marques de son estime pour la Maison Royale de Savoye, & de sa considération en particulier pour sa personne. Il eut aussi Audience de la Reyne, de Monseigneur le Dauphin, & de Monsieur; & les témoignages de bonté qu'il reçut par tout, eurent tout lieu de le satisfaire. Monsieur le Maréchal de Créquy le mena en suite, avec tous les Gentilshommes, dans un Appartement où il y avoit deux Tables, chacune de vingt Couverts. L'une & l'autre fut servie en mesme temps avec une égale magnificence. Tout y estoit digne de la
 gran

grandeur de celuy qui en avoit donné l'ordre. C'est vous dire assez que rien n'y manquoit pour la propreté ny pour la délicatesse. Après le Dîné, il se rendit dans la Court du Chasteau, où les Carrosses du Roy & de la Reyne l'attendoient pour le remener à Paris. Ceux de cet Ambassadeur arrivèrent dans la mesme Court, & furent cause que de fort grandes Princesses, & d'autres Dames très considérables, demeurèrent quelque temps sur les Balcons, pour voir la beauté de son Equipage. Il fut remené de S. Germain à son Hôtel, avec tous ses Gentilshommes, en six Carrosses.

Les Grands Officiers de la Couronne sont si connus, & tout ce qui leur arrive est si remarquable, que d'autres que moy vous aurôz déjà appris la mort de Monsieur

le Duc de Bethune , Pair de France , qu'on a longtemps appelé Comte de Charost , & qui a esté Capitaine des Gardes du Corps pendant un fort grand nombre d'années. Il estoit Chevalier des Ordres de Sa Majesté, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Calais, du Fort de Nieulay, & du Pais reconquis, Lieutenant General pour le Roy dans les Provinces de Picardie , Hainaut , & Boulenois , & dans les Armées. La Maison de Bethune, aussi illustre qu'elle est ancienne, tire son origine de Robert III. dit de Bethune , Comte de Flandres , Fils de Guy , & de Mahaut de Bethune, qui épousa Blanche de Sicile , Nièce du Roy S. Louis. Je laisse une longue suite de ses Descendans, tous renommés par leurs belles actions, pour venir à
 Maxi

Maximilien de Bethune, Duc de Sully, Pair & Maréchal de France, Sur Intendant des Finances, Grand - Maître de l'Artillerie, Prince d'Enrichemont, Marquis de Rosny, & Seigneur de Nogent le Roiou. Il épousa Anne de Courtenay, de laquelle il eut trois Fils. L'Aîné fut Maximilien, Marquis de Rosny, Grand-Maître de l'Artillerie, Pere de Monsieur le Duc de Sully, qui a épousé Charlotte Segulier, d'où sont sortis Messieurs les Marquis de Rosny, & Madame la Comtesse de Guiche, présentement Duchesse du Lude.

François de Bethune, Comte d'Orval, depuis Duc, qui épousa Jacqueline de Caumont-la-Force, fut son second Fils. De ce Mariage sont sortis Mr le Marquis de Bethune, & Mr le Vicôte de Meaux.

Le

Le mesme Maximilien de Bethune, Duc de Sully, eut Philippes de Bethune, Baron de Selles en Berry, & de Charost, Chevalier des Ordres du Roy, pour troisiéme Fils. C'est de ce Philippes & de Catherine de Bouteiller-Senlis, qu'est fortý Loüis de Bethune-Charost dont je vous apprens aujourd'huy la mort. Il laisse pour Fils Mr le Duc de Charost. Je n'entreray point dans le détail de ses actions, & vous diray seulement qu'il a rendu de fort grands services dans toutes les occasions de guerre qui se sont offertes depuis pres de soixante ans tant en qualité de Mestre de Camp du Regiment de Picardie aux Sieges de la Rochelle, de Privas, de Pignerol & Alets, à l'Attaque du Pont de Carignan, & au Combat de Veillane, qu'en celle

celle de Gouverneur des Villes de Stenay, d'Un, & de Jamets en Lorraine, où il a souvent signalé son courage & sa valeur, ainsi qu'il a fait depuis dans le Luxembourg en qualité de Maréchal de Camp sous Mr le Comte de Soissons, Frere de Madame la Princesse de Carignan. Rien ne sauroit estre plus glorieux que la Retraite qu'il fit en cette rencontre. Quoy qu'il n'eust que trois cens Chevaux & trois cens Fantassins devant une Armée de Polonois & de Cravates, composée de neuf mille Chevaux, il en soutint les Attaques avec tant de fermeté & de vigueur, que sãs s'étonner de voir son Cheval tué de neuf coups sous luy, il essuya tout le feu des Ennemis, & se retira en tres-bon ordre à la teste de son Infanterie qu'il rallia.

En

En 1636. il secourut les Villes d'Amiens & d'Abbeville à la veuë del'Armée d'Espagne, composée de quarante mille Hommes, & commandée par le Cardinal Infant; ce qui luy fit mériter le Gouvernement de Calais, Fort de Nieulay, & Païs reconquis, dont il fut alors pourveu. Depuis, il se distingua aux Sieges d'Aire & de Graveline, & en suite à la Prise du Fort Philippe, qui pendant le Siege d'Arras, causa une diversion d'Armée aux Espagnols, tres-avantageuse à la France. Il fut honoré en 1651. de la qualité de Duc & Pair, & acheva de s'en montrer digne par un service important qu'il rendit encor en 1657. & qui luy acquit beaucoup de gloire, Calais estant dépourveu de la plus grande partie de sa Garnison, qu'on avoit esté

con

contraint d'en tirer pour la seureté d'Ardres , & autres Villes qui sembloient en avoir plus de besoin , pendant que l'Armée du Roy estoit campée devant Montmedy , les Espagnols assemblèrent toutes leurs forces pour surprendre cette Place ainsi dégar-
nie ; mais Mr de Charost soutint si vaillamment leur Attaque avec le peu d'Hommes qui luy estoient demeurez , que ce fut particulièrement par son courage & par sa bonne conduite , que leur entreprise n'eut aucun succez. Après une longue vie passée toujours avec grand éclat , il est mort le 20. de ce mois dans la 77. année de son âge.

Mr de Vaubourg , Neveu de Mr Colbert , sous qui il travaille depuis trois ans avec une application inconcevable a esté fait
Maître

Maistre des Requestes en la place de Mr Forcoal. L'estime qu'il s'est acquise est si générale, que pour estre convaincu de ses belles qualitez, il ne faut qu'écouter la voix publique. Il est Frere de Mr l'Intendant Desmarests, & fut reçu Conseiller au Parlement à vingt deux ans. Il n'en a présentement que vingt-cinq, le Roy luy ayant donné la dispense d'âge & de service, en considération des vives lumieres qui ont prévenu en luy les instructions du temps. Il est genereux Amy, fait tous ses plaisirs de son devoir & a les manieres du monde les plus honnestes, & qui satisfont le plus. On ne doit point en estre surpris. C'est le caractere de tous ceux de sa Famille.

J'ay demandé ce que vous voulez sçavoir touchant Madame

me

me la Comtesse de Tonné. Charrante , dont je vous appris la mort il y a un mois. Elle a laissé une Fille d'environ douze ans, qui est belle, bien faite, & qui répond fort aux soins qu'elle a toujours pris de luy donner une éducation digne de son rang & de sa naissance. C'est son unique Heritiere. Quant à la Maison , je vous ay marqué que cette Dame estoit Fille de Monsieur de la Vrilliere , Ministre & Secrétaire d'Etat , qui sert depuis cinquante ans dans cette Charge avec tout le zèle & toute la fidelité possible. Il a quatre Fils , dont Monsieur le Marquis de Châteauneuf est l'Aîné. Tout le monde sçait qu'après avoir donné d'éclatantes marques de sa capacité & de sa justice dans la Charge de Conseiller au Parlement de Paris

pen

pendant plusieurs années , il a esté élevé à celle de Secrétaire d'Etat par la connoissance que le Roy a eüe de son mérite particulier, qui luy a fait voir qu'il pouvoit se servir de luy tres utilement dans les Affaires les plus importantes. Ses trois autres Fils sont Monsieur l'Archevesque de Bourges, Monsieur le Comte de S. Florentin, & Monsieur le Chevalier de la Vrilliere. Le premier donne tous ses soins à la conduite de son Diocèze , où il fait de tres - fréquentes visites pour y maintenir les Eglises en bon état , & les Prestres qui les déservent , en leur devoir. Il fait pour cela l'établissement d'un Seminaire. Les deux derniers suivent depuis fort long-temps la profession de l'Epée , & servent dans les Armées de Sa Majesté en

en qualité de Capitaine , de Colonel de Cavalerie , & autres Charges, dans lesquelles ils n'ont laissé échaper aucune occasion de signaler leur courage.

Mr de la Tourrolo a acheté la Charge de Thrésorier de Madame la Dauphine, que possédoit cy devant Mr Berthelot, & ce dernier a eu celle de Secrétaire des Commandemens de cette mesme Princeesse, en payant quatre cens soixante mille livres à plusieurs Personnes que le Roy a eu la bonté d'en gratifier, ce grand Monarque ayant continué par là à faire des libéralitez de plusieurs millions qu'il auroit pu retirer s'il avoit voulu vendre les Charges de la Maison de Madame la Dauphine. Dans le mesme temps que Mr Berthelot a esté pourveu de celle cy, il a accordé

Made

Mademoiselle de S. Mars la seconde Fille , à Mr le Comte de Gacé-Matignon , Oncle de Madame de Seignelay. Quand ce Mariage sera consommé, je vous en apprendray davantage.

Le Fils de Mr Roses Secr. taire du Cabinet du Roy, ayant esté reçu en survivance de cette Charge, a épousé la seconde Fille de Mr le Président le Bailleul. Vous sçavez que ce Président a toujours esté un tres-ardent Serviteur du Roy, & je vous ay déjà parlé de Mr Roses en plusieurs occasions. Je ne doute point que Mr Roses son Fils ne suive ses traces, & n'ait le mesme zele pour Sa Majesté.

Mr de la Vienne, Premier Valet de Chambre du Roy, a épousé la Fille de Mr Orceau des Postes , d'une des meilleures Famil-
les

les de Touraine, & très bien alliée dans Paris. Sa Majesté voulant luy marquer sa bien-veillance, luy a donné en faveur de ce Mariage un Brevet de retenue de cent mille livres sur la Charge.

Toute la Cour doit aller passer huit jours à S. Cloud incessamment apres les Fêtes de Pasques. Il y aura plusieurs Divertissemens pendant le séjour qu'elle y fera. Elle retournera de là à Saint Germain, & en partira sur la fin du mois pour Bourbon, où Monseigneur le Dauphin doit prendre les Eaux.

Je croyois vous envoyer la Liste des noms de tous ceux que la Fortune a favorisez à la Loterie du Roy ; mais beaucoup de Boëtes qui ne sont point revenuees de la Campagne, étant cause qu'il reste
encor

238 MERCURE

encor plusieurs Lots à délivrer, je suis obligé de remettre cet Article. En vous l'envoyant, je vous feray part de quelque chose sur ce sujet qui vous surprendra agreablement. Voicy cependant un Madrigal de Mr Guyonnet de Vertron, sur ce que le Roy ayant gagné le gros Lot, le doit remettre à une seconde Loterie en faveur de ceux qui n'ont rien eu. Ce Lot en fera plusieurs, & la Loterie sera tirée après Pasques. Je vous parleray de toutes les deux dans un mesme temps.

Ouy, les Siecles suivans auront
 peine à le croire ;
 La Justice, l'Honneur, la Sagesse, la
 Gloire ,
 Accompagnent le Roy,
 Tout fléchit sous sa Loy,
 Le Ciel le favorise, & mesme la
 Fortune, Pour

*Pour le suivre par tout , luy paroist
importune ;*

*Son grand cœur, & ses yeux, ont les
mesmes objets,*

*Il voudroit que son sort tombast sur
ses Sujets ;*

*Mais pour ne pas jouïr de son bon-
heur extrême ,*

*LOUIS, le Grand LOUIS, seul sem-
blable à Luy-mesme,*

*Qui ne vaine que pour pardonner,
Ne gagne aussi que pour donner.*

Je suis si pressé de finir ma Let-
tre, que je ne puis vous parler ny
de la Reception de Mr le Pre-
mier Président à l'Academie
Françoise , ny de Mr le Comte
d'Estrées nommé par le Roy Ma-
réchal de France. Sa Majesté a
aussi donné plusieurs Benefices.
Je remets le tout jusqu'au Mois
prochain, & vous enverray dans
ce

ce même temps une Planche qui regarde ce Monarque. Elle a pour titre, *Système Royal*. Il ne se peut rien de plus curieux, ny de plus utile pour l'Histoire. Je n'en connoy point l'Autheur. S'il s'obstine à se cacher, il m'obligerait de me donner les moyens de luy écrire. Les Modes nouvelles n'ont point encor commencé à cause du froid. Ma Lettre Extraordinaire que je vous enverray dans quinze jours, vous les apprendra, si le temps est assez beau pour les amener. Je suis vostre, &c.

A Paris, ce 31. Mars 1681.

